



**HÂTEAUMEILLANT**  
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17  
✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_005-DE



Transmis à la Préfecture le 9 FÉV 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FÉV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

<u>Nombre de conseillers en exercice</u>	:	19
<u>Nombre de conseillers présents</u>	:	17 + 1 pouvoir
<u>Nombre de votants</u>	:	18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés : M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 005

#### VENTE DE L'IMMEUBLE DELESTANG

Le Maire rappelle la délibération n°2022-057 du 13 juin 2022, dans laquelle le conseil municipal avait :

- décidé de mettre en vente l'immeuble Delestang situé au 22 rue Etienne Berger, cadastré section AC numéro 336 pour une surface de 262 m<sup>2</sup>
- fixé le prix de cession de cette parcelle à 98 000 € HT, les frais inhérents à la vente étant à la charge de l'acquéreur.
- Désigné l'étude de Me Tony TARDIVAUD, Notaire à Châteaumeillant 20 Avenue de la République pour l'établissement de l'acte de vente

Le Maire fait part une offre reçue en mairie au prix de 65 000 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (12 voix pour, 2 contre et 4 abstention),

**ACCEPTE** l'offre de l'immeuble Delestang situé au 22 rue Etienne Berger, cadastré section AC numéro 336 pour une surface de 262 m<sup>2</sup>

**FIXE** le prix de cession de cette parcelle à 65 000 € HT, les frais inhérents à la vente étant à la charge de l'acquéreur.

**DESIGNE** l'étude de Me Tony TARDIVAUD, Notaire à Châteaumeillant 20 Avenue de la République pour l'établissement de l'acte de vente

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_005-DE

SLO

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou éventuellement la 1<sup>ère</sup> Adjointe, en cas d'empêchement du Maire, à signer le compromis de vente dans un premier temps, puis l'acte authentique dans un second temps, tous les deux établis par Me TARDIVAUD, Notaire à Châteaumeillant, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

  
Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

  
Florence LOTH



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : [mairie@chateaumeillant.fr](mailto:mairie@chateaumeillant.fr)

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 17 + 1 pouvoir  
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés : M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 006

#### PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSEE EMILE CHENON

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;  
Considérant qu'il est nécessaire de rédiger un projet scientifique et culturel pour le musée Emile Chenon ;  
Un Projet Scientifique et Culturel est le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il s'agit d'un document légal et obligatoire pour les musées de France. Il constitue une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement. Il doit rendre compte d'un état des lieux du musée : de son historique, son évolution, sa politique culturelle, établir un diagnostic et proposer des actions à court ou moyen termes ainsi que des moyens techniques, humains et financiers qui les accompagnent. S'il ne doit négliger aucune mission du musée, le PSC est sélectif dans ses propositions et doit dégager des priorités.  
Le PSC du musée Emile Chenon est le fruit d'un travail collectif, qui s'est appuyé sur une large consultation des équipes du musée, des employés municipaux, des partenaires et de la tutelle.

Le bilan du diagnostic a pu mettre en lumière les aspects positifs suivants :

- Une identité forte : l'histoire gauloise et gallo-romaine de Châteaumeillant qui se traduit par l'exposition d'une collection riche et unique. Nous pouvons évoquer la très importante collection d'amphores italiques, gréco-italiques ; les éléments de statuaires gauloises et les trésors gallo-romains en bronze.
- Une muséographie moderne et pédagogique. Rénové en 2015, le parcours muséographique ne nécessite pas de réaménagement.



- Un bâtiment classé sur la liste complémentaire des MH et qui sert d'écrin au musée. On peut y ajouter le jardin qui complète la visite et ravie les visiteurs.
- Enfin, une médiation (les animations et la classe, l'œuvre) qui connaissent un grand succès au musée.

Notre diagnostic a mis en évidence des points à améliorer auxquels nous proposons des solutions concrètes :

#### **Axe 1 : Conserver, valoriser les collections**

L'objectif est tout d'abord de faire le point sur les collections grâce à l'achèvement du récolement et la mise en conformité des collections. Nous poursuivrons nos efforts de conservation/restauration grâce notamment à une mission du C2RMF ou d'un conservateur/restaurateur et de la mise en pratique de leurs conseils dans le cadre de notre plan de conservation ; nous réaliserons aussi le plan de sauvegarde des biens culturels. L'acquisition des objets découverts sur le site archéologique de 2016 à 2018 sera au cœur de notre projet d'enrichissement des collections. Enfin, nous valoriserons ces collections au travers d'expositions dossiers et du versement des notices sur les bases régionales (Webmuseo) et nationales (Pop).

#### **Axe 2 : Le rayonnement du musée auprès des scientifiques**

Le responsable scientifique participe aux recherches et études menées sur les collections en collaboration avec Sophie Krausz, professeur à l'Université Paris 1 et son équipe de recherche. Les archives et la bibliothèque du musée constitue le second projet de ce volet. Le tri, l'inventaire, le catalogage de ce fonds doit permettre l'ouverture au public de notre espace de recherche. Ce projet s'accompagne de l'amélioration des conditions d'accueil et de travail. Enfin, nous encouragerons la venue d'étudiants et la mise en œuvre de stages au musée, qui peuvent concernés des thématiques variées : politique culturelle, étude des publics, communication, archivage, muséographie...

#### **Axe 3 : Pour un musée plus inclusif et dynamique : nouveaux publics, offres de médiation et communication.**

Le musée se veut ouvert à tous les publics. Nous travaillerons ainsi sur l'accessibilité des œuvres au travers de nombreux projets qui nous permettront d'apporter la culture là où elle est peu présente mais également de faciliter la visite des collections (document FALC, projet numérique, hors les murs dans des structures médico-sociales...). Afin de faire davantage connaître le musée, nous mettrons en place des partenariats tarifaires avec d'autres structures culturelles. Les activités de médiation doivent être étendues à l'ensemble des vacances scolaires mais aussi renouvelées et diversifiées pour accueillir des publics plus variés. Enfin, la communication doit aussi être revue. Le site internet va faire peau neuve à l'image de celui de la commune, une charte éditoriale des réseaux sociaux va être rédigée. Un budget communication sera tous les ans attribué au musée ce qui permettra de communiquer plus facilement et largement au sujet de notre programmation.

#### **Axe 4 : Affirmer le musée dans son environnement**

Le musée souffre d'un manque de visibilité au sein et en dehors de la commune. Grâce au programme petite ville de demain, de nouveaux panneaux directionnels seront installés en ville et aussi sur l'autoroute. Nous souhaitons mettre en valeur le jardin du musée : lier culture et nature au travers de l'aménagement du jardin, de visite scolaire et d'un carnet de visite. Enfin, il convient de développer nos réseaux : réseaux professionnels ce qui est indispensable pour mettre en œuvre l'ensemble de nos projets ; et réseaux associatifs locaux, ce qui nous permettra de nous ancrer davantage dans le territoire.



## Axe 5 : Ressources humaines et financières

Le musée sera doté des moyens humains et financiers à la hauteur des ambitions du PSC. Ces projets nécessitent le maintien du recrutement d'un saisonnier l'été et lors des temps forts du musée et l'accueil de stagiaires et de volontaires en service civique. Enfin, l'équipe se formera au fil des années pour répondre aux compétences nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** le Projet Scientifique et Culturel présenté

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,



Florence LOTH

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

MUSEE EMILE CHENON

PROJET  
SCIENTIFIQUE ET  
CULTUREL

2023 / 2026

COMMUNE DE CHATEAUMEILLANT  
PSC N°1  
REDACTRICE: MARGAUX THUILLIER

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

S<sup>2</sup>LOW





# SOMMAIRE

PREAMBULE.....	7
INTRODUCTION.....	8

## PARTIE I - ETAT DES LIEUX

<b>I. Le musée et son environnement.....</b>	<b>10</b>
1. Châteaumeillant, une commune au sud du département et au cœur de plusieurs régions.....	10
2. Un musée au centre de la ville, mais mal signalé.....	11
3. Analyse du bassin démographique : une population vieillissante.....	11
4. Le musée et ses principaux partenaires : associations et réseaux.....	12
<b>II. Création et évolution du musée.....</b>	<b>14</b>
1. La constitution des collections et la création du musée.....	14
1.1. <i>Mediolanum</i> : un site antique riche.....	14
1.2. Le XIX <sup>ème</sup> s., premières fouilles et constitution d'une collection.....	15
1.3. Le XX <sup>ème</sup> s., poursuite des fouilles et création du musée.....	16
1.4. A partir de 2001, nouvelles campagnes de fouille et réaménagement du musée.....	17
2. Un musée dans un Monument Historique : un atout.....	18
3. Le musée et son jardin de type médiéval.....	19
4. L'évolution de la muséographie.....	20
4.1. Ancienne muséographie 1961-2015.....	20
4.2. Le réaménagement du musée en 2015.....	21
4.2.1. La nouvelle muséographie : un musée sur l'histoire gauloise et gallo-romaine de Châteaumeillant.....	21
4.2.2. La modernisation du musée : le matériel numérique.....	25
5. La salle d'exposition des vieux métiers.....	25

SLOW

<b>III. Les collections du musée</b> .....	<b>27</b>
1. Statut des collections.....	27
1.1. Les collections du musée inscrites à l'inventaire réglementaire.....	27
1.2. Les dépôts.....	27
1.3. Les objets inscrits sur liste d'étude.....	28
2. Inventaire et récolement.....	28
2.1. Le premier inventaire réalisé en 2012.....	28
2.2. La constitution de la liste d'étude en 2012.....	30
2.3. Les acquisitions de 2015.....	30
2.4. Base de données et inventaire réglementaire.....	30
2.5. Le récolement décennal (2016 - 2025).....	31
2.6. La numérisation des biens.....	32
3. Collections et conservation.....	32
3.1. Les collections au sein de l'exposition permanente : un riche parcours.....	32
3.1.1. L'âge du Fer.....	32
3.1.2. L'époque gallo-romaine.....	33
3.2. Les réserves et leurs collections.....	35
3.3. Etat des lieux des conditions de conservation.....	36
3.3.1. Dans les salles d'exposition permanente.....	36
3.3.2. Dans les réserves.....	37
3.4. La sécurité.....	37
<b>IV. La recherche</b> .....	<b>38</b>
1. Les études en cours.....	38
2. Les publications de 2015 à 2021.....	38
3. Le centre de ressources documentaires.....	39
<b>V. Publics, médiation, communication</b> .....	<b>40</b>
1. Public et fréquentation.....	40

SLOW

1.1. Public et fréquentation 2019.....	40
1.2. Public et crise sanitaire : 2020/2021.....	41
2. Les outils et les actions.....	41
2.1. Une médiation plébiscitée mais peu renouvelée.....	41
2.1.1. L'accueil de groupes adultes et scolaires.....	41
2.1.2. La classe, l'œuvre !.....	43
2.1.3. Les ateliers estivaux.....	43
2.1.4. Les actions hors-les-murs.....	44
2.2. Les temps forts du musée.....	45
2.3. La communication à développer.....	45
2.4. Horaires et tarifs.....	46
<b>VI. Moyens et fonctionnement.....</b>	<b>48</b>
1. Moyens humains.....	48
1.1. Le responsable scientifique.....	48
1.2. Le médiateur culturel.....	48
2. Moyens financiers.....	49
<b>Synthèse du diagnostic du musée.....</b>	<b>51</b>

## **PARTIE II - LE PROJET**

<b>AXE I. Conserver, valoriser les collections.....</b>	<b>52</b>
1. La poursuite du récolement décennal (2016-2025) : une obligation légale et un travail scientifique primordial.....	52
2. Conservation-restauration : sauvegarder le patrimoine.....	53
3. La politique d'acquisition : l'enrichissement des collections.....	56
4. La mise en conformité des collections.....	59
5. Sûreté et sécurité : un plan de sauvegarde des biens à réaliser.....	60



6. La valorisation des collections : numérisation et expositions.....61

**AXE II. Le rayonnement du musée auprès des scientifiques.....66**

1. Poursuivre les prêts d'œuvres.....66

2. Participer aux publications à venir et à la recherche scientifique.....67

3. Améliorer l'accueil des chercheurs.....68

4. Encourager l'accueil des étudiants.....69

**AXE III. Pour un musée plus inclusif et dynamique : nouveaux publics, offres de médiation et communication.....70**

1. Pour une meilleure accessibilité des collections auprès des publics.....70

2. Recherche de nouveaux publics : un musée plus inclusif.....72

3. Enrichir l'offre culturelle et pédagogique du musée.....74

4. Nouvelles stratégies de communication pour une meilleure visibilité.....76

**AXE IV. Affirmer le musée dans son environnement.....79**

1. Le musée et son jardin : lier culture et nature.....79

2. La place du musée dans la ville : la signalétique.....81

3. Recréer du lien avec les partenaires.....82

**AXE V. Ressources humaines et financières.....85**

1. L'arrivée d'un nouveau médiateur culturel.....85

2. Pérenniser et développer les emplois : les saisonniers.....85

3. La formation tout au long de la carrière.....86

4. La question de la diversification des ressources financières.....86

**SIGLES ET ACRONYMES COURAMMENT EMPLOYES.....88**

**TABLE DES FIGURES.....89**

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

S'LOV

# PREAMBULE

## Qu'est-ce qu'un musée ?

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Statuts du Conseil International des Musées (abrégé ICOM), adoptés lors de la 26<sup>ème</sup> Assemblée générale à Vienne, Autriche, le 24 août 2022.

## Qu'est-ce que l'appellation « Musée de France » ?

L'Appellation « Musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002<sup>1</sup>,

Ainsi est considéré comme « Musée de France », au sens de cette loi, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L. 410-1.).

Le musée propriétaire d'une telle collection doit répondre en outre à des critères spécifiques pour obtenir cette appellation :

- L'engagement sur les missions : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche (Art. L. 441-2.).
- Être obligatoirement dirigé par un personnel scientifique issu de la filière culturelle territoriale ou nationale (conservateur ou attaché de conservation).
- Disposer en propre ou en réseau avec d'autres musées, d'un service éducatif.
- Tenir à jour un inventaire de ses collections.
- Rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations.

<sup>1</sup> <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Appellation-Musee-de-France>



# INTRODUCTION

Ouvert en 1961, le musée est inauguré sous le nom d'Emile Chénon, premier archéologue à avoir fouillé le site de Châteaumeillant dont sont issues les collections du musée.

Depuis son ouverture, le musée n'a cessé d'évoluer au gré des nouvelles découvertes archéologiques, des conservateurs successifs et de la politique culturelle municipale.

Il devient « Musée de France » par arrêté ministériel en 2003 grâce à la création de cette appellation par la loi du 4 janvier 2002<sup>2</sup>. De 1961 à 2015, l'histoire générale de Châteaumeillant y est exposée, les collections rassemblent, en effet, des artefacts de toutes les périodes historiques : du paléolithique à l'époque contemporaine.

L'année 2012 représente un tournant majeur pour le musée. L'inventaire réglementaire est réalisé et la découverte d'objets exceptionnels au fond d'un puits gallo-romain incite la municipalité de Châteaumeillant à lancer un programme de rénovation du musée. Ce réaménagement permet la refonte du parcours permanent. Le fil directeur n'est plus celui de l'histoire générale de Châteaumeillant mais celui, exclusivement, de son passé gaulois et romain. Ludique et pédagogique, cette rénovation permet de revitaliser le musée. La politique préexistante de médiation culturelle accompagne ce renouveau. Le musée retrouve son public et met en place des rendez-vous culturels (« la classe, l'œuvre », ateliers de médiation, temps forts) permettant de s'ouvrir à divers publics. Le volet éducatif de la manifestation nationale Nuit européenne des musées est initié au musée par Sophie Lacan, responsable scientifique de 2015 à janvier 2020. Aucun projet scientifique n'a par contre été rédigé pendant cette période. Mon recrutement en avril 2021 en tant que responsable scientifique devait répondre à ce manque. Le musée doit maintenant se relancer, s'orienter vers de nouvelles perspectives, de nouveaux publics, sortir de son cadre et s'imposer dans le territoire comme centre culturel et d'histoire locale. Il doit être ouvert à tous les publics, plus inclusif et citoyen pour reprendre l'une des orientations du Rapport de la mission Musées du XXI<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Le musée E. Chenon est l'un des 1221 musées de France (27/01/2022) : voir liste sur [https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creationrapide/liste\\_diffusion\\_20220127\\_reg.pdf](https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creationrapide/liste_diffusion_20220127_reg.pdf)

<sup>3</sup> *Inventer des musées pour demain*, 2017, pp.113-142, consultable sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Rapport-de-la-mission-Musees-du-XXIe-siecle2>

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLO

Ce projet scientifique et culturel a été conçu et coordonné par Margaux Thuillier, directrice/responsable scientifique du musée. Toute l'équipe du musée a contribué à sa réalisation : Catherine Boulou et Zoé Dauzat, médiatrices culturelles du musée ; Isabelle Dujardin et Christine Froelicher, saisonnières, agents d'accueil et de médiation, ainsi que Mme Cluzel-Buron (élue déléguée à la culture et au patrimoine).

Nous remercions Diana Gay (conservatrice en cheffe du patrimoine, conseillère pour les musées - DRAC), Pierre Machu (chef du bureau de l'animation des réseaux scientifiques, chargé des musées d'archéologie au Service des Musées de France - SMF), Benedicte Rolland-Villemot (conservatrice en cheffe du patrimoine, chargée du contrôle scientifique et technique des musées de société), Gérard Coulon (conservateur en chef du patrimoine), Sophie Krausz (professeur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Vanessa Weinling et Agathe Moyet (respectivement directrice et responsable des collections du Musée George Sand et de la vallée noire à la Châtre), Carole Foucault (directrice de la Maison des Traditions de Chassignolles) pour leur relecture attentive, leur expertise et leurs conseils. Ce conseil scientifique s'est tenu en novembre 2022.

Nous remercions M. le Maire (M. Durant), l'équipe municipale et les employés de la commune de Châteaumeillant pour leurs conseils et leur écoute.

Nous adressons nos remerciements aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (abrégée DRAC), le Service Régional de l'Archéologie (abrégé SRA), la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), nos partenaires (Offices de Tourisme Berry Grand Sud, Musées du réseau MCVL, associations castelmeillantaises, Service d'archéologie préventive de Bourges, Archives départementales du Cher, CPIE Brenne-Berry) pour leurs conseils et leur écoute.

Sauf mention contraire, pour tous les visuels : © Musée Emile Chénon

# PARTIE I - ETAT DES LIEUX

## I

## LE MUSEE ET SON ENVIRONNEMENT

### 1. Châteaumeillant, une commune à l'extrémité sud du département et au cœur de plusieurs régions (*voir annexes, p.3*)

Châteaumeillant est situé à l'extrême sud du département du **Cher** et de la **région Centre-Val de Loire** et se trouve à proximité de la **région Auvergne Rhône Alpes**. La commune est éloignée des aires urbaines majeures : Bourges, Tours et Orléans. Le musée ne bénéficie donc pas de ces bassins démographiques et centres culturels de premier rang.

Son aire d'influence s'étend sur un territoire de 30 à 40 kilomètres autour de Châteaumeillant. Ce rayonnement est plus important au sein de la **Communauté de commune Berry Grand Sud** (abrégée CDC BGS) composée de 32 communes, dont elle est l'agglomération la plus importante. Cette CDC est née de la fusion en 2015, de 2 communautés de communes : Boischaud marche (Beddes, Châteaumeillant, Culan, Préveranges, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Saint-Jeanvrin, Saint-Maur, Saint-Priest la Marche, Saint-Saturnin et Sidiailles), et Terres du Grand Meaulnes (Ids-Saint-Roch, Ineuil, Saint-Hilaire en Lignières, Touchay, Ainay-le-Vieil, Arcomps, La Celette, Epineuil-le-Fleuriel, Favardines, La Perche, Saint-Georges de Poisieux, Saulzais-le-Potier et Vesdun, Ardenais, Le Châtelet, Loye-sur-Arnon, Maisonnais, Morlac, Rezay, Saint-Pierre les Bois). La commune de St Vitte a rejoint Berry Grand Sud en 2017.

Constituée de communes rurales, la CDC BGS compte 11721 habitants (chiffres 2018). Elle détient la sixième place en termes de population parmi les seize CDC du Cher, ce qui participe à son dynamisme.

Châteaumeillant présente aussi l'avantage de se situer près d'autres départements et régions : la Creuse, l'Allier et ainsi les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. La ville de Montluçon est située à seulement 43 km de Châteaumeillant.



## 2. Un musée au centre de la ville, mais mal signalé (voir annexes, p.4)

Le musée est situé aux 10 et 12 rue de la Victoire, une petite ruelle à sens unique qui permet de rejoindre deux artères principales de la commune : la place du Docteur Guyot et la rue de la libération. Cette rue est empruntée par les résidents et les parents déposant leurs enfants à l'école maternelle, voisine du musée. Elle ne constitue pas une rue passante. Le musée reste ainsi **isolé au sein de la trame viaire de la commune**. S'ajoute à cela une signalétique peu efficace, voire inexistante à certains endroits (place du docteur Guyot, rue de la Libération, avenue de la République). Seuls des panneaux de petite taille et peu visibles sont situés à l'entrée de la rue.

Le musée est pourtant installé au **cœur du Châteaumeillant antique et médiéval**. Ainsi, un parcours de visite est affiché à l'entrée du musée afin de faire découvrir aux visiteurs les lieux incontournables de la ville (église Saint-Génès, Chapitre, château...).

A l'écart du centre actif, le musée n'en est pas moins un élément structurant pour comprendre l'histoire de la commune. Cette position au centre du parcours historique mériterait d'être affirmée.

Le musée profite de sa proximité avec la place du Docteur Guyot qui offre aux visiteurs la possibilité de se garer facilement. Le musée dispose également d'un parking visiteur réservé aux personnes à mobilité réduite.

## 3. Analyse du bassin démographique : une population vieillissante

Châteaumeillant est une commune de **1768 habitants** (chiffre 2018) qui connaît comme de nombreuses communes rurales un certain déclin démographique. Estimé à 11,82 % par rapport à 2013, ce déclin est nettement supérieur à la moyenne du département du Cher établie à 2,64 %.

La population est à 50,5 % retraitée. Les retraités sont donc la première catégorie socio-professionnelle représentée sur l'ensemble de la commune. Elle est suivie par les employés (14,6%), les ouvriers (8,6%) et les artisans (5,7%).

Après les touristes en période estivale, les retraités constituent une partie importante de nos visiteurs. Ils portent un intérêt particulier à leur histoire et se rendent aux évènements qu'organise le musée (Journées Européennes de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine). Il est essentiel de garder un lien avec cette population mais surtout de **diversifier nos publics** en s'ouvrant à des publics d'âges différents et de situations socio-économiques éloignées des musée.

La commune de Châteaumeillant souffre aussi d'un taux de chômage élevé (19% en 2017).

Le musée doit donc faire face à cette **double problématique : diminution de la population et chômage**, et devra également se tourner vers **d'autres publics**.



#### 4. Le musée et ses principaux partenaires : associations et réseaux

Le musée entretient des liens avec différents partenaires associatifs et institutionnels à l'échelle locale, régionale et nationale.

**Echelle locale** : Le musée collabore avec l'**Association Culture Patrimoine et Terroir de Châteaumeillant** (abrégée ACPTC). Cette dernière organise des visites de ville pendant lesquelles elle réalise une visite guidée du musée. Récemment, d'autres associations locales sont venues au musée ou dans son jardin afin d'organiser des cours d'écriture ou de peinture (Calame & Art, Nids d'écriture en Berry). Les **écoles primaires** de la commune sont aussi parties prenantes des projets du musée grâce au programme « La Classe, l'œuvre ! ». A l'échelle intercommunale, le musée s'est associé au **réseau des bibliothèques de la CDC BGS** au travers récemment d'une lecture au jardin en 2021. L'**Office de Tourisme** de Châteaumeillant, structure dépendant de la CDC, constitue un partenaire essentiel en matière de communication en diffusant notre programmation. En revanche, très peu de partenariats ont été signés avec d'autres musées. Une première et unique expérience de ce type avait vu le jour avec la Maison de Jour de Fête situé à Sainte Sévère sur-Indre (36). Le ticket d'entrée de ce musée permettait de bénéficier d'une réduction au musée Emile Chénon. Cette offre n'a pas remporté un vif succès auprès des visiteurs, ce qui peut s'expliquer par son manque de promotion.

**Echelles départementale et régionale** : Les événements organisés par l'**Agence de Développement du Tourisme & des Territoires du Cher** (Ad2T) ont permis de collaborer avec cette association notamment lors de la journée « Vignes en fête » en 2021.

Le musée fait partie, à titre institutionnel, de l'**association MCVL, Musées en Centre-Val de Loire**<sup>5</sup>. Créée en 1977, elle rassemble le personnel scientifique des musées (conservateurs, attachés, assistants) et représente un réseau de soixante musées de la région Centre-Val de Loire. L'association bénéficie du soutien financier de la Direction régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire, direction déconcentrée du ministère de la Culture, et du Conseil régional du Centre-Val de Loire. L'association propose des formations, des projets, un catalogue en ligne des collections de musée. Elle diffuse l'actualité des musées et le programme des activités pédagogiques sur son site internet et grâce à sa newsletter. L'association, de par l'ensemble de ses actions et son soutien, participe au développement et à la mise en valeur du musée.

**Echelle nationale** : Le musée a intégré le réseau **Archéomuse** en 2021. S'insérer dans un réseau professionnel permet au musée de se faire connaître et de bénéficier d'un réseau d'entraide via des plateformes d'échange et les conférences. Quant à la recherche scientifique, le musée est associé à l'équipe de recherche du site archéologique de Châteaumeillant dirigée par Sophie Krausz (Université Paris 1, UMR 7041).

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE



La consolidation et la multiplication de ces partenariats permettra à la fois d'appuyer le rôle de centre culturel que possède le musée et aussi de participer à sa visibilité.

**Points d'amélioration :****Projets**

Amélioration de la signalétique

p. 81

Développement du réseau

p. 82

Diversification des publics

p. 72

## II CREATION ET EVOLUTION DU MUSEE

### 1. La constitution des collections et la création du musée

Les collections du musée se sont constituées au fur et à mesure des découvertes archéologiques réalisées sur le site de *Mediolanum* situé à Châteaumeillant même. Les premières explorations archéologiques remontent au XIX<sup>ème</sup> siècle et marquent le début de la constitution de cette collection. La fondation en 1961 du musée Emile Chénon permet de rassembler et présenter au public une partie de ces objets.

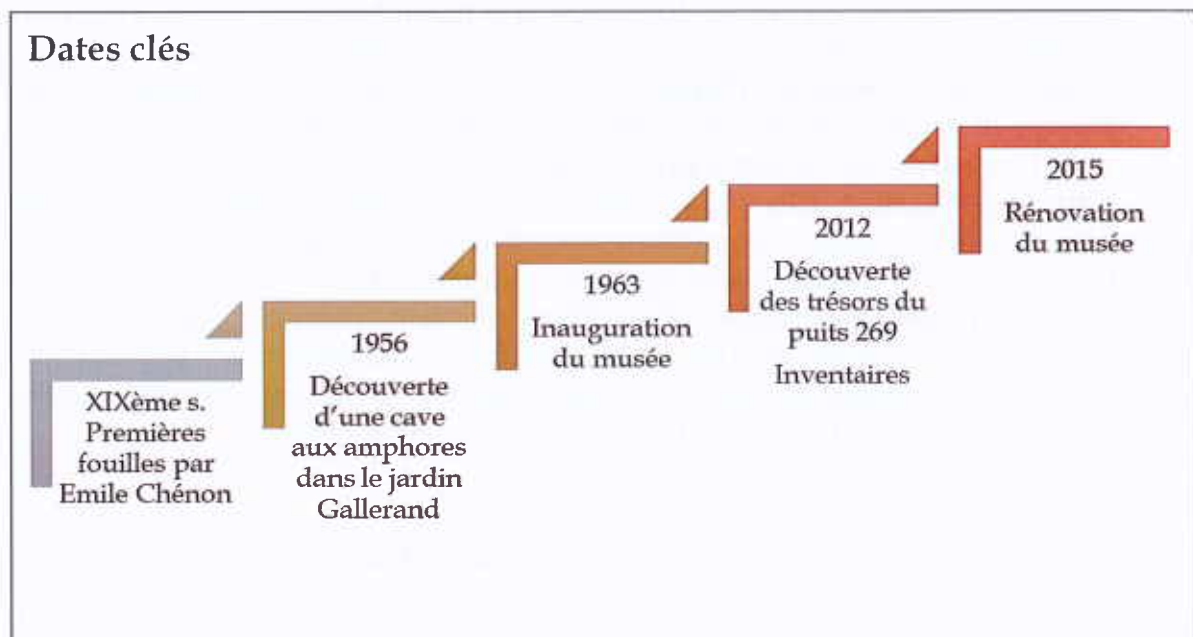


FIGURE 1 DATES CLES DU MUSEE

#### 1.1. *Mediolanum* : un site antique riche (voir annexes, p.5)

Dès le II<sup>ème</sup> s. avant J.-C., une première occupation s'installe à l'emplacement de l'actuel Châteaumeillant, soit à l'extrémité sud d'un promontoire de 250 m d'altitude. Dès 120 av. J.-C., avec l'émergence d'un pouvoir centralisé, le territoire de la cité des Bituriges Cubes s'organise, se développe et voit apparaître des



*oppida*<sup>4</sup>, dont *Mediolanum* fait partie. Organisés autour de la capitale Avaricum (Bourges), les *oppida* se répartissent sur le territoire selon un maillage régulier. Une distance de 50 à 60 km les sépare. Ils développent probablement des fonctions politiques, économiques particulières. Celle de Châteaumeillant pouvait être celle du commerce de vin. Les nombreuses caves à amphores attestent de ce dynamisme économique. Les amphores importées d'Italie étaient stockées dans des caves et sans doute redistribuées vers d'autres cités. La cité gauloise était probablement un centre de distribution. L'agglomération de Châteaumeillant devient donc un *oppidum* aux alentours de 100 av. J.-C. et se dote d'un *murus gallicus*<sup>5</sup> qui lui permet d'affirmer sa puissance aux yeux de tous. En 52 av. J.-C., lorsque Jules César se trouve aux portes d'Avaricum, un second rempart est aménagé : recouvrant le *murus gallicus*, ce talus de terre atteint 17 m de haut. Sa fonction est défensive et dissuasive. L'*oppidum* ne semble pas avoir été attaqué par les armées romaines. Les fouilles entreprises depuis le XIX<sup>ème</sup> s. ont permis de mettre au jour des quartiers d'habitation, d'artisanat, de nombreuses caves à amphores et des puits. Le nom de la cité antique de Châteaumeillant, *Mediolanum*, nous est parvenu grâce à la **Table de Peutinger**. *Mediolanum* figure, en effet, sur cette carte, une copie médiévale d'une carte antique. La route principale qui dessert *Mediolanum* est la voie d'*Argentomagus* (Saint-Marcel) à *Aquis Neri* (Néris-les-Bains), tronçon de la grande voie qui traverse le sud du territoire biturige et conduit de *Lemonum* (Poitiers) à *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand). L'occupation gallo-romaine de *Mediolanum* demeure, quant à elle, peu connue et seuls les vestiges découverts dans le comblement des puits livrent des indices sur cette agglomération. Ces puits destinés à l'approvisionnement en eau et aux activités artisanales de la population accueillent deux types de dépôts : ceux de fondation placés lors de la mise en service des puits et ceux de fermeture lorsque le puits n'était plus utilisé. Ces objets devaient permettre de s'attirer la bienveillance des divinités. Des objets jetés afin de s'en débarrasser peuvent aussi côtoyer ces offrandes précieuses. Le site archéologique a donc livré un mobilier abondant qui a suscité l'intérêt des chercheurs depuis le XIX<sup>ème</sup> s.

## 1.2. Le XIX<sup>ème</sup> s., premières fouilles et constitution d'une collection

Les premières recherches archéologiques sur l'*oppidum* de *Mediolanum* datent de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècles. Emile Chénon (1857 - 1927), professeur de droit et ancien polytechnicien, passionné d'histoire locale, participe ou assiste à ces premières découvertes. Fêru d'archéologie, Emile Chénon devient membre de la société d'antiquaires du Centre (1877), puis membre résidant de la société des antiquaires de France (1909). Son intérêt pour l'histoire locale le conduit à dépouiller minutieusement les archives paroissiales, communales et

<sup>4</sup> Un *oppidum* gaulois est une ville fortifiée.

<sup>5</sup> Un *murus gallicus* est un rempart constitué de poutres entrecroisées, d'un comblement de terre et d'un parement de pierres.



départementales de la région. Mais il est également un homme de terrain et sillonne la campagne à la recherche de vestiges archéologiques qu'il répertorie et dessine. Sa terre natale constitue son terrain d'investigation. L'historien consacre ainsi une grande partie de ses recherches au site de *Mediolanum* à Châteaumeillant. Il n'a de cesse de recueillir les témoignages d'habitants, inventorier les découvertes fortuites, acquérir les puits qui font l'objet de fouilles. Auteur prolifique, il publie de très nombreux ouvrages et articles détaillés sur l'histoire du Berry et de Châteaumeillant en particulier <sup>6</sup>. Au fil de ses découvertes, il rassemble, dans son petit musée archéologique à Acre, situé dans le domaine familial, une grande collection d'objets qui seront après sa mort légués à la Société des Antiquaires du Centre de la France. Cette société, devenue Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry en 1964, a déposé ses collections au musée du Berry à Bourges, actuellement fermé pour rénovation, où elles sont encore conservées en réserve ou exposées. Les archives d'Emile Chénon sont, quant à elle, conservées aux archives départementales de l'Indre à Châteauroux (Fonds érudits, Emile Chénon, F 498-514).

Par ailleurs, l'absence de réglementation en matière de fouilles et de découvertes archéologiques et l'engouement pour les vestiges antiques au XIX<sup>ème</sup> siècle ont contribué à la dispersion et disparition d'un certain nombre d'objets vendus ou donnés à des particuliers. Nous ne disposons d'aucune trace écrite de ces mouvements.

### 1.3. Le XX<sup>ème</sup> s., poursuite des fouilles et création du musée

Les fouilles reprennent à Châteaumeillant en **1956** suite à la découverte fortuite d'une **cave à amphores** dans le jardin dit Kasmareck, du nom de son propriétaire. Le directeur régional des Antiquités historiques, René Louis, fait appel à **Emile Hugoniot**, professeur de Lettres Classiques au collège de Saint-Amand Montrond afin de prendre la direction des fouilles. Il est rejoint par l'archéologue **Jacques Gourvest**, venu étudier le mobilier issu de cette cave. De 1958 au milieu des années soixante-dix, ces deux chercheurs fouillent les **remparts** successifs de l'oppidum, de nombreuses caves à amphores et puits, et mettent en place des opérations de sauvetage dans les jardins de Châteaumeillant.

Ces premières découvertes incitent, dès 1957, la municipalité à dédier aux objets archéologiques une salle de la mairie installée dans le Chapitre. Au fur et à mesure des découvertes, cette unique salle ne suffit plus à exposer les objets au public. A l'initiative du maire de Châteaumeillant, M. Georges Mallet de Vandègre, la société « des Amis de Châteaumeillant » est créée afin de rassembler la collection et de l'installer dans un musée. A cet effet, la municipalité met à disposition une

<sup>6</sup> Emile CHENON, *Histoire de Châteaumeillant*. Tome 1 : Avec une introduction d'Eugène Hubert, Paris, Le Livre d'Histoire, coll. « Monographies des villes et villages de France », 2006. Emile CHENON, *Histoire de Châteaumeillant*. Tome 2, Paris, Librairie Éditeur Guénégaud, 2008.

propriété communale, l'Hôtel Gréguel, anciennement le « Petit Château ». Ce nouveau musée ouvre ses portes au public pour recevoir le 2<sup>ème</sup> Colloque international d'Etudes gauloises, le 28 juillet 1961. En raison d'importants travaux de réfection, il ne fut inauguré officiellement, sous le nom de « **Musée Emile Chénon** » que le **22 septembre 1963**, par M. de Vandègre, maire et conseiller général. Le bâtiment a été inscrit sur la liste des Monuments Historiques en 1964. Jacques Gourvest en devient le conservateur jusqu'à sa mort en 1984. Michel Desnoyers, professeur de Lettres au lycée Madame de Staël à Montluçon, lui succède à ce poste de 1984 à 2001.

Le musée accueille, dans un premier temps, des objets archéologiques protohistoriques, gallo-romains et médiévaux. Puis, il s'est peu à peu enrichi de collections ethnographiques (dons), notamment de vieux outils. Avec la disparition de Jacques Gourvest en 1984, les fouilles ont cessé et le musée resta figé. Dès lors, peu d'aménagements y seront effectués, si ce n'est la réalisation de la reconstitution de la cave à amphores du jardin Gallerand dans les années 80.

Aucun inventaire n'a été réalisé pendant cette période, il faudra attendre 2012/2013 pour qu'un inventaire réglementaire rétrospectif soit rédigé.<sup>7</sup>

#### 1.4. A partir de 2001, nouvelles campagnes de fouille et réaménagement du musée

En 2001, un nouveau programme de fouilles archéologiques est initié par **Sophie Krausz**, archéologue, alors maître de conférences à l'université de Bordeaux Montaigne. Cette nouvelle campagne a pu voir le jour grâce à la constitution par la mairie depuis les années 80 d'une réserve archéologique de 3,5 ha située au sud de Châteaumeillant. Ces recherches se sont concentrées dans un premier temps sur les remparts afin d'en déterminer l'architecture et la chronologie, puis dans un second temps, à partir de 2007, sur le quartier sud de l'oppidum afin d'en déterminer la fonction. En 2012, près de 5600 objets dont quatre bronzes datés du III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C. sont mis au jour dans un puits gallo-romain. La découverte de ce trésor permet d'accélérer le programme de rénovation du musée. Les travaux de **réaménagement et de modernisation du musée** ont été réalisés entre 2014 et juin 2015 par l'Atelier d'architecture Catherine Autissier. Le parcours muséographique a été repensé par Gérard Coulon, conservateur en chef du patrimoine. En l'absence d'un PSC, un programme muséographique avait été rédigé. Sophie Lacan était chef de projet muséographie chargée de la mise en œuvre du nouveau parcours qui se consacre exclusivement à l'histoire antique de Châteaumeillant.

En 2015, le musée s'est donc enrichi des nouvelles découvertes réalisées de 2012 à 2015. Les objets en bronze ainsi que le dépôt archéologique ont pu rejoindre

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur la constitution de l'inventaire, voir p. 28.



l'inventaire réglementaire du musée en passant par la **commission interrégionale d'acquisition en septembre 2015**.

## 2. Un musée dans un Monument Historique : un atout

Le musée Emile Chénon est installé dans un hôtel particulier, dit la « Maison Gréguel » ou encore « le petit château ». Ce bâtiment est inscrit sur la **liste supplémentaire des Monuments historiques** grâce à la présence de certains éléments architecturaux et décoratifs particuliers. La construction de cet édifice débute à la **fin du XIV<sup>ème</sup> s.** Au XV<sup>ème</sup> s.<sup>8</sup>, deux ailes sont construites de part et d'autre du logis originel et une tourelle d'escalier est aménagée devant celui-ci. Des extensions sont également entreprises aux XVII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> s..



FIGURE 2 FENETRE A COUSSIEGES



Par ailleurs, des **fresques** ornées d'enroulements en crosses datées du XV<sup>ème</sup> s. sont encore visibles dans l'encadrement de la fenêtre à coussièges. Sur les murs de la salle adjacente, des rinceaux linéaires avec entrelacs de feuilles brun bleuté sur fond clair sont conservés. Les éléments décoratifs situés entre la cheminée et la façade nord comportent des inscriptions gothiques de la fin du XV<sup>ème</sup> s. Le décor peint des solives de la salle du trésor a été réalisé au XVII<sup>ème</sup> s. lorsque la famille de Marcillac était propriétaire de l'édifice.<sup>9</sup>

FIGURE 3 DETAILS DES FRESQUES

Menaçant de s'effondrer, le bâtiment est racheté par la mairie en 1954 qui souhaite le détruire. Mais, ce projet de destruction est abandonné, le monument est restauré

<sup>8</sup> Nathalie de Burhen et Annie Chazelle, dans leur inventaire général du patrimoine réalisé en 1997 extrait de la base Mérimée, proposent une première datation au quatrième quart du XIV<sup>ème</sup> s. ou premier quart du XV<sup>ème</sup> s.. Les agrandissements datent du deuxième quart du XV<sup>ème</sup> s.. Cette datation est confirmée par l'étude dendrochronologique de la charpente qui a pu fournir deux dates : 1436 et 1448.

<sup>9</sup> Une inscription, maintenant effacée, mentionnait « 1622.DE MARCILHAC GENEST ».

afin d'accueillir la caserne des pompiers. Peu fonctionnel, ce logis n'accueillera jamais les pompiers, mais servira de cantine pour l'école maternelle en 1957. Puis en 1961, le musée y est installé. Le logis est inscrit sur la liste des Monuments historiques le 6 mai 1964.

L'inscription sur la liste des Monuments historiques présente des contraintes certaines : restauration, respect de l'ordonnancement des pièces et de l'intégrité du bâtiment. L'accès des personnes à mobilité réduite à l'ensemble du musée n'a ainsi pas pu être mis en œuvre. **Seules la salle d'accueil, salle vidéo et pédagogique sont accessibles.**

Néanmoins, l'architecture du bâtiment, les fresques murales et le patrimoine historique et local, que représente cet édifice, sont des atouts indéniables pour le musée.

Le dernier bilan sanitaire (voir annexes, p.6) réalisé par les services des Monuments Historiques préconise la réfection du versant de toiture et du couronnement de clôture altérés et la réparation du couronnement de la cheminée. Ces travaux seront réalisés à partir de 2023 et inscrits au budget des services techniques de la commune.

### 3. Le musée et son jardin de type médiéval



FIGURE 4 VUE EXTERIEURE DU MUSEE ET SON JARDIN

Le jardin « type médiéval » et la façade du logis attirent de nombreux visiteurs et participent à la mise en valeur du musée. A chaque saison, le jardin propose un visage différent : **roseraie, herbes aromatiques**, etc. Ce jardin que nous pourrions qualifier de « jardin des simples » a été conçu de manière à mettre en valeur le bâtiment et son origine médiéval. De nombreux promeneurs y déambulent pour y admirer les fleurs, pique-niquer, sans

nécessairement entrer dans le musée. Bien qu'intrinsèquement lié au logis, le **jardin semble déconnecté du musée**. Il n'existe pas de lien fort entre ces deux éléments.



S'LO

## 4. L'évolution de la muséographie

### 4.1. Ancienne muséographie 1961 - 2015

L'entrée du musée s'effectuait au rez-de-cour. L'actuelle salle pédagogique était destinée à l'accueil des visiteurs. Le parcours se voulait globalement chronologique. La première pièce, maintenant salle des recherches, servait aux expositions temporaires. La visite de l'exposition permanente débutait par la **cave aux amphores** créée en 1986. Cette pièce regroupait une vitrine dédiée **aux collections préhistoriques** et une autre présentant l'ensemble des couches archéologiques du site (*murus gallicus* ; rempart massif ; époque gallo-romaine). A l'étage, la première pièce, actuelle salle vidéo, rassemblait les **collections médiévales**. Cette salle pouvait être visitée à la fin de la visite afin de respecter l'ordre chronologique. Le parcours se poursuivait par la salle de **l'indépendance gauloise**. Auparavant composée de trois petites pièces, cette salle est agrandie en 1997 pour n'en faire qu'une seule. A cette occasion, le plafond fut ôté et les solives décorées mises au jour. Les salles suivantes étaient consacrées à l'époque augustéenne « **salle augustéenne** », à la statuaire gauloise et aux rites funéraires « **salle de Cernunnos** », puis à la période gallo-romaine « **salle gallo-romaine** » dans laquelle étaient exposés les chenets, les tuiles, le métier à tisser, les meules.

La politique muséale consistait alors à montrer au public le maximum d'objets. Les vitrines étaient ainsi surchargées, les amphores étaient exposées dans de nombreuses salles. Deux *dolia* étaient posées au sol dans la salle de l'indépendance gauloise.

Les travaux effectués en 1997 ont également permis d'installer le chauffage dans le musée.

Les autres pièces de l'étage servaient de réserves.



FIGURE 5 VITRINE DES CERAMIQUES, ANCIENNE MUSEOGRAPHIE



FIGURE 6 PRESENTATION DES AMPHORES, ANCIENNE MUSEOGRAPHIE

## 4.2. Le réaménagement du musée en 2015 (voir annexes, pp.8-9)

### 4.2.1. La nouvelle muséographie : un musée sur l'histoire gauloise et gallo-romaine de Châteaumeillant

La muséographie a été renouvelée en **2015** lors du réaménagement du musée. Sur la suggestion de Annick Lautraite, conservateur en chef du patrimoine, conseillère pour les Musées à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre (DRAC), cette mission de renouvellement muséographique a été confié à Gerard Coulon, conservateur en chef du patrimoine, par la municipalité de Châteaumeillant, représentée par son maire Guy Bergerault, suite à une délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Ces rénovations ont bénéficié de subventions de la DRAC, de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire, du département du Cher, du Berry Saint-Amandois et de la réserve parlementaire.

Ce nouveau parcours s'articule autour de trois grandes caractéristiques de la ville antique : **les caves à amphores, les remparts successifs et les puits à eau**. Il suit un cheminement chronologique de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine retraçant ainsi 500 ans de l'histoire de Châteaumeillant. Les collections préhistoriques, médiévales et ethnographiques ont intégré les réserves du musée et ne sont plus exposées dans le parcours permanent.

Le réaménagement du musée s'est accompagné de la **modernisation des outils de médiation** : vidéo projection, tablettes tactiles, maquette interactive. Chaque salle dispose d'une signalétique homogène. Des panneaux explicatifs et des cartels sont systématiquement présents. Une plaquette en anglais réalisée en 2021 permet d'accompagner les visiteurs étrangers.

La couleur dominante, le bordeaux, évoque la couleur du vin, l'un des thèmes principaux du musée.

Dès l'accueil, des amphores disposées en pyramide rappellent aux visiteurs le caractère exceptionnel de la découverte des caves dans lesquelles a été retrouvé le plus grand nombre d'amphores italiques complètes de France : plus de 600. La photographie en arrière-plan présente le chantier de fouille afin de suggérer l'importance de cette discipline dans l'histoire de la création, de l'évolution du musée.



FIGURE 7 ACCUEIL DU MUSEE



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

S'LO

Les visiteurs sont ensuite amenés à descendre à l'étage inférieur, au rez-de-cour. La première salle est celle de l'**histoire des recherches** et des archéologues qui ont participé à l'étude et la mise en valeur du site archéologique.

FIGURE 8 SALLE DES RECHERCHES



L'évocation du commerce et du transport du vin entre l'Italie et le centre de la Gaule se poursuit dans **la salle de la cave aux amphores** qui est agencée autour de la reconstitution de l'une d'entre elles. Une tablette permet de visualiser la répartition des caves sur le site archéologique et d'accéder à des documents d'archives de fouilles.



FIGURES 9 CAVE AUX AMPHORES

A l'étage, un **film vidéo** retrace l'histoire générale des recherches et du site archéologique. L'archéologue Sophie Krausz y présente les enjeux de la fouille du site de *Mediolanum*.

Dans la troisième salle, **la salle de l'oppidum**, l'histoire de la ville fortifiée et de ses deux remparts successifs est retracée à l'aide de panneaux didactiques, d'une maquette interactive et d'une reconstitution. Le visiteur découvre également l'organisation territoriale de la cité des Bituriges Cubes occupée par des *oppida* (Bourges, la capitale, Châteaumeillant, Levroux, Saint-Marcel et Hérisson) formant un réseau régulier et par des occupations de moindre importance (moyens et



FIGURE 10 SALLE DE L'OPPIDUM

petits *oppida*, fermes aristocratiques, villages, hameaux...).

La salle relative à la **vie domestique** s'ouvre sur une évocation des héros et ancêtres au travers de la sculpture gauloise. Cette antichambre bleue, tamisée fait rentrer progressivement dans le monde gaulois. Un cheminement thématique permet de découvrir la statuaire gauloise, la vie domestique (la céramique, l'habitat et la parure) ainsi que l'artisanat gaulois



FIGURE 11 VITRINE DES STATUES GAULOISES

(les meules, le textile et la métallurgie).



FIGURE 12 SALLE DE LA VIE DOMESTIQUE



FIGURE 13 VITRINE DU TEXTILE

La dernière pièce qui se découpe en deux espaces distincts est consacrée à la **ville gallo-romaine**. La place de la cité antique y est abordée grâce à un panneau relatif à la table de Peutinger et aux voies romaines. *Mediolanum* est, en effet, mentionné sur la table de Peutinger entre les cités de *Argentomagus* (Saint-Marcel) et *Aquis Neri* (Néris-les-Bains). La **vie domestique** est ensuite évoquée : la céramique, les voies romaines et les rituels funéraires



FIGURE 14 VITRINE DES CERAMIQUES GALLO-ROMAINES



y sont traités. La découverte **des puits et de ses trésors** vient clôturer la visite. Les quatre objets en bronze, pièces d'orfèvrerie luxueuses découverts dans le puits 269 en juillet 2012, sont présentés au centre de cet espace et constituent le point d'orgue des collections.

Une tablette interactive permet de visualiser et d'approfondir nos connaissances concernant les puits de Châteaumeillant.



FIGURE 15 VITRINE DU TRESOR

Le bâtiment accueillant le musée est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis le 6 mai 1964. A ce titre, aucun travaux n'a pu être mis en œuvre, lors du réaménagement du musée en 2015, afin de permettre l'accessibilité de l'ensemble des salles aux personnes en situation de handicap moteur. Les deux étages du musée communiquent entre eux grâce à un escalier à vis du XV<sup>ème</sup> s.. Par ailleurs, les salles sont, la plupart du temps, précédées de quelques marches et de portes trop étroites pour permettre le passage d'un fauteuil roulant, par exemple. Ainsi, **seules la salle d'accueil, la salle de vidéo projection au rez-de-jardin et la salle pédagogique en rez-de-cour sont accessibles aux personnes à mobilité réduite** (voir annexes, p.8).

Ce parcours moderne et innovant est toujours d'actualité. Les visiteurs en soulignent par ailleurs son aspect pédagogique. Néanmoins, le parcours reste le même au fil des saisons, il serait intéressant **de proposer des parcours bis, des expositions dossiers, des focus sur une œuvre afin de fidéliser les visiteurs et proposer une offre plus diversifiée.**

#### 4.2.2. La modernisation du musée : le matériel numérique

Cette rénovation s'est accompagnée de la modernisation des outils de médiation. Ainsi, le musée propose un film sur l'histoire des fouilles et des caves à amphores. Des tablettes tactiles permettent de visualiser la répartition dans la commune des puits et caves à amphores et d'accéder à des archives de fouilles. Enfin, une



FIGURE 16 BORNE INTERACTIVE

maquette interactive présente l'évolution du site aux époques gauloise et gallo-romaine. Ce matériel onéreux commence à présenter des signes de faiblesse. L'une des tablettes a été remplacée en juillet 2021. Il est indispensable de continuer à proposer aux visiteurs cette offre numérique.

## 5. La salle d'exposition des vieux métiers

La municipalité de Châteaumeillant décide en 2015 d'ouvrir une salle d'exposition consacrée aux vieux métiers. La nef du Chapitre (190 m<sup>2</sup>) accueille alors le mobilier d'Art et Tradition Populaires (ATP) et propose des reconstitutions, à partir de vieux outils, des ateliers d'antan. Ainsi, sont proposés, entre autres, l'atelier du forgeron, du cordonnier, les outils du vigneron et de l'agriculteur. Un pressoir à raisin monumental trône au centre de la pièce. Une partie des objets exposés sont inscrits à l'inventaire réglementaire du musée. Quelques brefs panneaux explicatifs permettent de se familiariser avec ces différents métiers. Néanmoins, les visiteurs déplorent le manque d'informations concernant les outils et leurs utilités. Le parcours mériterait aussi une approche beaucoup plus pédagogique et ludique.



FIGURE 17 SALLE D'EXPOSITION DES VIEUX METIERS

L'entrée est libre, gratuite et possible lors des horaires d'ouverture de la mairie. L'établissement est muni de caméras de surveillance visionnées par les agents de la mairie. Cette salle d'exposition est ouverte d'avril à novembre.

### Un musée d'Histoire et de territoire

A l'origine tourné exclusivement vers le mobilier protohistorique et gallo-romain recueilli lors des fouilles, le musée s'est ouvert, à partir des années 60 et 70, à des collections diverses : médiévales, préhistoriques, ethnographiques. En 2013, avant la rénovation, le thème du musée était donc celui de l'histoire de Châteaumeillant et concernait des périodes différentes et des domaines scientifiques variés : l'archéologie et l'ethnologie.

La volonté d'apporter une identité propre au musée a été centrale dans le programme de réaménagement du parcours muséographique. Les fouilles et nouvelles découvertes effectuées en 2012 (les objets en bronze), qui ont permis de mettre en marche ce projet, ont aussi précisé les limites chronologiques et thématiques de ce nouveau parcours. S'articulant autour des grandes caractéristiques de la ville antique : les caves à amphores, l'oppidum et ses remparts, et enfin les trésors des puits à eau gallo-romains, le musée expose une collection unique en France. En effet, l'occupation gauloise a livré plus de 600



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

S'LO

amphores, ce qui fait de cet oppidum un centre de commerce majeur dans le territoire bituriges. Par ailleurs, la succession des remparts – *muris gallicus* puis rempart massif – atteste de l'importance de cette place forte et témoigne de l'histoire mouvementée du site gaulois. La cité gallo-romaine est comme nous l'évoquions précédemment moins bien connue, mais les trésors uniques découverts au fond des puits<sup>1</sup> laissent penser qu'il s'agissait d'une riche cité.

Le musée Emile Chénon possède un fil directeur évident celui du site protohistorique et gallo-romain de Châteaumeillant : le *Mediolanum* de la carte de Peutinger. Le musée retrace toute l'histoire de cette occupation de 200 av. J.-C. à 300 ap. J.-C. et, à une échelle plus grande, sa place et son importance dans le territoire bituriges. Cette nouvelle muséographie offre ainsi aux visiteurs la possibilité de se familiariser avec le passé antique de cette ville.

Ce musée d'histoire reflète aussi les évolutions de la recherche scientifique en archéologie des années 60 à nos jours et par là même évoque l'histoire récente de la ville.

C'est un musée qui peut aussi se définir par d'autres thématiques plus transversales, par ses publics, son territoire, etc. C'est un musée qui accueille différents publics : les locaux grâce à leur intérêt pour l'histoire et le patrimoine ; les touristes qui souhaitent découvrir le patrimoine du sud berry ; les scolaires qui y trouvent un intérêt éducatif, culturel et scientifique. C'est aussi un musée qui se caractérise par son territoire : un territoire rural dans lequel les thèmes de la nature, du terroir sont prédominants et qui ont permis de développer le tourisme vert, l'oénotourisme. Enfin, un musée qui se définit aussi par des thématiques transversales : la nature (jardin), la vie quotidienne et ses sous-catégories l'alimentation, l'artisanat, l'agriculture, le commerce (les collections antiques et ethnologiques du musée). Ces thématiques ainsi que la résonance qu'elles peuvent entretenir avec notre époque sont exploitées au musée dans le cadre d'expositions et d'animations.

### Points d'amélioration :

### Projets

Un jardin à lier au musée

p. 79

Un parcours de visite à enrichir

p. 61

L'accessibilité des œuvres à travailler

p. 70



# III LES COLLECTIONS DU MUSEE

## 1. Statut des collections

Outre les objets inscrits sur l'inventaire réglementaire du musée (40,2%), le musée Emile Chénon possède aussi des dépôts (3,6%). Le reste des objets conservés au musée sont inscrits sur liste d'étude (56,2%).

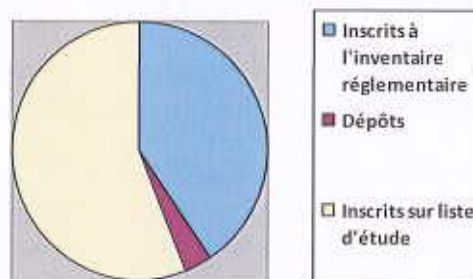


FIGURE 18 REPARTITION DES OBJETS SELON LEUR STATUT

### 1.1. Les collections du musée inscrites à l'inventaire réglementaire

Les collections inscrites à l'inventaire réglementaire du musée Emile Chénon appartiennent à la mairie de Châteaumeillant, en tant que propriétaire du musée et de son bâtiment. Ce sont des collections soumises au code du patrimoine. Elles sont ainsi inaliénables et imprescriptibles (Loi relative aux musées de France, Art. 11 I et II).

Les collections inscrites à l'inventaire réglementaire du musée sont composées à 60,3% d'objets archéologiques (du paléolithique à l'époque moderne) et à 39,7% d'objets ethnographiques (outils du XIX<sup>ème</sup> s.), soit un total de 829 objets.<sup>10</sup>

### 1.2. Les dépôts

Quelques dépôts figurent dans nos collections permanentes.

<sup>10</sup> Pour plus de détails, voir page suivante « inventaire et récolement ».

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-21 1800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

Un **seau en bois gallo-romain** (inv. D.1954.4.1) appartenant à la **Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry** et initialement conservé au Musée du Berry à Bourges est exposé dans la salle des Trésors. Un prêt a été formalisé lors de la rénovation du musée. Cet objet découvert au fond d'un puits de *Mediolanum* par Emile Chénon a toute sa place dans la nouvelle muséographie qui consacre l'une de ses salles aux puits gallo-romains. La convention tripartite entre la commune de Châteaumeillant, la ville de Bourges et la Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry a été signée en 2015 pour une durée de 10 ans renouvelables.

Dans les salles de la vie domestique et de l'artisanat, le musée expose 25 **bijoux** et 10 **fragments de lingotière** provenant de l'oppidum de Levroux (Indre). Cette collection avait fait l'objet d'une exposition temporaire entre 2008 et 2014 sans qu'aucune convention, ni document n'aient été signés. Les objets de cette collection appartiennent à l'Etat. En 2015, le musée a proposé à M. Laurent Bourgeau, alors chef de service au **Service Régional de l'Archéologie**, de régulariser la situation. Si un accord oral avait été donné, aucune convention n'est venue formaliser ce dépôt à ce jour.

### 1.3. Les objets inscrits sur liste d'étude

En 2012, 579 objets ont été placés sur la liste d'étude<sup>11</sup>. Ces collections sont composées à 82,9 % d'objets archéologiques (du paléolithique à l'époque moderne) et à 17,1 % d'objets ethnographiques (outils du XIX<sup>ème</sup> s.).

## 2. Inventaire et récolement

### 2.1. Le premier inventaire réalisé en 2012

En 2012, le musée Emile Chénon a entrepris l'inventaire rétrospectif de ses collections, afin de se mettre en règle avec la loi relative aux Musées de France du 4 janvier 2002. En effet, depuis 1961, aucun inventaire n'avait été réalisé. La date d'acquisition des objets n'étant pas systématiquement connue, l'élaboration d'un enregistrement rétrospectif a été privilégiée. Deux PV et délibérations attestent du récolement de ces objets (2012, 2013).

Catherine Boulou, Sandra Pinto contractuelle recrutée pendant cinq mois<sup>12</sup> et Marion Bouchet<sup>13</sup>, présente deux jours par mois pendant six mois<sup>14</sup>, ont réalisé cet inventaire lors de l'hiver 2012/2013.

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur la constitution de la liste d'étude, voir p. 30.

<sup>12</sup> Contrat financé à 80% par la DRAC Centre Val-de-Loire.

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

Un important travail de recherche a été mené afin de recueillir l'ensemble de la documentation relative aux objets présents dans le musée. Ainsi, pour proposer une description précise des collections, divers travaux scientifiques ont été dépouillés et croisés :

- LAUBENHEIMER, Fanette, BARTHELEMY-SYLVAND Céline, *Des amphores de l'Oppidum de Châteaumeillant (Cher), le matériel des fouilles des XIXe et XXes*, CNRS éditions, Paris, 2010, p.39
- LALLEMAND David, *Contribution à l'étude de la céramique du second Age du Fer dans le centre de la France : la céramique de l'oppidum de Châteaumeillant au travers des fouilles et des publications d'Emile Hugoniot et de Jacques Gourvest*, Mémoire universitaire de DEA sous la direction d'Olivier Buchsenschutz, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998-1999
- BARTHELEMY-SYLVAND Céline : fiches archéologiques sur les objets gaulois et gallo-romains datées de 2002 et 2003<sup>15</sup>
- GAULTIER Aurèle, *La carrière Saint-Martin à Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher) et ses productions dans l'Antiquité*, Mémoire de master 1 sous la direction de Françoise Dumasy, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008-2009

Cette documentation a été confrontée aux fiches établies par Michel Desnoyers, conservateur du musée de 1984 à 2001. Ces fiches inventorient sommairement les objets exposés dans les salles du 1<sup>er</sup> étage. Un numéro précédé de CHM est parfois mentionné mais ne correspond à aucun inventaire connu. De plus, la couverture photographique était partielle.

Certains objets possèdent aussi un numéro de fouille attribué par Jacques Gourvest. Ainsi, certains objets sont déjà marqués de la référence suivante :

CHM.B.IV.2.57.2

Commune (CHM), localisation de la zone (B), Numéro de structure (IV), Chronologie (2), Année (67), Numéro de l'objet (2).

Cette campagne d'inventaire a permis de créer 363 notices :

- de 2012.0.1 à 2012.0.167 ;
- de 2013.0.1 à 2013.0.193 ;

- Trois objets issus des fouilles de 2001 et de 2002, une fibule et deux monnaies portent le numéro d'inventaire suivant : 2001.0.1, 2001.0.2 et 2002.0.1

Ces objets ont fait l'objet d'une couverture photographique en 2012 et 2013. Néanmoins, ces photographies sont très pixélisées.

<sup>13</sup> Céramologue et spécialiste d'archéologie protohistorique. En 2012, Marion Bouchet travaille sur sa thèse de doctorat intitulée : « Dynamique spatiale et temporelle des agglomérations de la fin du Second âge du Fer dans la cité des Bituriges Cubes : Etude céramique des ensembles de Châteaumeillant, Bourges et Levroux (IIe- Ier s. av. J.C.) » sous la direction de Stephan Fichtl et soutenue en 2015.

<sup>14</sup> Idem note 11.

<sup>15</sup> Fiche réalisée dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulé : Les amphores de la moyenne vallée de la Loire : commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons (III<sup>ème</sup> s. av. J.-C.- V<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.).



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

## 2.2. La constitution de la liste d'étude en 2012

En 2012, les objets n'ayant pas intégré l'inventaire réglementaire ont été inscrits sur une liste d'étude sous les conseils de Madame Annick Lautraite, alors conseillère musée de la région Centre. La sélection de ces objets a suivi deux critères principaux : leur état de conservation moyen voire mauvais ou leur manque d'intérêt pour la nouvelle muséographie. En effet, ces objets sont moins bien conservés, plus fragmentaires ou présentent des traces d'anciennes restaurations. Depuis 2012 et 2013, ils figurent sur liste d'étude. Il est **nécessaire de proposer un autre statut à ces collections, dont entre autres : liste documentaire, liste pédagogique ou inscription à l'inventaire réglementaire pour les mieux conservés (note circulaire du 19 juillet 2012).**

## 2.3. Les acquisitions de 2015

Suite aux découvertes archéologiques de 2012, les collections se sont étoffées. La commission scientifique interrégionale d'acquisition réunie le 23 septembre 2015 au siège de la DRAC à Orléans a validé à l'unanimité l'entrée dans les collections des objets en bronze et du dépôt des fouilles archéologiques dirigées par Sophie Krausz. Quarante-cinq notices ont ainsi été intégrées et numérotées comme tel :

- de 2015.1.1 à 2015.1.44 ;
- l'ensemble du dépôt des fouilles de Sophie Krausz réalisées en 2001, 2002, 2003, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 a été intégré sous le numéro 2015.1.0.

Le marquage des objets 2015.1. à 2015.1.44 a été effectué lors du récolement 2022 des collections.

Les collections s'étoffent donc au gré des fouilles archéologiques puisque l'identité du musée est intimement liée au site. Paradoxalement, la surface d'exposition permanente s'étendant seulement 126,5 m<sup>2</sup> n'est pas propice à la multiplication des collections.

Les découvertes réalisées entre 2016 et 2018 n'ont pas encore été intégrées à l'inventaire.

## 2.4. Base de données et inventaire réglementaire

La **base de données Actimuséo** est à jour. L'ensemble des objets inventoriés y figure, ce qui élève le nombre de notices à 408. Le nombre d'objets s'élèvent approximativement à 829. Cette estimation sera ajustée à la fin du récolement. Les notices sont complètes dans la mesure du possible. Le registre « Actimuséo » est clos et complet.

Un **inventaire réglementaire** a été édité regroupant les objets inventoriés en 2012/2013. Consultable au musée, il en existe également un exemplaire dans les archives municipales. Néanmoins, il n'existe pas d'inventaire réglementaire en format papier des acquisitions de 2015. L'inventaire n'a donc **pas été actualisé** après les dernières acquisitions (2016). Il convient donc de procéder à sa mise à jour. Un inventaire réglementaire papier sera réimprimé en partant du registre des notices d'Actimuséo.

## 2.5. Le récolement décennal (2016 - 2025) (voir annexes, pp.10-12)

Conformément au code du patrimoine (article 451-2), les "Musées de France" doivent récolement leurs collections tous les 10 ans. Le second récolement des collections du musée a été initié en 2016 et doit s'achever en 2025. Le plan de récolement rédigé par Sophie Lacan, responsable scientifique du musée Emile Chénon de 2015 à 2020, a été approuvé par la mairie en 2016. Il n'est pas nécessaire de l'actualiser.

En **2019**, 67 objets ont été récolés (soit 32 notices). Une seconde campagne de récolement a été réalisée en janvier 2020 pendant laquelle 101 objets ont été récolés (70 notices dont 14 notices comprenant des lots). Ces premières campagnes réalisées par Sophie Lacan ont permis de récolement les collections archéologiques médiévale et gallo-romaine en réserve.

En **2021**, les objets de la réserve 6 (Arts et Traditions Populaires) ont été récolés. Ce travail a été effectué conjointement par la responsable scientifique (Margaux Thuillier), Lucie Richen (stagiaire en muséographie et médiation culturelle) et Catherine Boulou (médiatrice culturelle). L'enregistrement a été réalisé grâce aux fiches de récolement (format papier) qui ont, ensuite, été saisies sur la base de données informatisée (Actimuséo). 97 objets ont été récolés (77 notices dont 16 notices comprenant des lots).

Ce récolement a permis d'aménager la réserve 6. Des étagères ont été posées, des palettes ont été disposées au sol afin de surélever les objets volumineux. Les objets ont fait l'objet d'un dépoussiérage et réemballage (papier bulle, caisse). Les étagères ont été numérotées ; les objets sont localisés précisément dans la réserve.

**Entre 2015 et 2021, 265 objets ont ainsi été récolés (soit 179 notices sur les 408 figurant dans notre inventaire réglementaire, soit 43,9 % des collections inscrites).**

## 2.6. La numérisation des biens.

La numérisation des biens sur des bases collectives n'a pas été réalisée par l'équipe précédente. Aucune fiche n'a été versée sur la Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP). La fiche du musée figure sur la base Museofile : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/museo/M0233>.

### 3. Collections et conservation

#### 3.1. Les collections au sein du parcours permanent : un riche parcours

Le musée expose plus de 339 objets ou lots. Ces objets se décomptent ainsi : 246 objets inscrits à l'inventaire réglementaire (soit 60 % de l'ensemble des objets inscrits à l'inventaire réglementaire) ; 57 objets inscrits sur liste d'étude (ou provenant du dépôt de fouille ancien), 36 objets sont des dépôts du Service Régional d'Archéologie (abrégé SRA) et du musée du Berry de Bourges.

Les collections au sein du parcours permanent forment un **ensemble chronologique cohérent : de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine**. Leur origine géographique est aussi un fil directeur, puisque l'ensemble des objets provient du site archéologique de *Mediolanum* ou de sites voisins tels Levroux. Le parcours muséal met en valeur les plus belles découvertes du site archéologique et s'achève par le trésor du puits 269, point fort du musée.

##### 3.1.1. L'âge du Fer

Quatre salles réparties sur 94,3 m<sup>2</sup> sont consacrées à cette période. Les collections font l'objet d'une présentation thématique (voir nouvelle muséographie) : caves à amphores, vie culturelle, vie domestique et artisanat.

Ces collections reflètent les diverses évolutions caractéristiques de l'âge du Fer : **structuration croissante de la société, maîtrise de la métallurgie, utilisation de la monnaie et développement des échanges et du commerce avec le reste de l'Europe**.

Les amphores attestent du développement des échanges à cette période et plus précisément de l'importance du commerce de vin avec la Péninsule italique, puisque plus de 600 **amphores** ont été retrouvées sur le site. Deux types d'amphore sont présentes : les greco-italiques découvertes dans des structures datées de la Tène C2/C2-D1 (-200 à 120 av. J.-C.) et de la Tène D1 (-120-75 av. J.-C.); des amphores type Dressel 1 mises au jour dans des structures datées de la Tène D1.

Les collections de l'âge du fer regroupent aussi quelques **céramiques culinaires** présentées dans l'espace consacré à la vie domestique.

La **vie culturelle** est représentée par le buste d'une statue anthropomorphe en pierre et le fragment d'une main. Moyen d'expression peu répandu chez les Gaulois, ces sculptures en pierre sont des productions locales et ont été taillées dans du gré de Châteaumeillant. Anthropomorphes et évoquant principalement des figures masculines, elles appartiennent à deux types de représentations : la statue buste et le personnage assis en tailleur.



La collection de **bijoux en lignite** est représentative des échanges commerciaux entre la région Centre et le reste de l'Europe. Deux centres de production ont pu être identifiés : Bruxières-les-Mines (Allier) et la région du Dorset en Angleterre. Ce commerce à longue distance est également attesté par les perles provenant vraisemblablement d'Europe de l'Est et d'Orient.

Les **monnaies** et leur utilisation attestent de la maîtrise des métaux et des échanges commerciaux. Des **meules et pesons** viennent compléter la collection d'objets liés à l'artisanat.

### 3.1.2. L'époque gallo-romaine

Les deux pièces consacrées à l'époque gallo-romaine s'étendent sur 32,2 m<sup>2</sup>. Les vestiges de cette période sont assez rares sur le site archéologique, ainsi les collections abordent de manière thématique les découvertes les plus significatives : **céramiques de table, rites funéraires et découverte des puits**.

La première pièce se concentre sur les collections de céramique culinaire (sigillée, *terra nigra*) et les objets funéraires (stèle, urne funéraire). La seconde pièce renferme le trésor découvert dans le puits 269 en juillet 2012 : les quatre bronzes, pièces d'orfèvrerie luxueuses, points forts des collections.

- L'œnochoé



FIGURE 19 ŒNOCHOE, VITRINE  
DU TRÉSOR

L'œnochoé en tôle de bronze possède une embouchure trilobée, un fond plat et une anse qui n'était probablement pas celle d'origine. Sur le haut de cette anse figure un visage humain recouvert d'un capuchon ; les bras du personnage reposent en partie sur la lèvre du récipient. La fine rainure présente sur la partie centrale représente le dos et la colonne vertébrale de l'homme. Dans la partie inférieure de l'attache, un visage et un buste sont représentés, sous lesquels apparaissent deux animaux accroupis et affrontés. Ce motif inférieur rare est identique à celui d'une œnochoé découverte à Pompéi dans la maison de Ménandre. Le récipient est une production italique datée du I<sup>er</sup> au III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C. L'anse pourrait, quant à elle, avoir été réalisée à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

- La serrure au buste d'Hercule

Cette plaque rectangulaire en tôle de bronze est ornée d'un buste d'Hercule aux yeux incrustés d'argent. Le héros aux cheveux longs et bouclés est représenté jeune. Il porte un vêtement plissé sur la poitrine. L'arrière de sa tête ainsi que ses épaules sont couverts de la peau du lion de Némée. Cette serrure était celle d'un coffre à couvercle coulissant.



FIGURE 20 SERRURE AU BUSTE D'HERCULE, VITRINE DU TRESOR

- Le cheval bec verseur

Cet objet est composé d'une tête de cheval et d'un long bec verseur de 15,5 cm en bronze. Les détails anatomiques du cheval ont finement été ciselés par l'artiste. On remarque aussi que la crinière est coiffée et son toupet attaché par un lien. Il s'agit probablement du bec verseur d'une *authepsa*. La découverte d'*authepsae* est assez rare, mais quelques-unes ont pu être faites à Pompéi, en Hongrie et en Gaule. Aucune ne présente un bec verseur comparable.



FIGURE 21 BEC VERSEUR A TETE DE CHEVAL, VITRINE DU TRESOR

- Le lion bondissant

Ce lion en bronze massif de 27 cm de long tient dans sa gueule la tête d'un cheval. Les yeux sont incrustés d'argent et les babines du lion sont figurées avec du cuivre. Les pattes avant sont percées de petits trous ce qui indique que l'objet était fixé à un support, vraisemblablement une porte, un portail. A ce jour, aucun parallèle n'a pu être découvert.



FIGURE 22 LION BONDISSANT, VITRINE DU TRESOR

Ce parcours moderne et innovant est

**toujours d'actualité.** Les visiteurs en soulignent par ailleurs son aspect pédagogique. Néanmoins, le parcours reste le même au fil des saisons, il serait intéressant de proposer des parcours bis, des expositions dossiers, des focus sur une œuvre afin de fidéliser les visiteurs et **proposer une offre plus diversifiée.**

### 3.2. Les réserves et leurs collections

Les réserves d'une superficie totale de 234m<sup>2</sup> se répartissent sur les différents étages du musée.

Au rez-de-cour, se trouvent deux pièces de réserve. La **réserve 1** (11 m<sup>2</sup>) abrite la collection de bois gorgés. Ces **bois** ont été découverts dans le puits 269 en 2012. Ils sont actuellement conservés dans des bacs remplis d'eau. Ces bois font partis du dépôt de fouille, inscrit à l'inventaire réglementaire depuis 2015. En face, la **réserve 2** (11 m<sup>2</sup>) regroupe 72 amphores inscrites sur liste d'étude<sup>16</sup> (ces amphores ne sont en général pas complètes et très fragmentaires). La réserve 2 pose des problèmes de conservation préventive. Le taux d'humidité élevé présent dans cette pièce favorise la prolifération de salpêtre qui recouvre le sol de tomettes. A moyen et long termes, ces conditions climatiques risquent de porter atteinte à l'état de conservation des amphores stockées dans cette pièce.

Au dernier étage du bâtiment, les **réserves 3 et 4** (20 m<sup>2</sup>) aménagées de cinq étagères métalliques permettent de stocker dans des caisses Allibert des objets inscrits sur l'inventaire réglementaire (12 caisses) et sur liste d'étude (22 caisses). Ces réserves communicantes rassemblent des objets de différentes périodes :

- préhistorique avec des objets (haches polies, percuteurs, pointes de flèche, lames, éclats, rasoirs, nucleus, bifaces, grattoirs) datés du paléolithique moyen (200 000 - 40 000), paléolithique supérieur (35000-10000) et néolithique (6500-4500) ;
- protohistorique et gallo-romaine (céramique, pesons, fragment d'inscription) ;
- médiévale (céramique, chapiteaux, bénitier, fûts de colonne ...).

La réserve 4 comporte une annexe à l'étage inférieur. Le **coffre-fort** renferme des fibules et des monnaies.

La **réserve 5** (100m<sup>2</sup>) accueille des amphores inscrites sur liste d'étude (40 amphores, 2 *dolia*, 1 jarre) et sur l'inventaire réglementaire (42). Ces amphores sont

---

<sup>16</sup> Ces amphores ont été placées sur liste d'étude en 2012 parce qu'elles ne sont en général pas complètes et très fragmentaires.



entreposées sur un sol recouvert de moquette. L'installation d'étagères ne s'est pas imposée compte tenu de l'architecture en sous-pente de cette pièce.

Les granges situées dans la cour du musée (sans accès direct depuis le bâtiment) abritent cinq salles. Au rez-de-chaussée, la pièce nord est dédiée au dépôt des fouilles anciennes de Gourvest et d'Hugoniot 1956-1983 (48 m<sup>2</sup>) ainsi que des amphores découvertes en 2016 par Sophie Krausz. La pièce centrale (**réserve 6**) abrite la collection d'Art et Tradition Populaires (ATP). La troisième salle, la plus au sud, est utilisée de manière ponctuelle pour des événements. A l'étage se trouvent deux espaces de rangement. Dans la pièce centrale (réserve 6), de nombreux objets ethnographiques étaient entassés et n'étaient pas à l'abri de la poussière. Nous avons constaté un fort empoussièrément de ces collections favorisant leur dégradation progressive. Un gros problème se posait dans cette réserve, puisqu'étaient stockés à la fois des objets inscrits à l'inventaire réglementaire, des objets sur liste d'étude et une série de dons acceptés par l'ancien adjoint à la culture sans consultation préalable de la responsable scientifique, Sophie Lacan. En septembre 2021, la réserve a été rangée, nettoyée ; les objets ont été triés selon leur statut. La pièce centrale accueille désormais seulement des objets inscrits sur l'inventaire réglementaire. Ces derniers ont été dépoussiérés, réemballés (papier bulle) et placés dans des caisses pour les plus petits d'entre eux. Enfin, cet espace est sécurisé et les clés accessibles seulement au responsable scientifique.

Le jardin possède un abri sous lequel est stockée l'importante collection de meules. Pour des raisons de sécurité, elles seront déplacées dans la réserve 6.

Dans la plupart des réserves, les objets inscrits à l'inventaire côtoient des objets inscrits sur liste d'étude. Il conviendra de consacrer des espaces distincts à ces différents objets.

**Le dépôt de fouilles (2001-2016)**, également inscrit à l'inventaire réglementaire, se situe dans un local communal, qui devrait, à l'avenir, être réhabilité en halle couverte « Pôle convivialité ». Les caisses contenant du mobilier archéologique devraient donc être déplacées dans un autre bâtiment communal non encore choisi par la municipalité.

**La gestion et la conservation préventive des collections en salle d'exposition et en réserve est à améliorer dans le cadre de ce PSC.**

### 3.3. Etat des lieux des conditions de conservation

#### 3.3.1. Dans les salles d'exposition permanente

Du fait de l'épaisseur de ses murs, le musée possède une bonne inertie avec une température annuelle moyenne de 23 °C<sup>17</sup>. L'hiver, les radiateurs permettent de maintenir une température stable.

Certaines vitrines possèdent des régulateurs de taux d'humidité : la vitrine du seau et celle des objets en bronze. Les régulateurs sont réglés sur un taux d'humidité de 45 % avec une tolérance de +/- 5%. La température doit être maintenue à environ 20 °C.

Bien que du gel de silice soit placé dans les vitrines contenant des objets en métal, certains se sont dégradés : nous constatons une corrosion active sur la paire de forces (salle de l'artisanat). Un amoncellement poudreux a été relevé à sa base. Par ailleurs, les monnaies composant le trésor monétaire situé également dans la salle de l'artisanat présentent des signes d'oxydation.

L'état sanitaire des autres collections (céramique, bijoux, statuaire) est bon.

Les vitrines sont nettoyées, les objets dépoussiérés une fois par an lors de la fermeture annuelle du musée instituée entre mi-décembre et fin janvier.

### 3.3.2. Dans les réserves

D'après le PV de récolement réalisé en 2019 et les notes du récolement 2020 (réserves 3 et 4), nous apprenons qu'un certain nombre d'objets en fer présente des traces d'oxydation active. Il s'agit principalement de monnaies et de fibules. Les conditions climatiques et de conservation n'étaient pas satisfaisantes. Du gel de silice a été ajouté.

Nous constatons un fort empoussièrément des collections situées dans la réserve 6 (grange) et quelques cas d'infestation.

### 3.4. La sécurité

Le musée dispose d'alarmes anti-intrusion et anti-incendie. Néanmoins, **aucun plan de sauvegarde des biens culturels** n'a été réalisé. Il est indispensable de pouvoir **élaborer ce plan** en concertation avec les services de secours, SDIS et gendarmerie, afin de disposer d'une stratégie de protection ou de déplacement des œuvres en cas de sinistre.

#### Points d'amélioration :

Travail sur les collections (récolement, restauration/conservation, statuts, numérisation, sécurité)

#### Projets

p. 52

Un parcours de visite à enrichir

p. 61

<sup>17</sup> Moyenne réalisée sur l'année 2021/2022 grâce à un thermohygromètre portatif.

# IV LA RECHERCHE

---

## 1. Les études en cours

L'étude du mobilier archéologique est réalisée par **Sophie Krausz**, l'archéologue responsable des fouilles de *Mediolanum* et son équipe de spécialistes. Toujours en cours, ces études ont déjà livré une masse significative d'informations sur le site et son évolution.

**Marion Bouchet**, céramologue protohistorienne, étudie les ensembles céramiques du site. **Fabienne Olmer**, chargée de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (abrégé CNRS), centre Camille Jullian UMR 7299, est responsable de l'étude des amphores.

Les **bois** ont été analysés par **Alicia Torrado Alonso**. **Sophie Liegard** s'est chargée de l'étude du **lapidaire** dans le cadre du Projet Collectif de Recherche (abrégé PCR) « Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et emplois ». Les **meules** ont été analysées par **Olivier Buchsenschutz**, directeur de recherche émérite au CNRS UMR 8607 AOROC<sup>18</sup> et **François Boyer**, géologue, dans le cadre du PCR « Meules » en vue d'une publication dans la Revue d'Archéologie du Centre de la France et d'un enrichissement de la base de données Meule.

Le personnel scientifique du musée a participé à ces diverses études en permettant, entre autres, l'accès aux collections. Les dessins des meules ont été effectués par Sophie Lacan. Il convient de **poursuivre notre implication** au sein de l'équipe de recherche.

## 2. Les publications de 2015 - 2021

Les publications sont présentées en annexes p.13.

---

<sup>18</sup> UMR : Unité Mixte de Recherche ; AOROC : Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident.



### 3. Le centre de ressources documentaires

Le musée dispose d'une salle réservée aux chercheurs. Néanmoins, **cet espace est peu propice à la recherche**. La bibliothèque est restreinte et le mobilier de bureau spartiate. La documentation rassemble les rapports de fouilles de Sophie Krausz, quelques revues d'archéologie régionale, les ouvrages d'Emile Chénon, enfin des ouvrages d'archéologie et d'ethnographie. Il n'existe, à ce jour, pas d'inventaire de cette documentation. Le musée possède aussi les **archives des fouilles** réalisées par J. Gourvest qu'il conviendrait de trier et classer afin qu'elles puissent être consultées plus aisément. Par ailleurs, ce centre ne bénéficie pas d'une véritable politique de développement de ses ressources. Nous ne sommes pas associés à un réseau de professionnels qui nous permettrait d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter.

Ce centre a pour vocation d'accueillir les chercheurs et étudiants dont les sujets traitent des périodes concernées par le musée. Le dernier master en date s'intitulait : « Acquisition, gestion et valorisation du patrimoine numismatique celte et romain dans les musées français ». Il a été soutenu en 2020 par Raphaël Morin sous la direction de Laure Laüt, maître de conférence en archéologie de la Gaule romaine de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. **Le musée doit poursuivre et intensifier son effort d'accueil des étudiants et chercheurs.**

**De manière générale, le centre de documentation n'est pas exploité à sa juste valeur et nécessiterait un réaménagement. Un travail de tri et de mise en valeur du fonds documentaire doit être mis en place.**

#### Points d'amélioration :

Poursuivre le travail de recherche

#### Projets

p. 68

Améliorer les conditions de travail (bureau d'étude)

p. 68

Cataloguer, conserver le fonds documentaire

p. 68

Accueillir davantage d'étudiants

p. 69



## PUBLICS, MEDIATION, COMMUNICATION

### 1. Public et fréquentation

Le musée dispose d'une méthode maintenant bien rodée qui lui permet de connaître ses publics. Un **tableau des effectifs et des origines** est rempli chaque jour. Il permet ainsi de proposer une analyse détaillée des catégories de visiteurs.

#### 1.1. Public et fréquentation 2019 (voir annexes, p.14)

En 2019, la fréquentation du musée s'élevait à **1633 visiteurs**. On observe **une forte saisonnalité** dans la fréquentation : les mois de juin, juillet et d'août restent les plus fréquentés avec 916 personnes accueillies soit 56% de la fréquentation annuelle. Les mois de mai et juin totalisent 487 visiteurs en raison de l'ouverture de l'exposition « la classe, l'œuvre » et des Journées Européennes de l'Archéologie qui accueillent un public local.

Lors des vacances d'été, ce sont principalement des vacanciers français, locaux et étrangers qui viennent visiter le musée. Le reste de l'année, le musée accueille principalement les groupes (associations ou scolaires de la région) et les locaux.

Le musée a accueilli **63 % de visiteurs individuels et 37 % de groupe en 2019**. Les scolaires représentaient 16 % de la fréquentation du musée.

**96%** des visiteurs étaient **français**. Les **4%** restants étaient originaires principalement d'Angleterre, des Pays-Bas et de Belgique. Les visiteurs étrangers visitent donc peu le musée, faute de communication et d'outils de visite en langues étrangères.

La provenance des visiteurs nationaux est surtout régionale : 77 % sont originaires de la région Centre Val de Loire (dont 28 % de locaux, d'habitants de Châteaumeillant). La région Ile-de-France est bien représentée avec 8 % des visiteurs. Viennent ensuite les régions limitrophes : l'Auvergne et les Pays-de-la-Loire avec respectivement 2% des visiteurs. Les autres régions françaises sont assez peu représentées.

## 1.2. Public et crise sanitaire : 2020/2021 (voir annexes, pp.15-16)

En raison de la crise sanitaire, le musée a accueilli en 2020 seulement 516 visiteurs lors des sept mois d'ouverture et 961 en 2021.

En 2020, la fréquentation en juillet et août était nettement inférieure aux autres années avec seulement 304 visiteurs. La fréquentation a atteint 32 % de son chiffre habituel. Ce taux de fréquentation semble se situer dans la moyenne nationale. Le musée Saint Vic à Saint-Amand-Montrond a accueilli 36 % de sa fréquentation habituelle. Les musées nationaux ont, quant à eux, perdu en moyenne 71 % de leur fréquentation<sup>19</sup>.

En 2021, on constate une belle progression de la fréquentation pendant les vacances estivales. 816 visiteurs se sont rendus au musée de juin à septembre. Ils étaient 1066 en 2019 pour la même période. Ce taux de fréquentation élevé malgré la crise sanitaire et l'instauration du passe sanitaire peut s'expliquer grâce à une relocalisation des visiteurs dans les territoires ruraux.

De manière générale, il convient de **poursuivre nos efforts d'accueil des visiteurs et d'augmenter progressivement notre fréquentation**, environ 100 visiteurs supplémentaire par an serait un objectif réalisable.

## 2. Les outils et les actions

### 2.1. Une médiation plébiscitée mais peu renouvelée

Depuis les années 1990, un programme de médiation culturelle a été mis en place.

#### 2.1.1. L'accueil de groupes adultes et scolaires

Le musée a pour vocation d'accueillir les groupes d'adultes et les groupes scolaires de tous les niveaux.

En ce qui concerne **les groupes scolaires**, les visites et ateliers proposés s'adaptent aux programmes scolaires et aux différents niveaux (voir annexes, p.17, 18). **Les visites** accompagnées d'un médiateur permettent d'aborder l'histoire de Châteaumeillant antique à travers plusieurs thèmes s'inscrivant directement dans les programmes scolaires. La vie des gaulois au quotidien, l'artisanat, le commerce, la conquête romaine, la vie gallo-romaine sont expliqués de manière ludique et pédagogique.

<sup>19</sup> Patrimostat 2020, p.20.



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

Le musée peut accueillir cinquante élèves maximum. Dans ce cas précis, nous sommes dans l'obligation de couper le groupe en deux, faute de place suffisante dans la salle pédagogique et le musée. Chaque agent du musée (responsable et médiatrice) se charge d'un groupe. Le premier groupe visite le musée le matin, le second groupe réalise une activité. L'après-midi les groupes sont intervertis. L'accueil des visiteurs individuels est alors compliqué. Une aide extérieure (bénévolat de l'élue déléguée à la culture) est nécessaire afin d'assurer l'ouverture du musée. Si ce n'est pas le cas, le musée peut fermer. Dans ces rares cas, la fermeture est annoncée sur les réseaux sociaux, internet, à l'office de tourisme et sur place.

La pause déjeuner peut se faire à l'aire de pique-nique de l'étang Merlin à proximité du camping municipal ou dans une salle municipale mise à disposition par la mairie.

Les ateliers destinés aux classes sont proposés en supplément de la visite du musée et sont réalisés dans la salle pédagogique :

- \* ateliers manuels (tissage, céramique, mosaïque...)
- \* atelier sur les collections (amphores, monnaies...)
- \* ateliers latinistes (questionnaire et explication sur la religion, les monnaies, la table de Peutinger, Crime sur l'oppidum..)
- \* ateliers sur les métiers de l'archéologie (roman dont vous êtes le héros, céramologue...)

Les groupes scolaires viennent principalement des départements du Cher et de l'Indre et concernent essentiellement les collèges. Le musée doit réussir à **s'ouvrir à toutes les classes d'âge (de la maternelle au lycée) en repensant les ateliers.**

Les **groupes d'adultes** sont accueillis toute l'année et se voient proposer, s'ils le souhaitent, une visite guidée du musée. Ils appartiennent la plupart du temps à des associations historiques de la région. Un partenariat avec l'association ACPTC permet de proposer à ces groupes des journées complètes à Châteaumeillant (restaurant, visite de ville, dégustation de vin).

La politique des publics se concentre sur l'envoi par mail de dossiers destinés aux enseignants et aux associations. Les publics prioritaires sont, depuis 2015, les scolaires et groupes associatifs. Cette stratégie permet d'avoir une visibilité importante auprès d'un public local et régional susceptible de revenir au musée, en famille par exemple. **La consolidation de ces partenariats sera importante et la recherche de nouveaux publics** devra aussi être une priorité pour le développement du musée.

### 2.1.2. La classe, l'œuvre !



FIGURE 23 EXPOSITION LA CLASSE L'ŒUVRE 2019

Le musée participe en collaboration avec les écoles maternelle et élémentaire de Châteaumeillant au programme « La classe, l'œuvre ! ». Tous les ans, un thème est choisi par la médiatrice culturelle. Les classes accompagnées de leur enseignant se rendent ensuite régulièrement au musée durant l'année afin de réaliser ce projet qui est exposé lors de la Nuit

des Musées, en mai. Ce projet permet aux classes de s'approprier l'espace et le langage du musée, de former leur regard à l'art, d'enrichir leur vocabulaire, leur expression écrite et orale, et de laisser libre cours à leur imagination. Les thèmes suivants ont été abordés :

2016 : la serrure et son cache à tête à l'effigie d'Hercule

2017 : le bec verseur et le thème de l'eau

2018 : les statuette gauloises

2019 : l'art du textile gaulois

2020 - 2022 : Le monde de l'enfance chez les Gallo-romains

Les thèmes choisis sont aussi l'occasion d'interroger nos modes de vie actuels : l'écologie (eau), l'habillement, la mode (le textile), le monde de l'enfance (les jeux d'hier et d'aujourd'hui)...

Les ateliers sont pensés et mis en place par le médiateur et un **intervenant extérieur artiste local**. Ces interventions sont rémunérées grâce au budget de fonctionnement du musée. Compte tenu de son succès, ce **dispositif** est à **poursuivre**.

### 2.1.3. Les ateliers estivaux

Des ateliers estivaux sont programmés en **juillet et août** à raison de six ateliers par été et proposent aux enfants de fabriquer une lampe à huile, une mosaïque ou de s'expérimenter au tissage. Ces ateliers sont couplés avec une visite du musée. La majeure partie des participants sont des vacanciers en visite dans le Cher ou en vacances chez leurs grands-parents. Un certain



FIGURE 24 ATELIER "L'APPRENTI CERAMOLOGUE", AOUT 2021



nombre d'habitues y participe régulièrement. Ces ateliers rencontrent un grand succès, mais il conviendrait de **renouveler l'offre d'activités afin de conserver cette attractivité.**



FIGURE 25 ATELIER TISSAGE, JUILLET 2021

Nous avons programmé fin août 2021 de nouvelles activités afin de toucher un public différent, un public plus local qui ne se rend qu'occasionnellement au musée. La première « Dessine-moi un lion », a permis aux participants âgés de 5 ans et plus de confectionner une œuvre collective, un pantin lion, exposé lors des Journées Européennes du Patrimoine organisées au musée le 18 et 19 septembre 2021 sur le thème du Patrimoine pour tous.

La seconde animation « l'apprenti archéologue » a permis à des enfants et adolescents de s'essayer au métier d'archéologue (fouille, tri et inventaire du mobilier découvert, étude et dessin de la céramique). Fort de ce succès, nous projetons de **programmer des activités toute l'année.**

Lors de leur visite, les enfants peuvent aussi disposer de **livrets de visite** disponibles à l'accueil (*voir annexes, pp.19-20*).

#### 2.1.4. Les actions hors-les-murs

Le musée Emile Chénon a organisé en décembre 2019 un premier atelier hors les murs au sein de l'Ehpad de Châteaumeillant. Une première séance avait été consacrée à la présentation du musée, une seconde à un atelier lampe à huile. Ces interventions, qui ont remporté un vif succès auprès des résidents, se sont interrompues lors de la crise sanitaire. Il conviendra de **réitérer l'expérience** avec l'ehpad de Châteaumeillant et ceux des alentours. La subvention accordée par la DRAC Centre-Val de Loire en 2021 afin de rendre accessible les collections auprès des publics empêchés nous a permis de **relancer le processus** (voir détails p. 71).



FIGURE 26 HORS-LES-MURS A L'EHPAD DE CHATEAUMEILLANT



SLO

## 2.2. Les temps forts du musée

Les temps forts du musée se répartissent dans l'année. **Les Journées Européennes de l'Archéologie** (abrégées JEA) qui se tiennent fin juin sont l'occasion de faire découvrir le musée et le site archéologique à de nouveaux visiteurs et de fidéliser les habitués. Ces journées auparavant gratuites ont été payantes en 2021, suite à une orientation différente de la nouvelle municipalité arrivée en 2020, ce qui a eu des effets concrets sur la fréquentation du musée lors des journées de 2021 qui n'ont accueilli que 8 visiteurs, contre 82 en 2019. Revenir à la situation antérieure permettrait de renouer avec les publics habituels des JEA, qui profitent de ces journées gratuites pour découvrir la région et son patrimoine archéologique.

**Les Journées Européennes du Patrimoine** (abrégées JEP) attirent aussi de nombreux publics. En 2021, le thème de l'édition était celui du « Patrimoine pour tous ». Nous avons ainsi choisi de faire participer le public à la conception d'une exposition participative intitulée « Ensemble, faisons vivre le patrimoine ». Visiteurs, enfants du Centre de Loisirs du Châtelet, artistes et amis du musée nous ont fait l'honneur de réinterpréter l'œuvre du musée qu'ils affectionnent le plus.

**La classe, l'œuvre** instituée au musée depuis sa rénovation constitue également un temps fort. L'exposition des œuvres réalisées par les classes est dévoilée lors de la Nuit des Musées. Les parents et familles sont nombreux à venir profiter de cette exposition.

Ces temps forts sont bien institués, le musée peut désormais participer à d'autres journées nationales, européennes.

## 2.3. La communication à développer

La communication est gérée par les employés du musée.

Le musée conçoit un **dépliant** général de présentation en français et anglais qui est distribué dans les Offices de Tourisme du département et des départements limitrophes (voir annexes, pp.21-22). La distribution de ces dépliants est réalisée grâce à l'office de tourisme de la CDC Berry Grand Sud lors des bourses d'échange de documentation touristique du Cher. Nous envoyons également nos dépliants aux offices de tourisme des départements limitrophes, à un panel de musées de la région Centre-Val de Loire et des départements limitrophes.

Des **affiches** (JEA, activités estivales, expositions...) éditées au musée sont diffusées chez les commerçants de Châteaumeillant et sur les panneaux d'affichage du musée. Ces documents sont aussi envoyés par mail aux partenaires : écoles, collèges et lycées, Offices de Tourisme, musées, journalistes, Amis du Musée, présidents des associations culturelles du territoire, partenaires touristiques du territoire.

Faute de temps et de personnel, aucune campagne d'affichage n'est organisée en dehors de Châteaumeillant que ce soit sur le territoire de la Communauté de

Communes ou dans les villes voisines, ce qui doit indéniablement porter préjudice aux activités proposées par le musée.

Les événements organisés par le musée sont relayés par les **offices du tourisme** du département et des départements limitrophes par mail, newsletters, plaquette touristique ou affichage. Les journaux locaux (*l'Echo du Berry, Berry républicain, ...*) se font aussi l'écho des animations et nouveautés proposées. Ce moyen de communication est indispensable afin de toucher une population qui n'a pas ou peu accès à internet. Par ailleurs, le musée adhère à l'**association MCVL** qui relaie notre programmation grâce à son site internet et à sa newsletter. Une page dédiée au musée est consultable sur le site internet de l'association : <https://www.museescentre.com/lesmuseesenregion/musee-emile-chenon>.

Le musée dispose de son propre **site internet**, de son profil et de sa page **facebook**, d'un compte **twitter** et très récemment d'un compte **Instagram** (juillet 2021). L'animation de ces réseaux est réalisée par la médiatrice et la responsable scientifique. Certains réseaux sont peu actifs, comme Twitter par exemple. L' élu délégué à la communication relaie aussi les événements sur le réseau social (facebook) de la mairie. Notre programmation est également partagée par le blog et le facebook du groupe « Nous en Boischaut-sud » qui répertorie les événements et animations dans le Berry et en Boischaut sud (entre Indre et Arnon : Châteaumeillant, Le Chatelet, Lignières, et alentours ...).

Cette stratégie de communication semble efficace. Néanmoins, certains visiteurs, notamment de Bourges, nous ont fait part de la méconnaissance du musée dans leur ville. Une **nouvelle stratégie de communication doit être entreprise afin de rendre visible le musée dans les grandes villes alentours**.

Le musée n'a **pas** non plus **d'identité visuelle** : il n'est pas doté d'un logo ni d'une charte graphique.

#### 2.4. Horaires et tarifs

Du 1<sup>er</sup> février au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre, le musée est ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h. En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. La fermeture annuelle a lieu du 15 décembre au 30 janvier.

Plein tarif	4,5 €
Tarif réduit (enfants de 12 à 18 ans, étudiants, groupe (plus de 10 personnes))	3 €
Pass annuel	12 €
Tarif scolaire (hors CDC)	2 €
Gratuité (scolaire de la CDC, enfant de moins de 12 ans)	0 €

FIGURE 27 TABLEAU DES TARIFS DU MUSEE

Les tarifs du musée ont été fixés en 2015. En 2021, un pass annuel d'un montant de 12 € a été voté par la nouvelle municipalité et intégré à l'offre tarifaire.

Jusqu'en 2019, le musée proposait des journées gratuites réparties sur l'année afin d'attirer différents publics : la Nuit des Musées, les Journées Européennes de l'Archéologie, le 14 juillet et les Journées Européennes du Patrimoine. Ces événements permettaient d'augmenter le nombre de visiteurs et d'accrocher ceux qui souhaitent profiter de la gratuité pour découvrir de nouveaux musées. Depuis 2020, la gratuité concerne la Nuit des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine<sup>20</sup>. Revenir à la gratuité pour l'ensemble de ces journées permettrait de conserver une cohérence dans l'offre tarifaire, de soutenir la fréquentation et de mobiliser judicieusement les équipes lors de ces temps forts.

En 2019, 57% des entrées ont été payantes et 43% gratuites. Ce ratio se situe dans la moyenne des Musées de France de la région Centre-Val de Loire<sup>21</sup> et dans celle des Musées de France au niveau national<sup>22</sup>.

Selon l'enquête « A l'écoute des visiteurs » initiée en 2010 par la Direction générale des patrimoines et réalisée chaque année « l'accès à la gratuité a compté dans la décision de visite de 68% de ses bénéficiaires. »<sup>23</sup> Cette enquête souligne l'intérêt de la gratuité pour certaines catégories de population : étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, ... Les projets envisagés concernant la diversification des publics nous amèneront à aborder la question de la gratuité pour certains visiteurs (handicapés, demandeurs d'emploi...).

### Points d'amélioration :

Diversifier les publics

Renouveler la médiation

Améliorer la communication

### Projets

p. 72

p. 74 ; 79

p. 76

<sup>20</sup> Pour plus de cohérence, les Journées Européennes de l'Archéologie 2022 permettront de visiter le musée gratuitement. Les animations seront payantes.

<sup>21</sup> *Patrimostat 2020*, p.40

<sup>22</sup> *Patrimostat 2020*, p.28

<sup>23</sup> *Patrimostat 2020*, p.12.



# VI MOYENS ET FONCTIONNEMENT

## 1. Moyens humains

Le musée compte **deux employés permanents**. Catherine Boulou était la **médiatrice culturelle** du musée depuis 2002 à raison de 22h par semaine (0,75 ETP). Margaux Thuillier (1 ETP), la **responsable scientifique** à temps complet, est arrivée le 19 avril 2021. Catherine Boulou est en retraite depuis mai 2022. Son départ a nécessité le recrutement d'un médiateur, chargé des publics et de la communication à temps plein : Zoé Dauzat. Le responsable scientifique est placé sous l'autorité directe de la secrétaire générale des services de la commune (Delphine Morand) en lien avec la déléguée municipale chargée de la Culture (Catherine Cluzel) (*voir annexes, p.23*). Le médiateur/chargé des publics et le responsable scientifique travaillent au sein du musée et plus précisément dans la salle d'accueil.

Un **renfort saisonnier** à 20h par semaine permet d'ouvrir le musée tous les jours en juillet et août. Le reste de l'année, le recrutement d'un vacataire pourrait nous aider lors des visites de groupe. Le recours à un **service civique** est envisagé par la commune dans le cadre de projet particulier.

### 1.1. Le responsable scientifique

La fiche de poste du responsable scientifique<sup>24</sup> regroupe les activités suivantes :

- Gestion et conservation des collections 20% ;
- Direction du musée / Elaboration et mise en œuvre du projet scientifique et culturel du musée 40% ;
- Transmission et partage du savoir ainsi que médiations aux publics 10% ;
- Communication 10% ;
- Accueillir et renseigner les visiteurs 10% ;
- Gérer la billetterie et la boutique du musée 10%.

<sup>24</sup> La fiche de poste mentionne dans la catégorie « fonction » : responsable scientifique. Ce poste est aussi chargé de la direction du musée. Une modification de la fiche de poste permettrait d'éclaircir ce point.

## 1.2. Le médiateur culturel

La fiche de poste du médiateur regroupe les activités suivantes :

Missions principales :

- Organiser et mettre en œuvre les dispositifs de l'action culturelle ;
- Sensibiliser les publics au patrimoine par la mise en œuvre d'ateliers et de parcours pédagogiques et la diffusion de documents d'information ;
- Accueillir les groupes adultes et les scolaires ;
- Animer des activités culturelles et pédagogiques ;
- Participer à l'éducation artistique et culturelle des publics scolaires.

Missions spécifiques :

- Accueillir et renseigner les visiteurs ;
- Gérer la billetterie et la boutique du musée ;
- Assurer la promotion et la communication du musée ;
- Détachement auprès du responsable scientifique pour des missions de secondement dans le cadre de la conservation des collections.

Le médiateur est recruté sur un poste d'adjoint territorial du patrimoine.

Compte tenu de la diversification de nos tâches, il est **indispensable** de nous **former et approfondir nos connaissances**.

L'équipe du musée s'appuie également sur d'autres services de la ville : le **service technique et espaces verts** (entretien du bâtiment, du jardin, aide à la manutention), le **service école/entretien des locaux** (ménage, organisation d'événements), le service comptabilité (paies, factures...) et le **service administratif** (délibérations, finances...). L'entretien général du jardin est réalisé par l'**entreprise paysagiste** Desabres. Par ailleurs, certains équipements sont disponibles grâce à l'**intercommunalité** (barnum, grandes tables...).

## 2. Moyens financiers

Le musée dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 2000 euros hors salaires. Ce budget comprend l'achat de matériel pour les expositions temporaires, les ateliers estivaux, la conservation préventive et le rangement des collections, mais aussi la rémunération des intervenants pour les projets de l'opération « La classe, l'œuvre ! ». Les dernières subventions demandées auprès de la DRAC ont été accordées en 2014 pour la rénovation du musée. La phase d'élaboration des

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

S'LO

projets scientifique et culturel du musée a permis dès 2021 de bénéficier de nouvelles subventions (accessibilité des œuvres - projet handicap, voir p.70) et d'ouvrir une ligne conservation/restauration sur le budget d'investissement. **L'augmentation du budget et la diversification des financements est une priorité afin que le musée puisse se redynamiser.**

Depuis 2021, toute la **boutique** gérée précédemment par une association (ACPTC), est en régie de recette. Nous disposons également depuis mai 2021 d'une caisse enregistreuse et d'un terminal de Paiement Electronique. Cette modernisation des moyens d'encaissement et de paiement facilitent les achats des visiteurs. La commune a racheté à l'association les articles qui lui appartenaient et a repris à son compte les dépôts ventes au moyen de convention de dépôt vente annuel. En 2021, les recettes du musée (billets d'entrée et boutique) ont atteint 3096 €. La part relative aux entrées et ateliers s'élève à 2069 €, celle de la boutique à 1027 €. En 2018, la recette du musée entrées et boutique compris était de 1459,5 € et en 2019 de 3151 €.

#### Points d'amélioration :

#### Projets

Poursuivre les formations

p. 86

Pérenniser et développer les emplois

p. 85

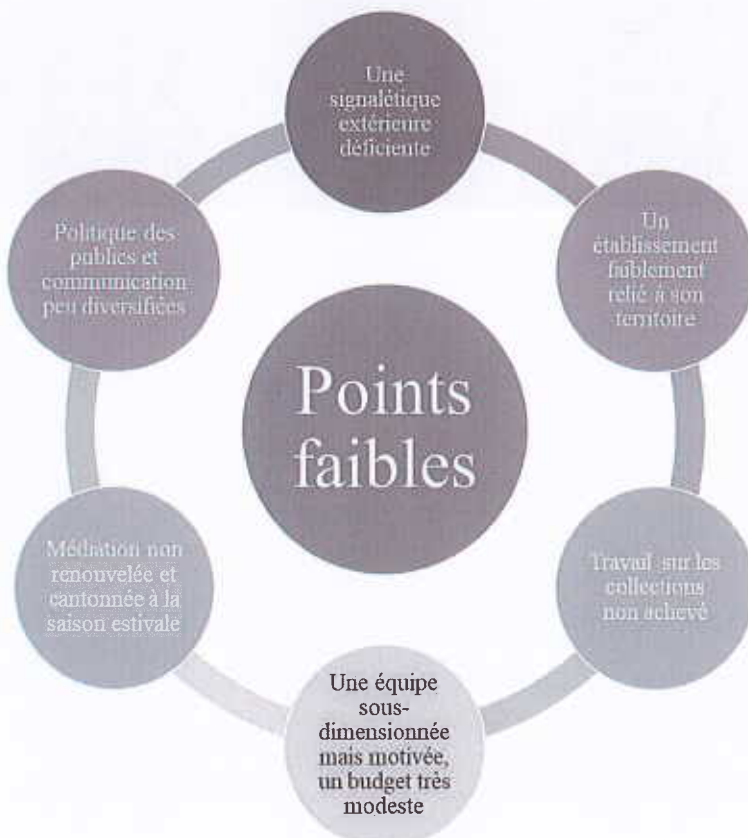
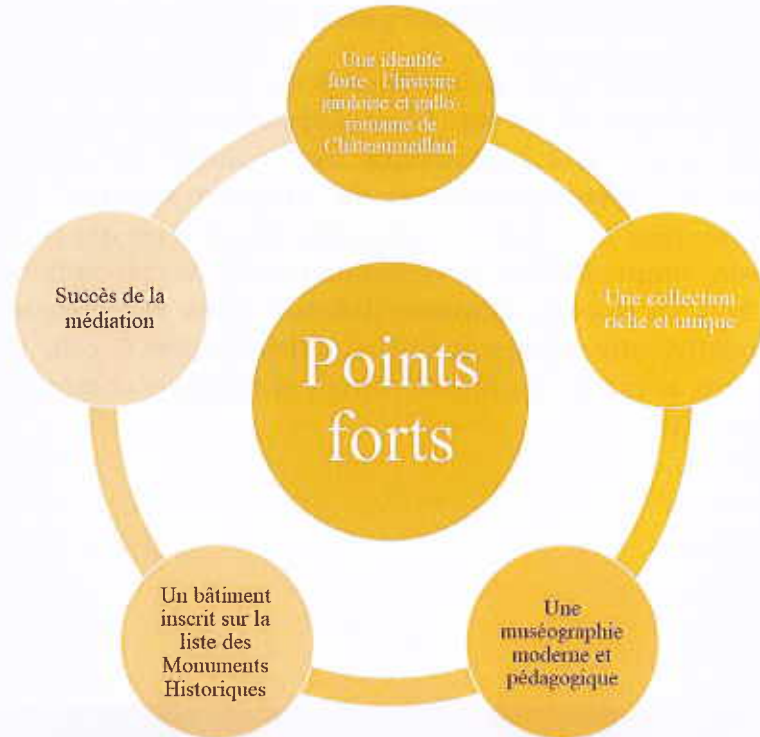
Des moyens financiers à développer et à diversifier

p.87





# SYNTHESE DU DIAGNOSTIC



## PARTIE II – LE PROJET

# AXE 1

## CONSERVER, VALORISER LES COLLECTIONS

### 1. La poursuite du récolement décennal (2016-2025) : une obligation légale et un travail scientifique primordial

Conformément au code du patrimoine (article 451-2), les "Musées de France" doivent récolement leurs collections tous les 10 ans. Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien.

#### Situation actuelle

- Le récolement décennal (2016-2025) n'est pas achevé. Entre 2015 et 2021, 265 objets ont été récolés (soit 179 notices sur les 408 figurant dans notre inventaire réglementaire).

#### Objectifs

- Achever le récolement
- Procéder aux activités de post-récolement

## PROGRAMMATION

- Rappel des actions 2022

En janvier 2022, le récolement des objets localisés dans les salles du musée et la réserve 5 a été réalisé. Un dépoussiérage a été effectué lorsque cela s'est avéré nécessaire. De plus, cette campagne de récolement a permis d'identifier les objets intégrés à l'inventaire en 2016 qui n'avaient pas encore été marqués sur lesquels ne figurent pas encore de numéro d'inventaire. Le marquage direct ou l'étiquetage de ces objets a ainsi été effectués.

SLO

Un Procès Verbal (PV) de récolement sera réalisé en fin d'année, puis transmis à la DRAC.

- 2023

L'année 2023 sera la dernière année de récolement. Elle permettra d'effectuer le récolement des meules et du dépôt de fouille inscrit à l'inventaire réglementaire.

## 2. Conservation-restauration : sauvegarder le patrimoine

### Situation actuelle

- Des objets qui se détériorent
- Un contrôle du climat aléatoire

- Réaliser la restauration des collections qui le nécessitent
- Poursuivre et améliorer les conditions permettant un bon état de conservation

### Objectifs

## PROJETS

- Les restaurations

La restauration est régie par le Code du Patrimoine :

*Article L452-1 Version en vigueur depuis le 09 juillet 2016, Modifié par LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 67*

*Toute restauration d'un bien faisant partie d'une collection d'un musée de France est précédée de la consultation des instances scientifiques prévues à l'article L. 451-1.*

*La restauration est réalisée par des spécialistes présentant des qualifications ou une expérience professionnelle définies par décret sous la responsabilité des professionnels mentionnés à l'article L. 442-8.*

Le récolement est l'occasion d'identifier les œuvres à restaurer et de mettre en place un calendrier pluriannuel de restauration. Les premières phases de récolement ainsi que l'observation quotidienne des collections ont déjà permis d'identifier des objets qui nécessiteraient une restauration.

Les projets de restauration seront soumis à la commission scientifique régionale compétente en matière de restauration, organisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le calendrier annuel prévoit en général deux commissions, la



première se tenant en mars, la seconde en septembre. La commune sollicitera une demande de financement auprès de la DRAC grâce au Fonds Régional d'Acquisition/Restauration des musées<sup>25</sup>. Afin de soutenir l'intégrité matérielle des collections dans les 65 musées de France en Centre-Val de Loire, l'État - DRAC Centre-Val de Loire - s'associe au Conseil régional grâce au Fonds régional de restauration pour les collections. Néanmoins le conseil régional a dénoncé la dernière année de la convention en cours (2019-2022).

Le premier dossier pourra être proposé à la **Commission Scientifique Régionale** conservation-restauration en septembre 2022. Aucune restauration n'ayant été effectuée depuis un certain temps, le musée ne disposait pas de budget de restauration depuis 2015. Pour l'année 2022, un budget d'investissement de 2000 euros a donc été défini pour les besoins des premières restaurations.

Les opérations de restauration 2022 - 2026 porteront principalement sur le mobilier métallique (paire de forces, monnaies...) exposé et en réserve.

- La conservation préventive (récapitulatif, annexes, p. 24)

La conservation préventive est définie comme :

*La conservation préventive intervient sur l'ensemble des domaines qui ont ou peuvent avoir des incidences sur l'intégrité d'une collection, d'un objet ou d'une œuvre d'art et menacer à terme leur existence. Elle concerne autant l'analyse et la gestion de l'environnement, les facteurs de prédation et de risque, la manipulation, les conditions de stockage ou de présentation, que la connaissance matérielle des œuvres. Elle constitue avec les procédures d'inventaire et de récolement une composante essentielle de la gestion des collections, intégrée dans un projet scientifique et culturel du musée.*

Définition du C2RMF<sup>26</sup>.

Afin de mettre en place un plan de conservation et adopter les bonnes pratiques, le musée sollicitera, à l'automne 2022, **une mission conseil sur place auprès du département de la conservation préventive du C2RMF** concernant la gestion climatique. A défaut, une étude en conservation préventive sur l'ensemble des collections devra être réalisée auprès d'un prestataire agréé. Dans ce cas, un financement peut être demandé à la DRAC en soumettant un projet à la CSRR (Commission Scientifique Régionale Restauration/Conservation).

Cette mission nous conseillera sur la façon d'améliorer la gestion climatique du musée. Une **révision du budget** pourra être réalisée à l'issue du rapport afin de mettre en œuvre les recommandations du C2RMF.

<sup>25</sup> Afin de soutenir l'intégrité matérielle des collections dans les 65 musées de France en Centre-Val de Loire, l'État - DRAC Centre-Val de Loire - s'associe au Conseil régional grâce au Fonds régional de restauration pour les collections (FRAR). Néanmoins le conseil régional a dénoncé la dernière année de la convention en cours (2019-2022).

<sup>26</sup><https://c2rmf.fr/conservation#:~:text=C2RMF%2F%20%3F&text=La%20conservation%20pr%C3%A9ventive%20intervient%20sur,menacer%20%C3%A0%20terme%20leur%20existence.>

SLOW

## Dans les salles d'exposition

Lors de la fermeture du musée, le nettoyage des vitrines et le dépoussiérage des collections sont réalisés. Le gel de silice est régénéré ou remplacé dès que nécessaire.

Un **contrôle systématique du climat (température et hygrométrie)** dans les salles d'exposition et les vitrines contenant des objets fragiles et sensibles a été instauré dès le début de l'année 2022. Ces contrôles réguliers, à raison d'une fois par semaine, nous permettent de connaître les variations saisonnières de température et d'hygrométrie, de les comprendre, et à l'avenir, de pouvoir les prévenir, éviter ou atténuer. Ce contrôle réalisé manuellement grâce à un thermo-hygromètre stylo est effectué par le responsable scientifique. Néanmoins, toute l'équipe – du médiateur aux agents de nettoyage – participe à ce contrôle (principalement pour les vitrines disposant d'un système de contrôle de la température et de l'hygrométrie dont la lecture se fait directement).

Afin de gagner en temps et en précision, le musée s'équipe dès 2022 d'un **enregistreur de température et d'humidité** pour la salle principale d'exposition (salle des bronzes). Les relevés seront plus fréquents et précis. Un autre devra être installé dans l'annexe de la réserve 4 en 2023 (réserve contenant des objets métalliques).

## Dans les réserves

Un **protocole de gestion, d'entretien des collections et des locaux** doit être mis en place afin d'assurer la conservation préventive des collections. (*annexes, p.24*)

**Réserve 1** : La conservation des bois gorgés, inscrits à l'inventaire, nécessite le changement de leur eau tous les 1 à 2 mois. Les opérations de vidange étant longues, une pompe à eau a été achetée en juillet 2021. La présence d'insectes doit être surveillée. L'utilisation d'eau de javel est requise dans ce cas, d'après les conseils de Didier Pousset, archéodendromètre au Laboratoire d'expertise du bois et de datation par dendrochronologie de Besançon. Pour assurer leur bonne conservation, ces bois sont pour l'instant conservés dans de l'eau. Une opération de consolidation de ces bois archéologiques n'est pas envisagée compte tenu du financement que cela représenterait.

**Réserve 2** : Cette réserve qui accueille du mobilier sur liste d'étude (des amphores) voit son sol recouvert de salpêtre. Nous prévoyons des nettoyages au cours de l'année (nettoyage de la réserve et dépoussiérage des collections), une aération de la pièce et l'achat d'un **déshumidificateur** afin d'atténuer ce phénomène (2024).

**Réserves 3 et 4** : Les objets, bien rangés dans des caisses, sont à l'abri de la poussière. Mais un nettoyage des réserves est à planifier chaque année. Le gel de silice présent dans les caisses contenant des objets métalliques doit être remplacé

ou régénéré dès qu'il a atteint son seuil d'absorption d'humidité. **Un enregistreur de température et d'humidité sera installé en 2023** dans l'annexe de la réserve 4 qui contient les objets métalliques.

**Réserve 5** : Le nettoyage de la réserve doit être effectué plusieurs fois par an. Une surveillance de la présence de rongeurs est à prévoir chaque année.

**Réserve 6** : La réserve 6 accueille le mobilier d'Art et Tradition Populaires. La phase de récolement a permis de sécuriser cette réserve. Les objets ont été triés et rangés : les objets de petites tailles (serpes, herminettes, marteaux, traitoirs...) sont désormais emballés dans du papier bulle et placés dans des caisses Allibert posés sur des étagères ; les objets volumineux (cardeuse, tarare, charrue...) sont placés sur des palettes. Des bâches protectrices doivent être disposées sur ces objets en 2022. Deux nettoyages et dépoussiérages par an doivent être effectués dans cette réserve : au printemps et à l'automne. Une attention particulière doit être apportée aux risques d'infestation.

Le bâtiment dans lequel se trouve le dépôt de fouille doit être réquisitionné par la mairie pour y installer une halle couverte « Pôle convivialité ». Un bâtiment à proximité du musée doit être libéré pour installer le dépôt, celui-ci n'a pas encore été trouvé par la commune. Un protocole strict de déménagement des caisses devra être mis en œuvre. Ce déménagement sera effectué par l'équipe du musée, les chercheurs associés et les équipes techniques de la mairie.

### 3. La politique d'acquisition : l'enrichissement des collections

#### Situation actuelle

- Les objets mis au jour sur le site archéologique de Châteaumeillant de 2016 à 2018 ne sont pas encore intégrés à l'inventaire réglementaire. Ces objets sont actuellement propriété de la commune.
- Des dépôts non encore officialisés.

#### Objectifs

- Enrichir les collections du musée
- Enrichir le parcours muséographique
- Renouvellement et mise en conformité des dépôts

## PROJETS

- Les inscriptions à l'inventaire réglementaire



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLO

Dans le cadre d'une acquisition, le musée doit soumettre, après délibération de la commune, son projet d'acquisition à la Commission Régionale d'Acquisition (CSR), plus particulièrement à la commission scientifique régionale d'acquisition des Musées de France. Celle-ci émet un avis, favorable ou défavorable sur l'opportunité scientifique de ce projet. Au préalable, la consultation et l'avis du Service des Musées de France (SMF) et du grand département patrimonial Département des antiquités Nationales (MAN) sont indispensables.

Dans la continuité de ce qui a précédemment été fait (acquisition 2015), nous souhaitons **intégrer à notre inventaire réglementaire les découvertes réalisées sur le site archéologique de Châteaumeillant de 2016 à 2018**. Ce dossier comprendra la totalité du dépôt actuel des fouilles actuellement entreposé dans un local communal. Les œuvres les plus remarquables seront présentées à part. Le dossier d'acquisition sera proposé en 2024. **L'enregistrement des notices** sera réalisé sur Actimuséo dès l'avis de la commission d'acquisition (2024), puis un **inventaire papier sera réimprimé (2024)**.

Ces objets ont été découverts sur un terrain appartenant à la commune de Châteaumeillant. L'acquisition de ce terrain étant antérieure à la promulgation de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016<sup>27</sup> relative au patrimoine, le régime de propriété reste inchangé. Il s'agira donc d'un changement d'affectation. Aucun financement n'est donc à prévoir.

L'intérêt de cette acquisition réside dans la **valeur archéologique et historique** des objets présentés. Ils permettront d'éclairer l'histoire de Châteaumeillant et de son oppidum. Issus de fouilles récentes, ces objets mettent aussi en avant la progression de la recherche scientifique et seront l'occasion d'actualiser nos connaissances.

Parmi les objets composant le dépôt de fouille, deux d'entre eux peuvent être particulièrement mis en valeur. Découverts au fond d'un puits (le puits 512), une statue anthropomorphe et un chenet apportent des indications précieuses sur la transition entre les périodes gauloise et gallo-romaine.

La plupart de ces objets, et principalement la céramique, seront conservés dans le dépôt archéologique municipal. Ces caisses sont déjà entreposées dans une salle du dépôt archéologique, la place est donc suffisante. Les objets les plus précieux seront conservés dans le coffre de la réserve 4. Certains feront l'objet d'une exposition dossier (2025) ou intégreront le parcours permanent dans les vitrines disponibles pouvant les accueillir : les vitrines des objets indéterminés et des objets de la vie quotidienne peuvent être modifiées.

---

<sup>27</sup> Le décret n°2017-925 a été publié le 9 mai 2017.

### La statue anthropomorphe

A proximité de ce crâne a été mise au jour une statue gauloise brisée appartenant à la typologie des bustes celtiques. La partie haute a bien été découverte au fond du puits 512, la partie basse dans une fosse à huit mètres du puits. Cette statue sculptée dans un grès de Châteaumeillant représente un homme au torque qui tient un anneau plaqué sur son torse. Brisée intentionnellement au niveau du nombril, cette statue pourrait symboliser la destitution des élites ou d'une famille.



FIGURE 28 STATUE ANTHROPOMORPHE DECOUVERTE DANS LE Puits 512 A CHATEAUMEILLANT

### Le chenet



Le chenet en terre cuite à protomé de cheval est découvert brisé. Il est présenté au public restauré. Le pied du chenet est, quant à lui, manquant. Cet objet est décoré de peinture blanche et de gravures. Les détails morphologiques sont représentés de manière figurative. Les narines et la bouche sont incisées. Les yeux proéminents et exorbités, les oreilles plaqués sur la tête sont caractéristiques des chevaux agressifs ou en colère.

La présence de ces objets au côté d'un crâne humain au fond du puits atteste de la nature rituelle de leur dépôt.

FIGURE 29 CHENET A PROTOME DE CHEVAL DECOUVERT DANS LE Puits 512 A CHATEAUMEILLANT

- Les dépôts

Le musée Emile Chénon possède des dépôts provenant du SRA Centre-Val-de-Loire et de la **Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry**. Pour ce dernier, il conviendra de renouveler la convention lorsqu'elle arrivera à son terme en mai 2025.

Un certain nombre d'objets provenant de la fouille du site archéologique de Levroux a été prêtés au musée par le **SRA Centre-Val de Loire**, sans qu'une

**convention** soit établie entre les parties. La procédure doit être relancée au plus vite auprès du SRA afin que ces objets soient inscrits à l'inventaire des dépôts.

#### 4. La mise en conformité des collections

##### Situation actuelle

- Des objets sur liste d'étude depuis 2012
- Des objets sur liste d'étude et sur inventaire conservés dans les mêmes pièces

##### Objectif

- Mise en conformité des collections

## PROJETS

- Mise en conformité de la liste d'étude

Il convient de **traiter les objets placés sur la liste d'étude en 2012**. Plusieurs possibilités sont envisageables :

- Les inscrire à l'inventaire réglementaire (passage en commission d'acquisition, présentation des recherches, ...);
- Les enregistrer en tant que matériel documentaire, muséographique ou scénographique, matériel documentaire de fouilles (matériel protégé au titre du Code général de la propriété des personnes publiques, article L.2112-2);
- Les confier à d'autres structures dépendant du propriétaire;
- Les enregistrer sous forme de matériel pédagogique (ateliers scolaires, formations,...);
- Les transférer à un autre musée (transfert de propriété).

Pour des raisons techniques et de moyens (humains et de temps), le traitement de ce mobilier ne pourra être réalisé qu'après l'achèvement du récolement, c'est-à-dire à partir de **2024**.

- Isoler les objets inscrits à l'inventaire réglementaire

Comme nous l'évoquons dans notre bilan, certaines réserves renferment du mobilier inscrit sur l'inventaire réglementaire et sur liste d'étude. Le stockage du matériel muséographique ou des objets à vocation pédagogique doit être dissocié des locaux dédiés à la conservation des œuvres inscrites à l'inventaire réglementaire (loi Musée de France 2002).



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

Ce tri a déjà été réalisé dans la réserve 6 lors du récolement de ses objets. Ce travail est encore nécessaire dans les réserves 3 et 5, proches l'une de l'autre au dernier étage du musée. Il s'agira de séparer dans des espaces distincts les différentes collections, il ne se posera donc pas la question de la volumétrie. Une étude en interne préalable au déplacement des collections devra permettre de mesurer les conditions matérielles de ce déménagement et d'organiser ce chantier dans les meilleures conditions. Cette opération effectuée avec **l'équipe du musée et les services techniques** pourra être réalisée dès **2024**.

## 5. Sûreté et sécurité : un plan de sauvegarde des biens à réaliser

### Objectif



Disposer d'un plan de sauvegarde des collections

## PROJET

Le **plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)** doit être réalisé en coopération étroite avec les services de secours et être mis à leur disposition en cas d'intervention. Ce plan de sauvegarde constitue l'outil opérationnel qui orientera et facilitera les décisions prises par le commandant des opérations de secours et le chef d'établissement (ou son représentant) selon leur analyse de la situation du moment en cas de sinistre. Ce PSBC devra notamment identifier, selon la nature des dangers, les objets à évacuer en priorité du musée ou des réserves, ceux à protéger *in situ*, les gestes à accomplir, le matériel nécessaire, les zones de replis, etc.

Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 18)**, dont font partie quelques employés des **services techniques de la mairie**, prendra part à l'établissement de ce plan. Yannick Daniel, responsable des services techniques et Francis Cornette, agent de maîtrise, feront également partis de ce groupe de travail, en tant qu'assistants de sécurité de la commune. Le PSBC pourra être réalisé en **2023**.

## 6. La valorisation des collections : numérisation et expositions dossier

Situation actuelle	Objectifs
<p>Aucun bien n'est enregistré dans une base de données en ligne</p> <p>Exceptées les expositions liées à l'opération « La classe, l'œuvre ! », aucune exposition temporaire présentant des objets des réserves ou d'autres musées, n'a, à ce jour, été programmée depuis 2015</p>	<p>La numérisation et la mise en ligne des collections concourent à assurer quelques-unes des missions assignées aux musées de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendre les collections accessibles au public le plus large ;</li> <li>➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;</li> <li>➤ Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion (Code du Patrimoine, article L441-2)</li> </ul> <p>Réaliser des expositions dossiers afin de proposer aux visiteurs un supplément de visite</p>

Le versement des notices d'œuvres inscrites à l'inventaire réglementaire des musées de France est une obligation légale.

### PROJETS

- La numérisation

**Compléter les bases en ligne régionale (Webmuseo) et nationale (POP/Joconde).**

Avec l'aide de l'administratrice de la base Joconde chargée du Centre-Val de Loire, **Sophie Daenens** et de l'association *Musée en Centre-Val de Loire*, association des professionnels des musées (MCVL) l'équipe du musée ambitionne

de verser les notices du musée dans la base POP/Joconde et la base régionale (WEBMUSEO)<sup>28</sup>, selon le calendrier suivant :

- **2022/2024** : les objets exposés dans le parcours d'exposition permanente. La mise en ligne des notices suivra l'ordre des salles du musée : la salle de la cave aux amphores, la vie domestique, l'artisanat et enfin la salle gallo-romaine ;
- **2025/2026** : les objets localisés dans les réserves 3 et 5. Il s'agit des réserves contenant les collections archéologiques inscrites sur l'inventaire réglementaire.

### Réactualisation de la couverture photographique

L'ensemble des objets a été photographié en 2012/2013 et en 2016. Si les dernières acquisitions ont bénéficié de prises de vue de qualité, ce n'est pas le cas pour les biens inventoriés en 2013. Aussi, est-il envisagé de **reprenre des photographies de qualité**, qui seront utilisées pour la base de données du musée, et celles en ligne : Webmuseo, POP. Ce travail s'effectuera **au gré des versements sur les plateformes de données en ligne**. Ces photographies peuvent être réalisées par le responsable scientifique avec le matériel photographique du musée (achat 2021).

### La numérisation au service de la médiation

La prise de nouvelles photographies dans le cadre de la numérisation des biens permettra également à l'équipe du musée de proposer de **nouveaux contenus au sein du parcours permanent et temporaire**. Cela offrira la possibilité pour les visiteurs d'accéder, grâce à un QR code, à une photographie Haute Définition de l'objet, de zoomer, d'admirer des détails qu'il n'aurait pu voir auparavant. Cette démarche doit être accompagnée d'un discours explicatif sur les techniques de façonnage, la restauration des œuvres... Des focus différents seront ainsi mis en place au fil des saisons. Cette nouveauté devra s'accompagner de la mise à disponibilité dans les salles du musée de la wifi grâce à des répéteurs **wifi** installés en **2023**. **L'appel à projet « Nouveaux usages numériques »** lancé par la DRAC Centre-Val de Loire pourrait permettre de mettre en œuvre cette numérisation, notamment par des vues 3D d'objets (2024).

- Les expositions dossiers.

L'objectif de la réalisation des expositions dossiers est de proposer un **complément de visite** aux habitués et aux visiteurs de passage. Elles permettront

<sup>28</sup> L'association MCVL a obtenu en 2022 un financement de la DRAC dans le cadre de l'appel à projet « Programme national de numérisation et valorisation » des collections des musées. Ce projet permettra au musée Emile Chénon de verser ses collections sur son espace régional et les ouvrir à un public plus large.



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW

également de **mettre en valeur l'invisible** : les collections en réserve, les différents métiers du musée et de la recherche archéologique.

Le musée ne disposant pas d'un espace adapté suffisant à consacrer aux expositions temporaires, nous souhaitons mettre en place des expositions dossiers (exposition légère : deux vitrines maximum, kakemono). Elles seront montées annuellement des vacances d'avril à septembre dans la salle d'accueil du musée, sur une surface d'environ 15 m<sup>2</sup>. Le climat de cette salle limite le panel des objets qui pourront y être présentés. Une attention particulière sera donc apportée à la valorisation de ces objets et aux dispositifs de médiation les accompagnant. Selon les thématiques abordées, nous proposerons des dispositifs immersifs (utilisation des sens, personnage narrateur) et/ou participatifs. A l'issue des expositions, les kakemono et dispositifs de médiation pourront être proposés et loués à des structures voisines : écoles, ehpad, etc. Les conditions de prêt devront, au préalable, être rédigées par l'équipe du musée (tarif, transport...).

**Les thèmes** choisis entretiendront un lien fort avec les collections du musée et des sujets toujours d'actualité (le voyage, l'art culinaire, l'alimentation, les rituels...). A travers la présentation au public d'œuvres découvertes sur le site de *Mediolanum* et habituellement stockées dans nos réserves, nous offrirons aux visiteurs la possibilité d'approfondir leurs connaissances de ce site antique d'importance. Cette histoire locale sera mise en perspective et replacée dans un contexte plus vaste, celui d'une région, d'une période, d'une thématique... Ces expositions temporaires auront pour objectif de valoriser les collections invisibles, celles des réserves, et de faire écho à l'actualité des découvertes et recherches archéologiques. Des focus seront parallèlement dédiés aux métiers de restaurateur, d'historien, d'archéologue et de spécialistes (épigraphiste, céramologue...).

La programmation suivante est envisagée :

**2022 : Vaisselle de table à la romaine : la sigillée. Les réserves du musée se dévoilent**

Grâce à la présentation de la collection de sigillée présente en réserve, le visiteur pourra se familiariser avec ce type de céramique, comprendre l'évolution de sa production massive d'Arezzo à Lezoux, les techniques de fabrication, de décor... Un focus sera consacré au métier de céramologue et de restaurateur.



FIGURE 30 AFFICHE DE L'EXPOSITION 2022

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE



### **2023 : Tous les chemins mènent à *Mediolanum*. En voiture !**

Les thèmes abordés se concentreront sur l'organisation des voies romaines sur le territoire, leur technique de construction, les bornes milliaires et les modalités de voyage. La reproduction de la borne milliaire située à Bruère Allichamps mentionnant le site de *Mediolanum* pourra être au centre de cet espace. Le thème du voyage permettra d'évoquer le véhicule romain découvert au fonds du puits 269. Le métier d'épigraphiste sera abordé au travers de la borne milliaire.

En 2023, le musée célébrera ses 60 ans. Une exposition hors et dans les murs retracera l'épopée des fouilles des années 60 et l'ouverture au public du musée.

### **2024 : « Un trésor au fond du puits : un crâne, une statue gauloise et un chenet » (titre provisoire)**

Les objets découverts au fond du puits 512 : un crâne humain, une statue gauloise et un chenet feront l'objet d'une exposition après leur intégration à notre inventaire réglementaire. Cette exposition abordera les thèmes des dépôts, du passage de l'époque gauloise à gallo-romaine. La recherche scientifique pourra être mise en valeur au travers des études anthropologiques, la restauration sera évoquée avec le chenet. Le processus d'acquisition d'œuvre sera également abordé.

### **2025 : Le vin, la vigne de l'antiquité à nos jours. Titre provisoire**

Cette exposition abordera en trois temps la production de vin au fil de l'histoire. L'antiquité sera abordée au musée, le vin au XVIII-XIXème s. dans la salle d'exposition des vieux métiers, enfin la production actuelle chez un ou plusieurs vigneron de Châteaumeillant.

D'autres thématiques pourront être abordées les années suivantes : La mode antique, A la table des Gaulois (cuisine et contenants)...

Le budget 2022 pour la mise en œuvre de cette première exposition s'élève à environ 400€, montant minime qui correspond à l'impression des visuels. Les retours d'expérience des visiteurs (via le livre d'or, des enquêtes...) nous permettront de parfaire nos méthodes et d'identifier les points de faiblesses (tant matériels que muséographiques).

## Le cas de la collection ethnographique

Comme nous l'évoquions dans le bilan, une partie de la collection des outils anciens est exposée dans une salle d'exposition temporaire. Nous envisageons de nous pencher sur la ludification de ce parcours en deuxième phase de PSC, soit entre 2025 et 2026. Nous produirons un carnet de visite à destination des enfants, conçu et imprimé en interne. Nous nous rapprocherons de la Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS) afin de nous aider dans cette démarche. Par ailleurs, ces collections pourront faire l'objet de prêt ou de dépôt, notamment par le musée des Traditions de Chassignolles (Indre).



**RECAPITULATIF DES ACTIONS : ANNEXE, p. 27**



# AXE II

## LE RAYONNEMENT DU MUSEE AUPRES DES SCIENTIFIQUES

### Situation actuelle

- Des conditions d'accueil peu favorables
- Un rayonnement scientifique à améliorer

### Objectifs

- Participer à la recherche scientifique
- Accueillir davantage de chercheurs et étudiants
- Développer le rayonnement du musée auprès des scientifiques

## PROJETS

Plusieurs axes sont à poursuivre ou améliorer : le prêt d'œuvres, la recherche scientifique et l'accueil des chercheurs et étudiants.

### 1. Poursuivre les prêts d'œuvres

Les objets du puits 512 : le crâne, le chenet et la statue anthropomorphe ont été prêtés au site archéologique Lattara-musée Henri Prades de Montpellier Méditerranée Métropole pour les besoins de l'exposition « Gaulois ? Gaulois ! Comment l'archéologie perçoit les identités celtiques » (21 novembre 2021 - 4 juillet 2022). Cette exposition sera ensuite mise en place au musée de Bibracte en 2023.

À l'occasion de cette exposition, des objets de Gaule du Sud (Languedoc oriental, Provence) et de Gaule du



FIGURE 31 AFFICHE DE L'EXPOSITION GAULOIS? GAULOIS!, MUSEE HENRI PRADES 2022

Centre-Est sont mobilisés afin de questionner, par le biais de la culture matérielle, les notions d'identités celtiques au cours du second âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

Ces prêts à de prestigieux musées d'archéologie permettent de **faire connaître notre institution muséale et les découvertes archéologiques réalisées à Châteaumeillant**. Il s'agira de **continuer à répondre à ces sollicitations, tout en veillant à préserver la bonne conservation des objets sollicités**, mais également leur disponibilité régulière pour les vitrines et les visiteurs du musée E. Chenon.

## 2. Participer aux publications à venir et à la recherche scientifique

- Les publications à venir

Un article récemment publié dans Gallia fait le point sur les découvertes du puits 512<sup>29</sup>.

L'achèvement des études en cours menées sur le matériel mis au jour étant par ailleurs l'occasion de la parution prochaine de trois nouvelles publications actuellement en préparation. La date de publication n'est, à ce jour, pas connue.

KRAUSZ S. et MILLEREUX C. (dir.) à paraître – Le puits 269 de Châteaumeillant (Cher).

KRAUSZ S. et MILLEREUX C. (dir.) à paraître – Habitats et fortifications gaulois de l'oppidum de Châteaumeillant (Cher).

KRAUSZ S. et MILLEREUX C. (dir.) à paraître – Habitat et puits gallo-romains de l'oppidum de Châteaumeillant (Cher).

- La recherche

Le musée dispose dans ses salles d'exposition permanentes et ses réserves d'objets récemment découverts sur le site archéologique et intégrés à l'inventaire. Certains d'entre eux ne sont pas identifiés, d'autres non pas encore fait l'objet d'étude. En collaboration avec Sophie Krausz, professeur de **l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7041, équipe Transphères**, le responsable scientifique du musée est **en charge de l'étude des objets métalliques indéterminés et des tablettes de défexion**. Cette étude pourra intégrer le **programme de publication**.

<sup>29</sup> Sophie Krausz, Caroline Millereux, Marion Bouchet, Fabienne Olmer, Florent Comte, et al.. « Une cave à amphores, une statue en pierre et une tête coupée de la fin de l'âge du Fer à Châteaumeillant (Cher) ». *Gallia - Archéologie des Gaulles*, CNRS Éditions, 2021, 78, pp.1-56.



### 3. Améliorer l'accueil des chercheurs

L'amélioration des conditions d'accueil est nécessaire afin de proposer un espace de travail confortable pour les chercheurs de passage et pour l'équipe du musée, elle-même, qui ne dispose que d'un seul bureau, situé dans l'accueil du musée. A cet effet, nous envisageons le **déplacement du fonds bibliographique dans la salle d'étude** au premier étage et **l'aménagement de cette salle d'étude** avec l'acquisition de chaises, bureaux, lampes de bureau grâce au **mécénat en nature**. La constitution d'un dossier et la **phase de démarchage** seront réalisées en **2022 et 2023**. L'objectif est d'aménager cet espace de recherche en 2024 et de **l'ouvrir au public en 2025**.

Au préalable, une **base de données des ouvrages** disponibles devra être constituée. Elle permettra de faire le point sur le contenu de la bibliothèque du musée et de la compléter si nécessaire (recherches d'articles en libre accès, achat d'ouvrages de référence). Le **catalogage commencera en 2023**.

La liste d'ouvrage pourra intégrer le catalogue de la bibliothèque municipale de Châteaumeillant. Les 10 bibliothèques de la Communauté de Communes se sont informatisées et mises en réseau. Ces actions ont permis de donner accès à de nombreux nouveaux services pour les usagers, par le biais du portail des bibliothèques Berry Grand Sud : <https://www.bibliotheques-cdc-berry-grand-sud.fr>. Nous solliciterons Ameline Desabres, directrice du service culturel de la CDC Berry Grand Sud, pour nous aider dans cette démarche.

Nous possédons également des **archives des fouilles archéologiques** datant des années 50 à 70. Ces archives devront être **triées, classées et rangées afin de pouvoir être consultées**. Afin de mener à bien cet archivage et employer les méthodes adéquates, nous avons, d'ores et déjà, consulté le **Service d'Archéologie Préventive de Bourges Plus, communauté d'agglomérations, et notamment de Carine Sergent, documentaliste**. L'intégration du réseau Archives En Musée (2022) nous aidera aussi à échanger sur les bonnes pratiques à adopter. Le **classement** de ces archives pourra être effectué **en 2023 et 2024, leur consultation possible dès 2025**.

Afin de conserver au mieux ces archives, nous devons nous équiper, dès **2024**, d'une **armoie de rangement et de boîtes chimiquement neutre** idéales pour la conservation préventive. Un dossier de subvention sera soumis au ministère de la Culture (**Service Interministériel des Archives de France : SIAF**) qui accorde des subventions à hauteur de 60% aux associations et structures qui œuvrent dans le champ de la conservation préventive des documents d'archives.

Par ailleurs, nous avons sollicité, en juin 2022, les écoles et universités formant des étudiants en spécialité Archives/Bibliothèque susceptibles d'être intéressés par un **stage au musée** (classement, tri, catalogage).



#### 4. Encourager l'accueil des étudiants

Accueillir des stagiaires de tous âges, qu'il s'agisse d'élèves de troisième ou d'étudiants, contribue au **développement du musée et à son rayonnement au sein des établissements scolaires et universitaires**. Par ailleurs, cet accueil répond à l'une des prérogatives du musée : lieu d'éducation et de formation. L'équipe du musée devra consacrer une partie de son travail de communication à la publicité de son offre d'accueil auprès des établissements secondaires et supérieurs. Les thématiques pouvant être abordés sont variées et concernent autant la politique culturelle, l'étude des publics que la communication, l'archivage et l'histoire/archéologie.

Concernant la **communication touristique, la politique et l'étude des publics**, nous pouvons solliciter les enseignants du BTS Tourisme de l'Institut d'Enseignement Supérieur Sainte-Marie de Bourges. Les sujets pourraient ainsi porter sur l'étude des publics et la communication d'un établissement muséal en milieu rural : perspectives et innovation.

La thématique de la **politique culturelle** pourrait être abordée par des étudiants du Master Direction de projets ou d'établissements culturels, parcours « Accompagnement Culturel et Touristique des Territoires » de l'Université de Clermont Auvergne.

Nous pouvons également solliciter les professeurs de licence et master Archives de l'Université d'Angers, de l'IUT de Tours (licence information/communication) et de Dijon (métiers du livre) pour **l'archivage du fonds documentaire du musée**.

Enfin, de nombreux sujets de master peuvent aussi concerner **l'histoire du musée, de ses collections et l'étude d'un mobilier en particulier** (monnaies, verre, ...). Nous nous tournerons vers Sophie Krausz, professeur à l'Université Paris 1.



**RECAPITULATIF DES ACTIONS : ANNEXES, p. 29**

# AXE III

## POUR UN MUSEE INCLUSIF ET DYNAMIQUE : NOUVEAUX PUBLICS, OFFRE DE MEDIATION & COMMUNICATION

### 1. Pour une meilleure accessibilité des collections auprès des publics

#### Situation actuelle

- Les salles du musée ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap (hormis la salle d'accueil et la salle pédagogique). Aucune solution alternative ne leur permet de visiter le musée. Les dispositifs de médiation à destination d'un public présentant un handicap (moteur, cognitif, ...) sont inexistants
- Poursuivre et améliorer l'accueil des jeunes visiteurs

#### Objectif

- Amélioration des conditions d'accueil des publics à mobilité réduite et des jeunes visiteurs

### PROJETS

L'accessibilité universelle, obligatoire depuis la promulgation en 2005 de la loi « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », doit être l'une des priorités du musée. Or le musée Emile Chénon, de par son inscription dans la liste supplémentaire des Monuments Historiques, ne peut mettre au norme l'ensemble de son bâtiment. Aussi des **moyens alternatifs** seront mis en place afin d'offrir au plus grand nombre une expérience de visite adaptée. La conception d'outils de médiation pour le confort optimal du visiteur en situation de handicap (moteur et mental) dans son parcours de visite constitue notre objectif premier. Cette démarche doit s'inscrire dans la durée et s'adaptera aux moyens humains, matériels, économiques de notre établissement.

Plusieurs axes de travail sont prévus afin de répondre à ces différentes problématiques d'accessibilité.

- Les personnes en situation de handicap moteur

#### Les accueillir au sein du musée

Comme nous le précisons dans la partie bilan, le musée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et plus particulièrement aux personnes en fauteuil roulant.

Nous proposons à ces publics, qui ne peuvent accéder qu'à la salle d'accueil, la salle vidéo et la salle pédagogique, une **visite virtuelle** commentée des collections du musée. Ainsi, les personnes en situation de handicap moteur pourront visionner cette vidéo qui a été **réalisée en 2022** par l'équipe du musée, grâce à une subvention de 3500 euros accordée en 2021 par la commission "**fonds pour l'accessibilité des œuvres aux personnes en situation de handicap** » DRAC Centre-Val de Loire. Cette subvention a permis d'équiper le musée d'un appareil photo/caméra 4K HD, d'un stabilisateur, d'une carte SD, d'un vidéoprojecteur et écran portatif afin de filmer les salles et les collections et les diffuser. Ce **projet est évolutif**. Nous projetons, en effet, de réaliser en interne d'autres vidéos, sur la **conservation/restauration (2023), les réserves (2024)...**

- Les personnes empêchées, isolées

#### Aller les voir hors du musée

Les vidéos du musée pourront également être diffusées en établissements spécialisés, dans les ehpad par exemple. Ce projet permettra ainsi l'accessibilité des œuvres aux personnes empêchées. Un premier test très concluant a été réalisé en **mai 2022** à l'ehpad de Châteaumeillant. La projection avait été suivie d'une activité sensorielle sur le thème de l'argile et la céramique. Le projet doit **se poursuivre dès 2023** avec **d'autres établissements du département et des départements limitrophes**.

Par ailleurs, des **projets collaboratifs** entre l'ehpad de Châteaumeillant et le musée permettraient aussi de proposer à ce public de travailler sur des thèmes liés à la culture et l'art. Le dispositif culture et santé piloté par l'Agence régionale de santé (ARS) et la DRAC Centre-Val de Loire sera sollicité à l'horizon **2025/2026**.

- Le public en situation de handicap cognitif : le FALC

Le **facile à lire et à comprendre (abrégé FALC)** est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en **langage compréhensible par tous**. Le texte ainsi simplifié peut être compris par les personnes handicapées mentales, mais aussi



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DÉ

par d'autres comme les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français. Ce type de document peut également servir aux parents en position de médiateur auprès de leur propre enfant.

Un premier dossier FALC a été **réalisé** par l'équipe du musée en **2022**, grâce au guide FALC européen de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis). Concrètement, chaque salle est expliquée de manière simple et chaque explication est accompagnée d'une photographie, d'un pictogramme. En **2023**, il nous faudra impliquer des personnes en situation de handicap dans la **relecture/correction** de notre dossier avant de valider la version finale. Nous solliciterons pour ce faire l'Adapei 45. Un budget de 150 € sera nécessaire à ce projet.

- Le jeune public

Le jeune public peut déjà profiter lors de sa visite d'un livret de visite adapté (*voir annexes, pp. 19-20*). Afin de l'enrichir, ce dernier fera l'objet de modifications au fil des années par la médiatrice culturelle. Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place un **parcours ludique** (kit de visite, jeux en salle...) en **2024**. La conception de ce parcours sera **réalisée en interne (2023)** et la **réalisation, les impressions en externe (2024)**. Nous prévoyons un budget de 500 € pour ce projet.

Afin de rendre accessible aux enfants le contenu des **expositions dossiers des livrets spécifiques** seront aussi réalisés par la médiatrice culturelle. L'objectif est de simplifier le contenu des expositions de manière ludique (jeux, textes à trous...).

Améliorer le parcours de visite à destination des enfants nécessite de se mettre à leur place, à leur taille. De nombreuses vitrines, notamment dans la salle de la vie domestique et de l'artisanat sont trop hautes pour qu'ils puissent apprécier les œuvres exposées. L'achat de simples **marchepieds** permettra d'apporter une réponse rapide à cette question (**achat en 2022**).

## 2. Recherche de nouveaux publics : un musée plus inclusif

### Situation actuelle

- Le musée accueille : l'été des vacanciers et locaux, le reste de l'année des scolaires, groupes et locaux

### Objectifs

- Accroître et diversifier la fréquentation du public
- Permettre à tous l'accès à la culture

## PROJETS

Le musée accueille principalement des visiteurs qui ont, grâce à leur parcours de vie, développé une certaine appétence pour la culture. Nous souhaiterions aller chercher les publics absents des musées, pour des raisons physiques ou sociales : le public empêché et le public éloigné.

Comme nous l'avons évoqué, la création d'une vidéo des salles d'exposition permettra non seulement aux PMR d'avoir accès aux collections du musée, mais également d'apporter le musée aux **publics empêchés**. Deux solutions s'offrent ainsi à nous :

- **Des visites de groupe** peuvent être organisées. Elles suivraient la trame suivante : présentation de la bâtisse médiévale et du musée dans le jardin et à l'accueil, visionnage de la vidéo sur les fouilles puis celle de la visite du musée (ou visite physique pour les personnes non concernées par un handicap moteur). Des activités pédagogiques peuvent également être proposées et correspondre aux attentes des soignants (jeux de réflexion, activités manuelles, ...).
- **Le hors-les-murs**, en institut, foyer ou en EHPAD permettrait à ces catégories de populations d'avoir elles aussi accès à la culture malgré les contraintes. Visite vidéo et activités peuvent être proposées.

L'établissement de **nouveaux tarifs** pour le hors-les-murs doit être étudié en 2022. Nous prospecterons les établissements dès la fin de l'année 2022.

Pour le public éloigné, nous solliciterons dès **2024** les **missions locales**, notamment la mission locale Cher Sud. Cette action permettra de toucher un **jeune public local (16- 25 ans)**, plutôt éloigné de la culture, en désacralisant à leur yeux l'institution muséale et en favorisant un égal accès à la culture. Des actions seront menées en concertation avec ces missions locales et leurs besoins propres. Des ateliers de prise de parole (présentation d'œuvres ou d'exposition devant un public) peuvent, par exemple, être organisés afin d'aider ces jeunes en recherche d'emploi dans leur façon de communiquer en travaillant l'expression et la confiance en soi.

L'établissement de **nouveaux tarifs** pour les **demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA** est actuellement à l'étude.

### 3. Enrichir l'offre culturelle et pédagogique du musée

#### Situation actuelle

- Le musée propose des activités toujours très appréciées. Néanmoins, nous constatons une baisse d'attractivité sur certaines d'entre elles
- Une seule classe d'âge (7-12 ans) est généralement concernée par les activités

#### Objectifs

- Poursuivre notre participation à la classe, l'œuvre ;
- Développer l'offre de médiation, susciter continuellement l'intérêt des visiteurs ;
- Attirer différentes classes d'âge : bas âge, adolescents, adultes

## PROJETS

Quatre axes de travail sont privilégiés par l'équipe du musée afin de développer et renouveler la médiation.

- Diversifier les activités et les proposer aussi lors des vacances scolaires

#### Diversification des activités

Les activités du musée sont généralement les mêmes d'une année sur l'autre. De nouvelles activités doivent être conçues et proposées chaque été afin d'éviter la lassitude des visiteurs, des habitués particulièrement.

Trois types de visite/atelier peuvent être mis en place :

- les premiers se concentrent autour de **l'objet archéologique** : mosaïque, fibules/bijoux, atelier céramique/sculpture (vase, statue gauloise), atelier fabrication d'un jeu antique, etc ;
- les seconds se focalisent sur **les collections du musée** (dessine-moi un lion, zootrope autour d'un objet du musée...);
- les derniers traitent des **métiers de l'archéologie** : "les apprentis fouilleurs", "les apprentis chercheurs" (archéobotaniste, anthropologue, archéozoologue), etc.

Ces activités seront accompagnées d'une visite thématique du musée adaptée au thème de l'animation proposée. Le programme de l'été 2022 a permis d'initier ce renouvellement (voir annexes, p. 25).



Dans la perspective de mise en valeur du jardin du musée, des ateliers seront également prévus (parcours sensoriel, lectures, cuisine...). Voir projet jardin, p.79.

### Proposer des ateliers lors des vacances scolaires : *Vacances au musée*

L'objectif premier de cette démarche est bien celle de la fidélisation de nos publics. Organiser des **ateliers pendant les vacances scolaires**, c'est participer à l'attractivité du musée toute l'année. Un premier test en novembre 2021 a été couronné de succès avec l'atelier « Crime sur l'oppidum ». Les vacances de Pâques et de la Toussaint seront ainsi l'occasion de proposer des ateliers pour la famille (*jeu d'énigmes*, novembre 2022), les enfants (Alésia : les Gaulois face aux Romains, mais qui seront les vainqueurs ? avril 2022), etc.

- Concevoir des ateliers pour tous les âges (bas âge, adolescents, adultes)

Les activités mises en place par le musée accueillent généralement un public d'enfants dont l'âge est compris entre 7 et 12 ans. Les enfants en bas âge, les adolescents, les adultes sont assez peu représentés. Le renouvellement des activités doit aussi prendre en compte les différents publics susceptibles d'être intéressés par nos animations. Nous devons proposer des activités pour tous les publics et mettre l'accent sur les familles et les adolescents, un public encore peu représenté au musée. Des **ateliers en famille** permettraient de toucher un public plus large (**dès 2022** : jeu d'énigmes, réalisation en interne, à poursuivre en 2023), d'autres réalisés en collaboration avec les **Réseaux d'Assistants Maternels (RAM)** seraient l'occasion de proposer pour les **jeunes enfants** des ateliers adaptés (**2024**). Enfin, une **enquête auprès des adolescents** nous permettrait de mieux cerner leur attente en termes d'animation (**stage étudiant ou réalisation en interne selon les opportunités, 2025**).

- Poursuite de l'accueil du public scolaire

Le musée poursuivra également ses efforts en direction **des établissements scolaires** (la classe, l'œuvre ; visite de groupes scolaires), afin d'accueillir davantage de groupes. L'objectif serait de doubler le nombre de classe et ainsi atteindre une fréquentation des scolaires comprise entre 20-30% de la fréquentation totale annuelle. Une aide ponctuelle en personnel serait nécessaire afin d'atteindre cet objectif et permettre l'ouverture du musée lors des visites. Nous avons sollicité, dès la rentrée 2022, l'aide et l'avis du **professeur référent pédagogique de la région Centre-Val de Loire** afin de repenser et élargir notre offre auprès des établissements scolaires (notamment des classes de maternelle).

- Renouveler et développer les temps forts

Les temps forts (Journées Européennes de l'Archéologie ; Journées Européennes du Patrimoine ; Nuits des Musées) marquent la vie du musée. Afin d'attirer des publics, les offres doivent être repensées et renouvelées. Nous proposerons des activités ou des visites en lien avec le thème de la journée. Les **Journées Européennes du Patrimoine** dont les thématiques changent tous les ans sont propices à ce type de projet. Le thème 2022 porte sur le Patrimoine durable. Un parcours bis sera installé dans le musée et s'attachera à présenter la conservation préventive, le traitement et les soins apportés aux objets afin de les préserver. Les **Journées Européennes de l'Archéologie**, qui se concentrent habituellement sur la visite du site archéologique, ont été l'occasion en 2022 de proposer d'autres animations (En 2022 : A la table des Gallo-romains ! : visite thématique et atelier culinaire) en lien avec notre exposition temporaire. La ludothèque antique mise en place en 2021 rouvrira dès les JEA et ce jusqu'à la fin de l'été. De nouveaux jeux viendront compléter l'offre de l'an dernier.

Le musée sollicitera le **service valorisation de l'INRAP Ile-de-France/Centre** afin de compléter son offre culturelle lors des JEA. A partir de **2024**, nous demanderons le prêt d'expositions légères conçues par l'INRAP sur support enroulable et transportable (« Les métiers de l'archéologie », « Les experts de l'archéologie », « Découvre l'archéologie avec Tip Taupe »...). Les frais se cantonnent à la souscription d'une assurance et du transport des dispositifs ( soit environ 200€).

Deux nouveaux temps fort rythmeront la programmation du musée : **la Fête de la Science et les Rendez-vous au Jardin**. La Fête de la science sera l'occasion de mettre à l'honneur les sciences humaines et plus particulièrement les techniques et métiers de l'archéologie. Afin de nous aider dans cette démarche, nous avons adhéré au **CSTI Centre-Val-de Loire** afin de bénéficier de leurs conseils. Nous figurons aussi sur leur plateforme « Echosciences » qui relaie nos activités. En ce qui concerne, les Rendez-vous au Jardin, voir p.79.

#### 4. Nouvelles stratégies de communication pour une meilleure visibilité

Situation actuelle	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une politique de communication centrée sur les dépliants, affiches et réseaux sociaux</li> <li>➤ Manque de visibilité du musée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendre le musée visible régionalement et nationalement</li> <li>➤ Gagner en fréquentation</li> </ul>

## PROJETS

Notre politique de communication doit bien entendu se poursuivre : affiches, réseaux sociaux, annonces dans les médias (presses, ...), mails ciblés (offices de tourisme, chambres d'hôtes, amis du musée, associations, établissements scolaires), dépliants, guides touristiques (en ligne et format papier). Mais nous proposons également de développer plus particulièrement trois axes principaux afin de gagner en visibilité.

En tant que membre de l'association MCVL à titre institutionnel nous bénéficions de leur aide en termes de communication. Une page nous est réservée sur leur site internet <https://www.museescentre.com>. Leur réseaux sociaux (facebook, instagram) et leur lettre d'information relaient notre programmation.

- Les réseaux sociaux : charte éditoriale

La crise sanitaire a incité les musées à se réinventer sur internet, ne pas se couper de leur public et entretenir des liens. L'enjeu est de garder ce contact par la mise en ligne régulière de publications en lien avec l'actualité du musée (annonces des expositions, des ateliers, réaction aux dates clés du calendrier romain/gaulois, aux événements nationaux et internationaux qu'ils soient liés au musée ou à la culture en général, etc.). Afin de gagner en cohérence et en clarté, il est souhaitable qu'une **charte éditoriale soit réalisée en équipe** (responsable scientifique et médiatrice culturelle) dès **2023**. Elle sera validée par les élus délégués à la culture et à la communication. Chaque réseau social possède ses codes et un fonctionnement propre. Pour chaque réseau, il convient d'établir une charte éditoriale et graphique unique. Les points suivants devront être abordés dans notre charte : le ton utilisé, les thématiques de publication, l'iconographie utilisée, la fréquence de publication. La réussite de ce type de communication repose aussi sur l'élaboration d'un calendrier des publications pour chaque réseau : établir à l'avance nos messages et visuels.

Les objectifs sont multiples : créer du lien, développer et diversifier nos communautés (visiteurs, étudiants, chercheurs) et augmenter l'engagement des personnes qui nous suivent en encourageant la participation.

- Renouveau du site internet et identité visuelle

Le musée disposera d'un **nouveau site internet réalisé par la société Big Berry**. Ce projet est prévu pour 2023. Plus maniable, élégant, interactif (images 360 par exemple) et sans publicité, il sera une vitrine essentielle de notre structure. La programmation (expositions, événements), la présentation du musée et de ses collections et des informations pratiques (horaires, tarifs, contact) seront les trois principales rubriques présentes sur ce site. La création du site comprend également la conception d'une identité visuelle. L'équipe du musée se chargera de



mettre à jour le site en fonction de l'actualité du musée. Nous solliciterons la société Big Berry qui a récemment refait à neuf le site internet de la commune de Châteaumeillant (2022, financement France Relance). La création de ce site sera pris en charge par le budget communication de la commune. Des devis ont été réalisés en septembre 2022.

- Partenariat tarifaire - billets d'entrée communs

Afin d'améliorer notre communication et gagner en visibilité, il est nécessaire d'envisager d'autres stratégies. Un **partenariat avec des musées** des départements du Cher, de l'Indre de l'Allier et de la Creuse pourrait aider à réduire la faible visibilité du musée. Un billet acheté dans un musée partenaire permettra de profiter d'une réduction du prix d'entrée au Musée Emile Chénon et réciproquement. Le responsable scientifique et le responsable des publics se chargent de ce projet. Ce travail d'équipe permet lors de la première prise de contact de rencontrer les équipes au complet, de visiter les structures... Nos frais de mission sont pris en charge par la mairie.

En concertation avec l'équipe municipale, nous avons ciblé en priorité les musées suivants : le musée des traditions de Chassignolles (Chassignolles 36), le musée de la musique (Montluçon, 03), le musée des Beaux-Arts de Guéret (Guéret, 23) et le musée Ecole du Grand Maulnes à Epineul-le-Fleuriel (18). Le musée des traditions de Chassignolles a accepté le partenariat. Une prochaine réunion prévue fin 2022 permettra de finaliser et officialiser cet accord. Les autres musées seront contactés à l'hiver 2022/2023.



**RECAPITULATIF DES ACTIONS : ANNEXES, p. 30**

# AXE IV

## AFFIRMER LE MUSEE DANS SON ENVIRONNEMENT

### 1. Le musée et son jardin : lier culture et nature

#### Situation actuelle

- Le jardin est déconnecté du musée. Les visiteurs se promenant dans le jardin n'entrent pas systématiquement dans le musée

#### Objectifs

- Créer du lien entre le musée et le jardin afin de gagner en fréquentation en proposant une offre nouvelle et originale
- Valoriser le jardin par l'obtention d'un label de qualité

## PROJETS

- Les visites scolaires : l'observation d'un jardin au fil des saisons

Le projet jardin a été initié avec l'école maternelle de Châteaumeillant en septembre 2021. Plusieurs visites sont prévues par an. Les élèves observent le jardin au fil des saisons et peuvent ainsi :

- observer la nature pour prendre conscience des différentes saisons et de leurs caractéristiques avec notamment le changement de couleur des feuilles ;
- développer le sens de l'observation des enfants à travers le monde végétal et constater que certains arbres ne perdent jamais leurs feuilles ;
- augmenter leur vocabulaire en français : branches, feuilles, racines, écorce...
- développer leurs connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes.

Cette thématique peut être proposée aux écoles primaires dans le cadre d'un projet nature ou simplement en complément de la visite du musée. Dans le cadre de ce projet, nous impliquerons les services des espaces verts de la ville qui ont participé à l'élaboration du jardin. Nous bénéficions également des conseils de la

CPIE de la Brenne-Berry (antenne de Saint-Amand Montrond) avec qui nous élaborons un projet pour le **dispositif Pédagogique CREEDD en Région Centre-Val de Loire**. Ce dispositif invite une classe à explorer (classe de CP/CE1 et CE1/CE2 de Châteaumeillant) un enjeu environnemental, dans notre cas : la biodiversité d'un jardin de centre-ville. Ce projet, financé dans sa quasi-totalité par le dispositif, a été accepté et sera mis en œuvre dès 2023.<sup>30</sup>

- Les visiteurs individuels : parcours sensoriels

Le jardin doit être appréhendé comme partie intégrante du musée et de son offre culturelle. En effet, par manque de temps ou d'intérêt pour le musée, certains visiteurs lui préfèrent le jardin ; il faut donc réfléchir à proposer une offre pour le jardin en tant qu'élément patrimonial. Cette **visite serait libre et gratuite**. Des **dépliants** (imprimés en interne) disponibles à l'accueil du musée serviraient de support de visite. Les thématiques abordées pourraient varier en fonction des années. Elles aborderaient le jardin comme entité historique (le jardin antique, les jardins des simples par exemple) et comme lieu de promenade, de détente, de loisir (visite sensorielle autour des odeurs, des couleurs et du toucher). Un parcours plus ludique à destination des enfants sera intégré à ce dépliant.

Ce projet peut permettre de garder le visiteur plus longtemps sur site et lui offrir une visite et expérience complète tant intellectuelle que sensorielle. Les premières visites libres au jardin pourront voir le jour dès les prochains **Rendez-vous aux jardins, soit en juin 2023**. Ce parcours jardin pourra être réalisé avec l'aide de **l'équipe espace vert** de la commune et de l'entreprise chargée de l'entretien du jardin (**entreprise paysagiste de Zéphir Desabres**). La **CPIE Brenne-Berry** nous conseille dans l'élaboration de ce dépliant qui évoquera les thèmes de la biodiversité d'un jardin de ville (faune et flore).

Le jardin se dotera, pour le printemps 2023, d'une table, de chaises, de transat, d'écriteaux pour les carrés aromatiques (budget d'investissement).

La **lecture au jardin** est aussi un moyen d'offrir aux visiteurs une expérience différente. Ces lectures sont proposées par **l'équipe du musée** et s'adresseront à tous les publics. Ces activités se déroulent lors des vacances d'été en **partenariat avec la bibliothèque municipale (CDC)** qui nous propose un choix d'ouvrages variés et un coin lecture dans le jardin. Ce partenariat a d'ores et déjà commencé à **l'été 2022**, nous réitérons l'expérience les années suivantes.

---

<sup>30</sup> Le dispositif propose aux écoles : trois animations d'une demi-journée sur plusieurs mois réparties dans l'année scolaire réalisées par un éducateur à l'environnement d'une structure signataire du référentiel de qualité Jeune Public. Ces animations sont prises en charge à 100%. Financement à 80 % de deux déplacements maximum pour des sorties sur le terrain sur présentation de justificatif. (20% restant à la charge de l'établissement), dans la limite de 300€.



## 2. La place du musée dans la ville : la signalétique

### Situation actuelle

- Un musée invisible, mal signalé

### Objectifs

- Améliorer la visibilité du musée au sein de la trame viaire de la commune, aux abords comme à l'intérieur
- Renforcer la place du musée au sein de la commune.

## PROJETS

Des **oriflammes** placées à des endroits stratégiques : lieux de passage, places (place du docteur Guyot, de l'Église saint Genès) amélioreront la visibilité du musée au sein de la commune.

La **signalétique aux entrées et au sein de ville** doit être réétudiée grâce au projet « **Petites villes de demain** ». Ce programme vise à améliorer le cadre de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour. Un **pré-diagnostic** a été réalisé au printemps 2021, la convention d'engagement a, quant à elle, été signée le 30 août 2021. Le pré-diagnostic a mis en valeur les points forts ainsi que les axes d'amélioration. Le second axe intitulé « **tramer, connecter, signaler** » doit répondre au manque de signalétique : apporter une meilleure visibilité du musée depuis l'extérieur et mieux localiser le musée au sein du bourg. Dans le cadre de ce projet, des axes différents ont été tracés : **panneaux autoroutiers** mettant en valeur la commune, son vignoble et son patrimoine, **meilleur fléchage dans la ville et bannière à l'entrée du musée (2022)**.

Le chef de projet Petites villes de demain, Florian Berges, a été recruté début 2022 et se chargera de la mise en route de ces divers aménagements en concertation avec la mairie et le musée.

### 3. Recréer du lien avec les partenaires

#### Situation actuelle et objectifs

- Des partenariats existants mais à renforcer et développer
- Insuffler un nouveau dynamisme au musée et améliorer sa visibilité
- Gagner en fréquentation

### PROJETS

Les projets envisagés seront mis en œuvre à différentes échelles et auprès de partenaires variés : musées, réseaux professionnels et associations.

- Les musées et réseaux professionnels

S'insérer dans un réseau professionnel permettrait au musée de se faire connaître et de bénéficier d'un réseau d'entraide via des plateformes d'échange et les conférences. Ces réseaux favorisent le partage des bonnes pratiques et des retours d'expérience. L'adhésion du musée à **Archéomuse (2021)**, de **Archives en Musées (2022)** et le **SCTI (2022)** participe déjà de cette stratégie. L'adhésion à d'autres réseaux muséographiques et/ou archéologiques est à prévoir, par exemple le **Réseau Interprofessionnel des Gestionnaires de Mobilier Archéologique (RIGMA)** ou même le **Réseau Archéologie Médiation antique (RAMantique)** dédié aux médiateurs des musées d'archéologie. L'intégration de ces réseaux est prévue pour l'année **2023**.

Ainsi, nous pourrions participer activement aux **journées d'échange** et colloques proposés par ces réseaux. Des frais de mission devront être dégagés afin que nous puissions nous y rendre, comme nous en sollicitons habituellement pour toutes réunions, formations, à l'extérieur de la commune.

- Les associations locales et régionales

Afin de pouvoir s'insérer dans le tissu associatif local, le musée doit poursuivre ses collaborations auprès des associations. Le musée peut accueillir les groupes associatifs pour des **visites guidées** du musée ou **proposer des conférences** sur mesure, mais également **laisser libre cours à leur activité dans le jardin ou au sein du musée**, sur la base de **conventions** fixant les engagements de chacun : écriture, peinture, aquarelle, dessin... Ces collaborations ont déjà vu le jour et doivent se poursuivre. Elles permettent de dynamiser le musée et de l'ouvrir à d'autres formes d'art et de sciences tout aussi complémentaires. En **2022**, un premier test a vu le jour avec l'**association Correspondances** (association d'Art de Châteaumeillant). L'association qui travaille depuis quelques années sur la

SLOW

matière organise des expositions annuelles. L'exposition 2022 fut l'occasion d'un dialogue entre les œuvres contemporaines présentées et nos connaissances sur le rapport de l'homme à la matière pendant l'antiquité. Cinq panneaux relatifs au rapport de l'Homme et la Matière (pierre, bois, argile et fer) ont été réalisés et financés en interne (A3 plastifié). Le dernier panneau évoque l'archéologie du futur et l'ère du plastique. A l'avenir, les actions suivantes sont envisagées :

Associations	Actions	Calendrier	Moyens logistiques, humains et financiers
<b>Correspondances</b>	Hors les Murs du musée : faire dialoguer l'art et l'histoire. Participation à l'exposition d'art annuelle de l'atelier Correspondances. Réalisation en interne de panneaux A3 plastifiés en interne. Thème 2023 : littérature et mythologie.	Convention annuelle à signer et à renouveler chaque année (2023 - 2026). Exposition prévue en juillet de chaque année.	*Réalisation des panneaux par le musée en interne. *Montage, prêt matériel d'exposition, surveillance de l'exposition par l'association.
<b>Calam &amp; Art</b>	Calam & Art propose des cours d'art (croquis sur le vif, aquarelles, multitechiques) chaque semaine. Réalisation de cours à l'extérieur et à l'intérieur du musée.	Convention annuelle à signer et à renouveler chaque année (2023-2026). Cours prévus entre janvier et août. Exposition « Carnet de voyage au musée ».	Matériels d'exposition : cadres (fournies par l'association), grilles (fournies par la mairie)

FIGURE 32 TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS A MENER AVEC LES ASSOCIATIONS



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE



**RECAPITULATIF DES ACTIONS : ANNEXES, p. 32**

# Axe V

## RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

---

### 1. L'arrivée d'un nouveau médiateur culturel

Depuis mai 2022, une nouvelle **médiatrice culturelle**, **Zoé Dauzat**, titulaire de la fonction publique, remplace Mme Boulou, qui fait valoir ses droits à la retraite. Mme Boulou occupait un poste à temps partiel de 22h. Zoé Dauzat a été recrutée sur le poste vacant d'adjoint du patrimoine catégorie C à 35h par semaine.

L'augmentation du volume horaire permet de partager plus facilement les tâches entre le responsable scientifique et le médiateur/chargé des publics. Le responsable scientifique se charge de la conservation préventive, des collections, des expositions temporaires et de la recherche. Les fonctions du médiateur se concentre sur la conception et l'animation des activités d'été, de vacances, des dossiers pédagogiques (pour les expositions, et les scolaires) et la recherche de publics.

Les charges partagées seront celles de l'accueil, la boutique, la régie de recettes et la communication. Le responsable scientifique doit aussi apporter son aide au médiateur lors des visites de groupe.

### 2. Pérenniser et développer les emplois : les saisonniers

Comme chaque année, **un saisonnier** doit être recruté sur une période allant des Journées Européennes de l'Archéologie, soit le troisième week-end de juin jusqu'au Journées Européennes du Patrimoine, soit le troisième week-end de septembre.

**Un vacataire** pourrait être recruté lorsque le musée accueille des groupes. Ainsi cette personne pourrait assurer l'accueil du musée lorsque l'équipe du musée est mobilisée pour les groupes.

Il conviendra de **former le personnel d'accueil** à la sécurité/sûreté d'un établissement recevant du public ERP type Y.

L'accueil d'un **emploi civique** pourrait également permettre de mettre en place ou d'approfondir certains projets de médiation ou de communication.

### 3. La formation tout au long de la carrière

L'équipe du musée a à cœur de se former afin de se perfectionner, d'acquérir de nouvelles compétences et de mettre à jour ses connaissances. Ces formations pourront être réalisées grâce au **CNFPT Centre-Val de Loire** et à l'**association MCVL** qui collaborent depuis 2020 afin de proposer des formations à destination des agents de musée. Nous consulterons également les formations disponibles sur le **MOOC, une plateforme en ligne de formations** avec validation (**Massive Open Online Course**).

Par ailleurs, il est nécessaire que l'équipe du musée se tienne au courant de l'actualité muséographique et archéologique grâce à la participation à des colloques, conférences et à la lecture d'articles spécialisés.

	Conservation/restauration	Médiation	Autres
2022	La gestion et la conservation des objets archéologiques	La médiation pour le jeune public en musée	Méthode et outils pour conduire une stratégie de mécénat culturel
2023	La sûreté et la sécurité des biens et des personnes	L'accessibilité d'un établissement patrimonial aux personnes en situation de handicap	Les régies d'avances et de recettes
2024	Conservation préventive et curative	Les outils numériques au service d'un projet de médiation en établissement patrimonial	
2025	La valorisation des fonds patrimoniaux	La connaissance des besoins et des pratiques des publics	
2026	La valorisation des collections	Financement participatif de projets culturels	

FIGURE 33 TABLEAU DES FORMATIONS

### 4. La question de la diversification des ressources financières

Le budget annuel de fonctionnement du musée s'élevait à 2000 euros. Il sera, dorénavant équivalent aux recettes annuelles générées par le musée, soit 3000 à 3500€. Pour la première fois (depuis 2015), un budget d'investissement a été décidé afin de financer principalement les restaurations d'œuvres. Afin de mettre



en œuvre les actions proposées dans ce PSC, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été revus et adaptés aux projets du musée. Ces **budgets prévisionnels** sont consultables en annexes, p. 26.

Par ailleurs, les Musées de France, placés sous le contrôle scientifique et technique de l'État, peuvent, à ce titre, bénéficier d'un suivi scientifique et d'une aide financière. Le musée fera la demande auprès de la DRAC de financements pour les actions de restauration/conservation.

Nous pourrions également bénéficier d'un financement grâce au programme « Petites villes de demain ». La commune a, en effet, intégré à ses projets PVD la création de nouveaux panneaux directionnels dans la ville. Le musée sera aussi attentif à tout autre financement, appel à projet, concernant la communication et la médiation proposé par l'Etat, la région ou le département.

La billetterie et la boutique du musée sont les deux principales ressources du musée. Un effort particulier doit être réalisé pour dynamiser la boutique en proposant des ouvrages pour tous les publics et en développant l'offre des objets personnalisés (porte clé, magnets...).

Compte tenu des orientations prises par le musée, nous proposons dès 2023 l'entrée gratuite pour les personnes détentrices d'une carte mobilité inclusion, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Un tarif « hors-les-murs » est proposé aux établissements scolaires et de santé (60€). Afin d'attirer un plus large public, les ateliers seront au tarif de 3€, le pass annuel à 7€.<sup>31</sup>



<sup>31</sup> Ces nouveaux tarifs ont été votés en conseil municipal en décembre 2022 pour rentrer en vigueur en 2023.



## SIGLES ET ACRONYMES COURAMMENT EMPLOYES

ACPTC : Association Culture Patrimoine Terroir de Châteaumeillant

ATP : Arts et Traditions Populaires

CDC BGS : Communauté de Communes, Berry Grand Sud

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

FALC : Facile A Lire et à Comprendre

FRAM FRAR : Fonds régional d'acquisition/restauration des musées

ICOM : Conseil International des Musées

JEA : Journées Européennes de l'Archéologie

JEP : Journées Européennes du Patrimoine

MCVL : Musées en Centre-Val de Loire (Association)

PCR : Projets Collectifs de Recherche

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PSC : Projet Scientifique et Culturel

SMF : Service des Musées de France

SRA : Service Régional de l'Archéologie

UMR : Unité Mixte de Recherche

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 Dates clés du musée.....	14
Figure 2 Fenêtre a coussièges .....	18
Figure 3 Détails des fresques .....	18
Figure 4 Vue extérieure du musée et son jardin.....	19
Figure 5 Vitrine des céramiques, ancienne muséographie .....	20
Figure 6 Présentation des amphores, ancienne muséographie .....	20
Figure 7 Accueil du musée.....	21
Figure 8 Salle des recherches .....	22
Figure 9 Cave aux amphores .....	22
Figure 10 Salle de l'oppidum .....	22
Figure 11 Vitrine des statues gauloises .....	23
Figure 12 Vitrine du textile .....	23
Figure 13 Salle de la vie domestique.....	23
Figure 14 Vitrine des ceramiques gallo-romaines.....	23
Figure 15 Vitrine du trésor .....	24
Figure 16 Borne interactive .....	24
Figure 17 Salle d'exposition des vieux métiers.....	25
Figure 18 Répartition des objets selon leur statut .....	27
Figure 19 CEnoché, vitrine du trésor .....	33
Figure 20 Serrure au buste d'Hercule, vitrine du trésor .....	34
Figure 21 Bec verseur à tête de cheval, vitrine du trésor .....	34
Figure 22 Lion bondissant, vitrine du trésor .....	34
Figure 23 Exposition la classe l'œuvre 2019 .....	43
Figure 24 Atelier "l'apprenti céramologue", août 2021 .....	43
Figure 25 Atelier tissage, juillet 2021 .....	44
Figure 26 Hors-les-murs à l'ehpad de Chateameillant.....	44
Figure 27 Tableau des tarifs du musée .....	46
Figure 28 Statue anthropomorphe découverte dans le puits 512 à Chateameillant.....	58
Figure 29 Chenet à protomé de cheval découvert dans le puits 512 a Chateameillant .....	58
Figure 30 Affiche de l'exposition 2022 .....	63
Figure 31 Affiche de l'exposition Gaulois? Gaulois!, Musée Henri Prades 2022 .....	66



Envoyé en préfecture le 09/02/2023  
Reçu en préfecture le 09/02/2023  
Publié le 09/02/2023  
ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE




Figure 32 Tableau récapitulatif des actions à mener avec les associations .....83

Figure 33 Tableau des formations.....86

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

SLOW



MUSEE EMILE CHENON

**PROJET  
SCIENTIFIQUE ET  
CULTUREL**

ANNEXES  
2023 / 2026

COMMUNE DE CHATEAUMEILLANT  
PSC N°1  
REDACTRICE: MARGAUX THUILLIER

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

**S<sup>2</sup>LO**

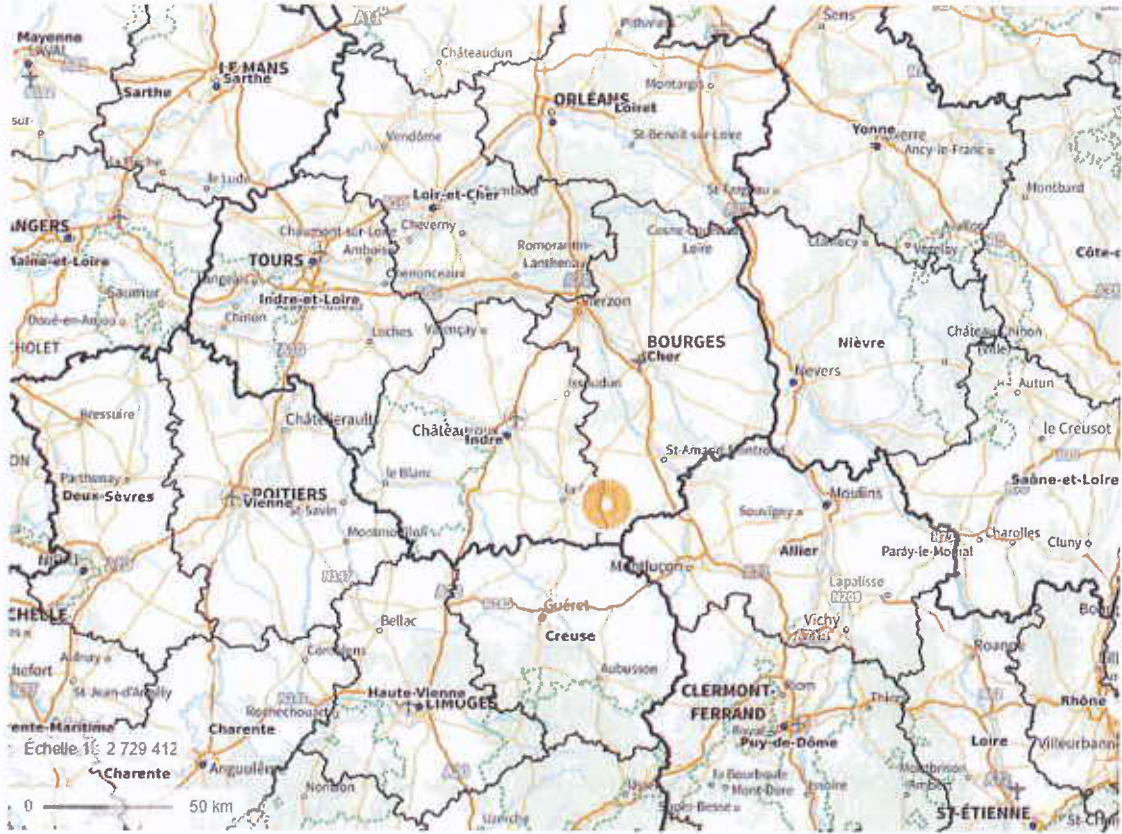


# SOMMAIRE

Localisation de Châteaumeillant .....	3
Localisation du musée dans la commune .....	4
L' <i>oppidum</i> gaulois sur le promontoire de Châteaumeillant .....	5
Bilan sanitaire du bâtiment .....	6
Plan du musée .....	8
Tableau des surfaces (en m <sup>2</sup> ) .....	9
Extrait du plan de récolement 2019 .....	10
Tableau récapitulatif : avancement du récolement .....	12
Publications 2015 - 2021 .....	13
Tableaux de fréquentation 2019 .....	14
Tableaux de fréquentation 2020 .....	15
Tableaux de fréquentation 2021 .....	16
Plaquette destinée aux enseignants 2021/2022 .....	17
Plaquette destinées aux enseignants 2022/2023 .....	18
Livret de visite pour les enfants .....	19
Dépliant du musée .....	21
Organigramme fonctionnel .....	23
Plan de conservation 2022 .....	24
Programmation été 2022 .....	25
Budget prévisionnel 2023 - 2025 .....	26
Axes de travail .....	27

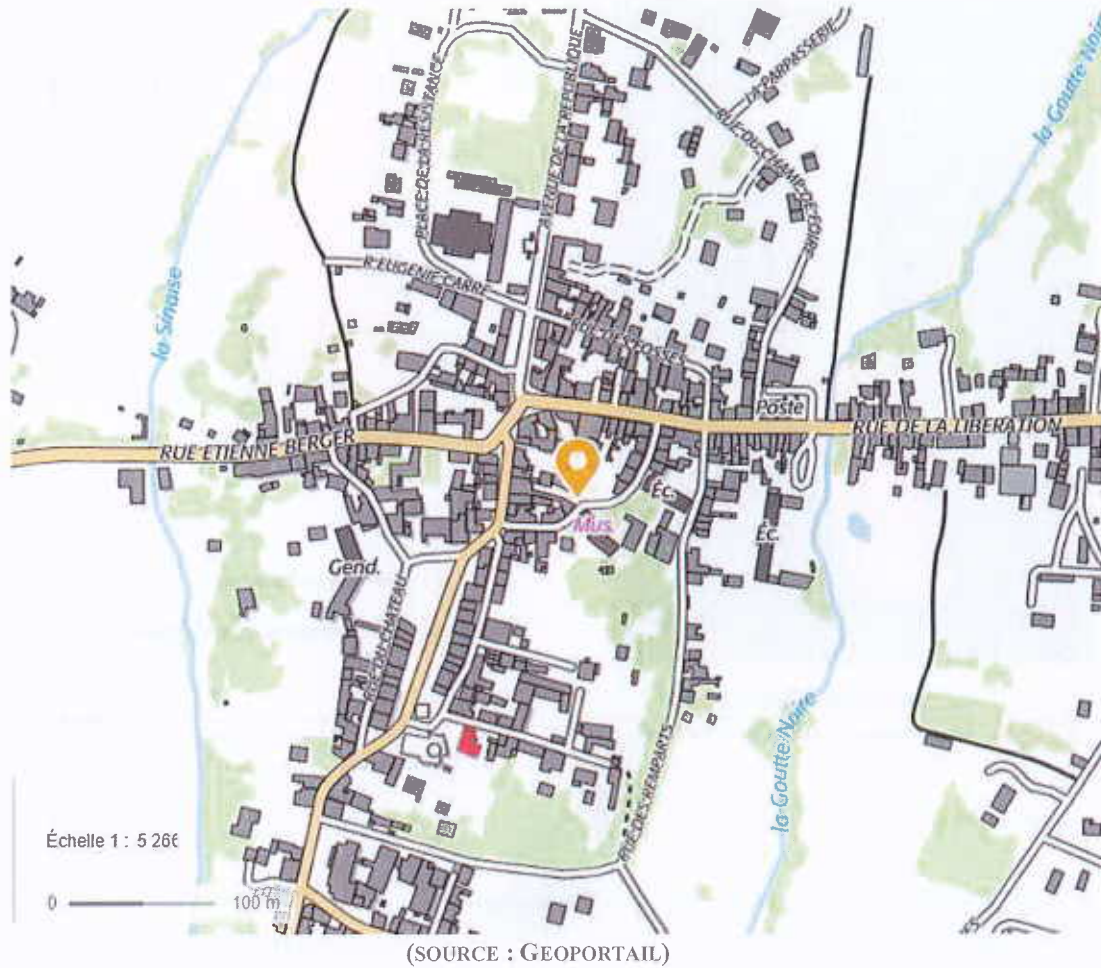


## Localisation de Châteaumeillant



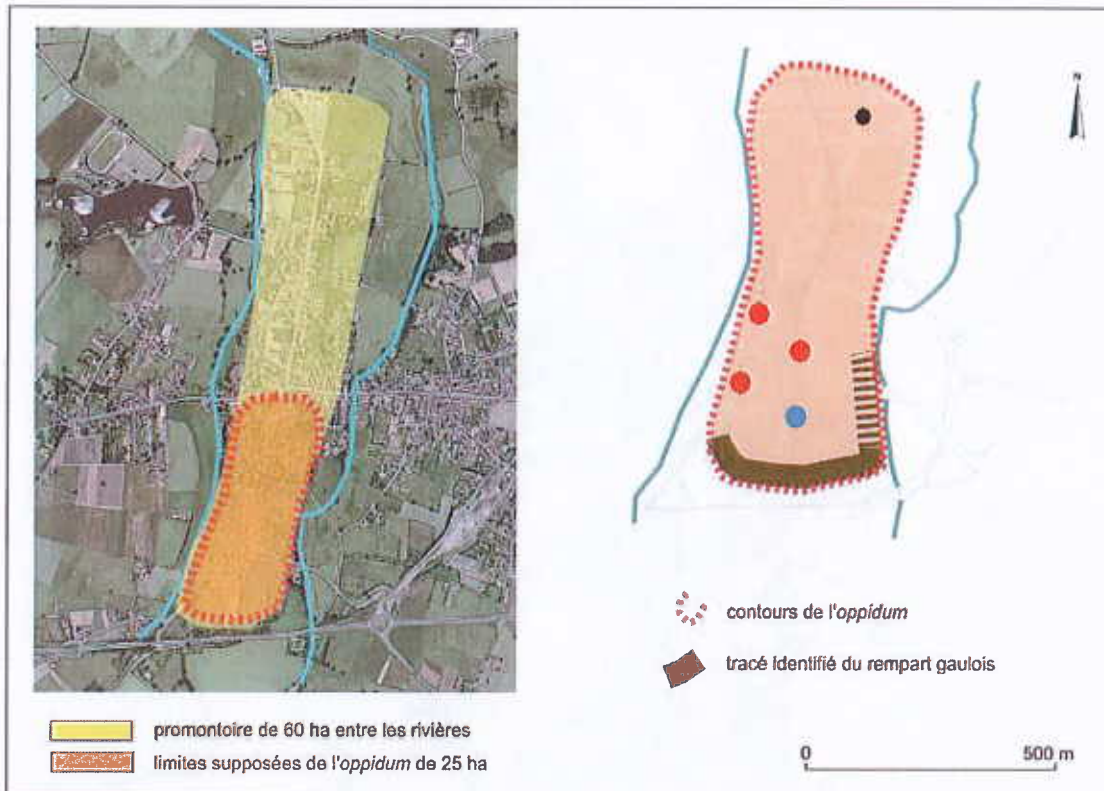
(SOURCE : GEOPORTAIL)

## Localisation du musée dans la commune





## L'oppidum gaulois sur le promontoire de Châteaumeillant



DAO : S. Krausz (université de Bordeaux Montaigne).<sup>1</sup>

- Principales localisations de caves à amphores
- Emplacement du puits 269 (dont sont issus les objets en bronze)
- Emplacement du musée

<sup>1</sup> Sophie Krausz and Gérard Coulon, "Hercule, le lion et le cheval : les bronzes romains du puits 269 de Châteaumeillant/Mediolanum (Cher)", *Gallia* [Online], 72-2 | 2015, Online since 01 April 2019, connection on 20 June 2022. URL: <http://journals.openedition.org/gallia/907>; DOI: <https://doi.org/10.4000/gallia.907>



# Bilan sanitaire du bâtiment



**DRAC Centre-Val-de-Loire**

Fiche descriptive d'un état sanitaire

Unité de patrimoine : **Petit Château**  
 Adresse principale : **18 - Cher | Châteaumeillant | 12 rue de la Victoire**  
 Protection : **inscription**

Date de l'état : **01/03/2018**  
 Auteur de l'état : **CARY Stéphane**  
 Fonction : **TSCBF**

État sanitaire : **moyen**  
 Vitesse de dégradation : **lente**  
 Nécessité d'intervention urgente : **Oui**  
 Note de l'état sanitaire : **225**

Objet : **Etat sanitaire 2018**

## Analyse de l'état sanitaire

Édifice dans un état moyen

## Fiches de visite sur lesquelles s'appuie l'état sanitaire

Unité de patrimoine	Date	État de l'édifice	Vitesse de dégradation
---------------------	------	-------------------	------------------------

## Programmation d'interventions

Opérations en prévision

Prog.	Unité de patrimoine	Intitulé	État de l'opération	Part État
-------	---------------------	----------	---------------------	-----------

Opérations programmées

Prog.	Unité de patrimoine	Intitulé	État de l'opération	Part État
-------	---------------------	----------	---------------------	-----------

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_006-DE

*SLOW*



**DRAC Centre-Val-de-Loire**

**Fiche descriptive d'un état sanitaire**

**Descriptif des états par catégorie**

Catégorie : Tous corps d'état

Appréciation : moyen

**Description de l'état :**

Couverture en petites tuiles de pays en mauvais état côté cour. Tuiles gelées. Présence de mousses. Couronnement brique de la cheminée en mauvais état. Trace d'humidité sur les enduits en pied de mur côté rue. Présence de fissures. Couronnement en tuiles de pays du mur de clôture fortement altéré (tuiles gelées).

**Cause(s) probable(s) des désordres :**

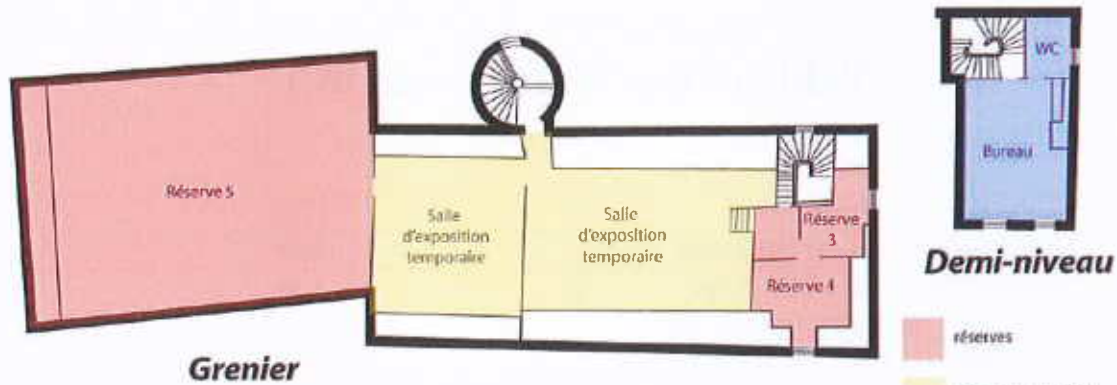
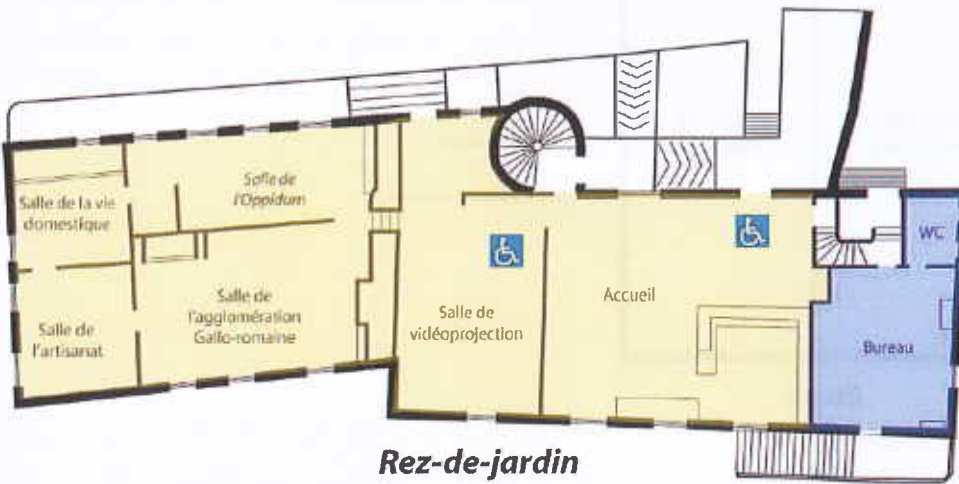
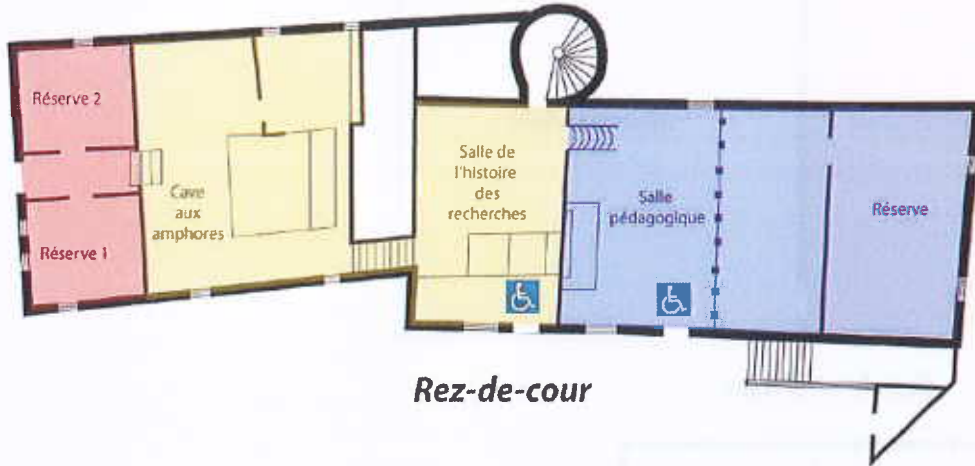
défaut des tuiles. manque d'entretien

**Mesure(s) préconisée(s) :**

réfection du versant de toiture et du couronnement de clôture altérés en petites tuile de pays. Réparation du couronnement de la cheminée.



# Plan du musée

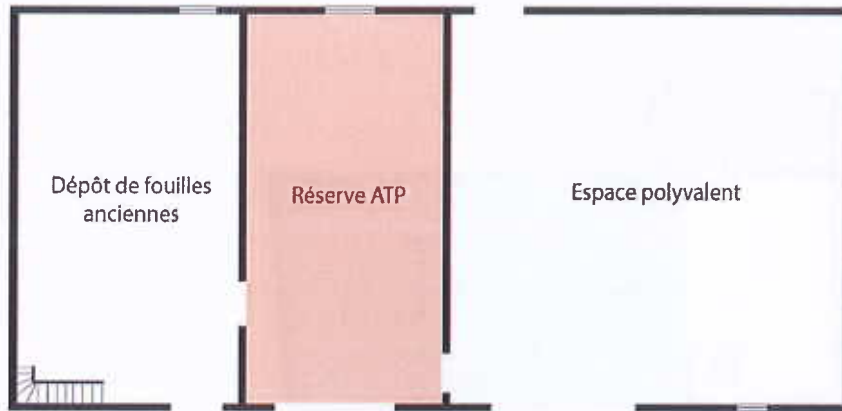


**Demi-niveau**

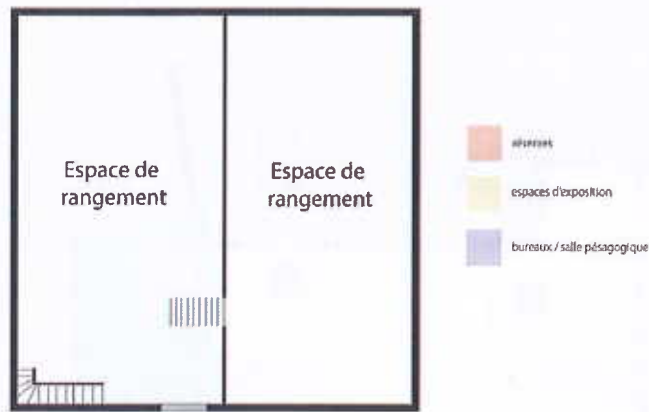
- réserves
- espaces d'exposition
- bureaux / salle pédagogique



## Plan des granges



**Rez-de-chaussée**



**Etage**



## Tableau des surfaces (en m<sup>2</sup>)

Surface totale au sol	1770
Surface au sol du bâtiment	538
Surface totale intérieure (tous niveaux confondus)	856
Surface des réserves internes	309
Surface pour expositions permanentes	234
Surface pour expositions temporaires	81
Surface des espaces d'accueil et d'animation	177
Surface des locaux administratifs	55

## Extrait du plan de récolement (2019)

En italique, figurent les informations réactualisées.

### III. Planification du récolement

#### III.1. L'équipe de gestion des collections

En l'absence de conservateur c'est Sophie Lacan, responsable scientifique du musée, qui assurera le bon déroulement du récolement. Elle sera aidée dans sa tâche par Catherine Boulou, agent administratif.

*Margaux Thuillier, responsable scientifique, à partir d'avril 2021, se chargera d'achever le récolement.*

#### III.2. Matériel

L'équipe possède pour ce travail :

- 1 ordinateur portable comprenant le logiciel Actimuséo
- 1 appareil photographique
- 1 imprimante / scanner
- du matériel de conservation

Il est envisagé de demander du matériel de rangement (étagères, caisses ...) pour finaliser l'aménagement des réserves des collections d'ATP ainsi qu'un pied à appareil photo pour réaliser la couverture photographique dans les meilleures conditions possibles.

#### III.3. Méthode adoptée

Lors du récolement 2012/2013, un certain nombre de publications, travaux scientifiques ont été réunis :

- LAUBENHEIMER, Fanette, BARTHELEMY-SYLVAND Céline, *Des amphores de l'Oppidum de Châteaumeillant (Cher), le matériel des fouilles des XIXe et XXes*, CNRS éditions, Paris, 2010, p.39
- LALLEMAND David, *Contribution à l'étude de la céramique du second Age du Fer dans le centre de la France : la céramique de l'oppidum de Châteaumeillant au travers des fouilles et des publications d'Emile Hugoniot et de Jacques Gourvest*, Mémoire universitaire de DEA sous la direction d'Olivier Buchsenschutz, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998-1999
- BARTHELEMY-SYLVAND Céline : fiches archéologiques sur les objets gaulois et gallo-romains datées de 2002 et 2003
- GAULTIER Aurèle, *La carrière Saint-Martin à Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher) et ses productions dans l'Antiquité*, Mémoire de master 1 sous la direction de Françoise Dumasy, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008-2009.

Toute cette documentation est accompagnée par les différents articles d'Emile Chénon publiés dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre et de Jacques Gourvest et Emile Hugoniot.



Pour documenter les objets issus des fouilles récentes, nous nous servirons principalement des rapports trisannuels des fouilles de *l'oppidum* de Châteaumeillant rédigés par Sophie Krausz et ses équipes et dont nous conservons des exemplaires au musée. Pour les bronzes et les éléments ferreux sortis du puits 269 en 2012, nous nous servirons des articles publiés dans la revue Gallia

:

- KRAUSZ Sophie, COULON Gérard, Hercule, le lion et le cheval : les bronzes romains du puits 269 de Châteaumeillant/*Mediolanum* (Cher), *Gallia* 72.2, CNRS Editions, Paris, 2015, p. 301
- TORRADO-ALONSO Alicia, Des éléments de charronnerie gallo-romaine à Châteaumeillant (Cher), *Gallia* 72.2, CNRS Editions, Paris, 2015, p. 321

829 objets sont aujourd'hui inscrits à l'inventaire, dont 511 en lot. Compte tenu de la faible quantité d'objets à récoler, ce travail pourrait aisément s'échelonner sur 2 à 3 ans.

La campagne de récollement commencera par les collections médiévales.

Dans un second temps, le récollement se fera salle par salle pour les collections archéologiques. Seulement deux caisses d'objets archéologiques inventoriés se trouvent dans les réserves du musée. Elles seront récolées dans le même temps.

Le plus gros du travail concernera les collections d'ATP. Outre les objets exposés dans la nef du Chapitre, le plus gros de la collection se trouve dans des caisses à même le sol dans une des pièces des granges du musée. Il faudra donc les récoler et réorganiser totalement la réserve afin d'avoir un rangement conforme aux normes de la conservation préventive avec des objets facilement identifiables et repérables. Ce reclassement sera suivi d'une actualisation de leur emplacement sur la base de données informatique.

#### **III.4. Calendrier des opérations de récollement**

La campagne de récollement débutera à l'hiver 2019 et s'étalera sur toute l'année et au besoin sur l'hiver de l'année suivante.

Les collections médiévales seront les premières récolées pour les raisons précitées dans le paragraphe précédent. Pour des raisons de condition de travail, il serait préférable que les collections d'ATP soient récolées au printemps.

*En 2021, les collections d'ATP, les objets exposés dans le parcours permanent et dans la réserve 5 seront récolés. En 2022, les collections situées dans le parcours permanent et la réserve 5 seront récolées. En 2023, la collection de meules et le dépôt de fouille (inscrit à l'inventaire réglementaire) seront récolés.*

## Tableau récapitulatif : avancement du récolement

Année	Collections			Zones concernées					Objets localisés	Nombre évalué de biens ciblés	
	Préhistoire	Antiquité	Moyen-Age	ATP	Salles d'exposition permanente	Réserve 3/4	Réserve 5	Réserve 6			Dépôt de fouille
2019	x	x	x			x				67	829
2021		x	x	x		x		x		198	829
Total au 12/2021										265	829

### Récolement 2022 - 2023

Année	Collections			Zones concernées					
	Préhistoire	Antiquité	Moyen-Age	ATP	Salles d'exposition permanente	Réserve 3/4	Réserve 5	Réserve 6	Dépôt de fouille
2022		x			x		x		
2023		x							x

## Publications 2015 - 2021

KRAUSZ S., *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 a.c.*, coll. « Scripta antiqua », vol. 86, Bordeaux, 2016.

KRAUSZ S., « Châteaumeillant », dans CRIBELLIER C. dir. *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire*, vol. 3, 63<sup>e</sup> supplément à la RACF, Tours, 2016, p.83-92

KRAUSZ S., « Le dernier rempart des Bituriges. La poliorcétique à la fin de l'âge du Fer à Châteaumeillant (Cher) », dans NECTOUX E., KURZAJ M.-C., GRUAT P., FÉLIU C., DELRIEU F. dir., *Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe, (actes 43e coll. int. AFEAF, Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019)*, AFEAF n° 3, Paris, p. 63-76.

KRAUSZ S., « Les remparts de l'âge du Fer ont-ils été construits pour la guerre ou pour la paix ? », dans NECTOUX E., KURZAJ M.-C., GRUAT P., FÉLIU C., DELRIEU F. dir., *Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe, (actes 43e coll. int. AFEAF, Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019)*, AFEAF n° 3, Paris, p. 123-136.

KRAUSZ S., COULON G., Les trésors du fond du puits, *Archeologia*, n° 513, 2013, p. 14-23 et des mêmes auteurs, Les pièces d'orfèvrerie de Châteaumeillant (Cher), *Archeologia*, n° 535, 2015, p. 70-73

KRAUSZ S., COULON G., « Hercule, le lion et le cheval. Les bronzes du puits 269 de Châteaumeillant/Mediolanum (Cher) », *Gallia*, 72.2, 2015, p. 301-320.

KRAUSZ S., COULON G., *Le trésor de Châteaumeillant*, ARCHEA éditions, 2016

KRAUSZ S., COULON G., LACAN S., « Le véhicule gallo-romain de Châteaumeillant (Cher) », dans : *Les modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Age. Mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes*, Actes des rencontres internationales *Instrumentum*, Arles, 2017, éditions Mergoïl, 2021, p. 51-62.

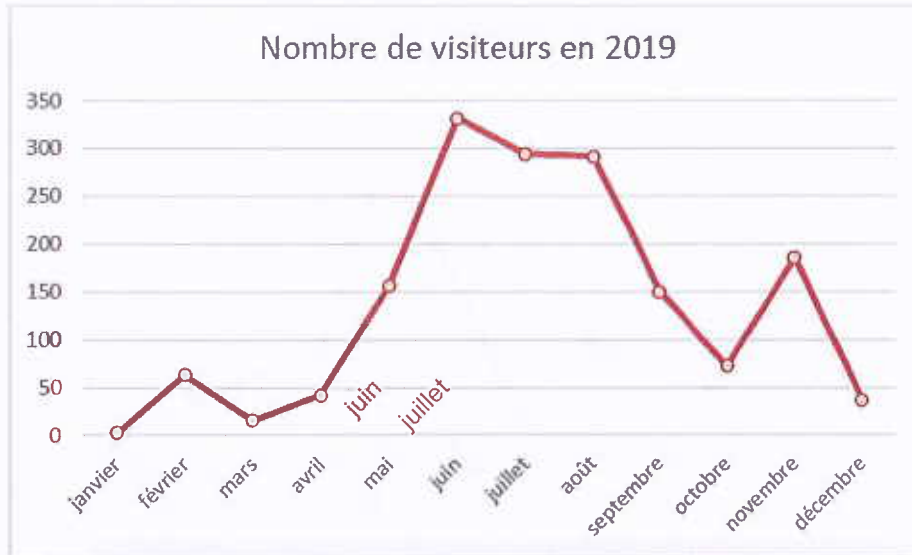
KRAUSZ S., MILLEREUX C., BOUCHET M., OLMER F., COMTE F. et al.. « Une cave à amphores, une statue en pierre et une tête coupée de la fin de l'âge du Fer à Châteaumeillant (Cher) », *Gallia - Archéologie des Gaules*, CNRS Éditions, 2021, 78, pp.1-56.

TORRADO A., « Des éléments de charonnerie gallo-romaine à Châteaumeillant (Cher) », *Gallia*, 72.2, 2015, p. 321-342.

THUILLIER M., « Le renouveau du musée archéologique Emile Chénon », *Archeologia*, 602, 2021, p. 60-65.



## Tableaux de fréquentation 2019



Mois	Entrées payantes	Entrées gratuites	Total
janvier	0	3	3
février	12	51	63
mars	12	4	16
avril	38	4	42
mai	68	88	156
juin	150	181	331
juillet	177	117	294
août	197	94	291
septembre	75	75	150
octobre	44	28	72
novembre	126	59	185
décembre	35	2	37
<b>total</b>	<b>934</b>	<b>706</b>	<b>1640</b>

Mois	Individuels	Groupes	Total
janvier	3	0	3
février	22	41	63
mars	16	0	16
avril	30	12	42
mai	124	32	156
juin	134	197	331
juillet	284	10	294
août	234	57	291
septembre	118	32	150
octobre	29	43	72
novembre	32	153	185
décembre	15	22	37
<b>total</b>	<b>1041</b>	<b>599</b>	<b>1640</b>

## Tableaux de fréquentation 2020



Mois	Entrées payantes	Entrées gratuites	Total
janvier	20	0	20
février	22	72	94
mars	23	2	25
avril	0	0	0
mai	0	0	0
juin	0	0	0
juillet	89	23	112
août	140	52	192
septembre	38	4	42
octobre	16	15	31
novembre	0	0	0
décembre	0	0	0
<b>total</b>	<b>348</b>	<b>168</b>	<b>516</b>

Mois	Individuels	Groupes	Total
janvier	0	20	20
février	18	76	94
mars	11	14	25
avril	0	0	0
mai	0	0	0
juin	0	0	0
juillet	92	20	112
août	182	10	192
septembre	42	0	42
octobre	31	0	31
novembre	0	0	0
décembre	0	0	0
<b>total</b>	<b>376</b>	<b>140</b>	<b>516</b>

## Tableaux de fréquentation 2021



Mois	Entrées payantes	Entrées gratuites	Total
janvier	0	0	0
février	0	0	0
mars	0	0	0
avril	0	0	0
mai	6	0	6
juin	26	2	28
juillet	122	74	196
août	224	89	313
septembre	30	249	279
octobre	40	37	77
novembre	40	12	52
décembre	10	0	10
<b>total</b>	<b>498</b>	<b>463</b>	<b>961</b>

Mois	Individuels	Groupes	Total
janvier	0	0	0
février	0	0	0
mars	0	0	0
avril	0	0	0
mai	6	0	6
juin	28	0	28
juillet	148	48	196
août	249	64	313
septembre	259	20	279
octobre	77	0	77
novembre	36	16	52
décembre	10	0	10
<b>total</b>	<b>813</b>	<b>148</b>	<b>961</b>



# Plaquette destinée aux enseignants 2021/2022

**Le musée est ouvert :**  
Juillet et août tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h  
De septembre à juin tous les jours sauf le mardi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Tarifs :**  
2 € par élève  
Accompagnateurs gratuits  
Gratuit pour les scolaires du secteur de Châteaumeillant.



## Venir au musée

La visite du musée et les ateliers pédagogiques peuvent s'organiser sur une matinée ou une journée. Réservation obligatoire auprès du musée.  
Pour une simple visite, compter 1h30.



Possibilité de grouper la visite avec l'église Saint-Génès, le musée des vieux métiers et le rempart gaulois.  
Une salle pédagogique, réservée aux scolaires et pouvant accueillir 30 élèves est mise à disposition dans les locaux du musée.

**Contact service médiation :**  
C. Boulou et M. Thuillier  
02.48.61.49.24  
musee@chateaumeillant.fr  
<http://musee.chenon.e-monsite.com/>

Musée Émile Chénon  
10-12 rue de la Victoire  
18370 CHATEAUMEILLANT



## LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DU MUSÉE ÉMILE CHÉNON

Le musée Émile Chénon est construit sur l'oppidum gaulois de Mediolanum.

Plaque tournante du commerce de vin italien, cet oppidum gaulois au cœur du conflit lors de la guerre des Gaules a livré des trésors aujourd'hui exposés au musée.

Afin de susciter l'intérêt des publics les plus divers, la présentation du musée se veut résolument innovante, attractive et interactive pour que sa découverte devienne un plaisir partagé par le plus grand nombre.



Le musée Émile Chénon a rouvert ses portes après d'importants travaux en 2015, à la suite de découvertes exceptionnelles sur le chantier archéologique. A cette occasion, une toute nouvelle muséographie a été mise en place en adéquation avec les musées actuels. Elle s'appuie sur les besoins des classes scolaires pour faire du musée un outil indispensable à l'enseignement.

Les visites accompagnées d'un médiateur permettent d'aborder l'histoire de Châteaumeillant antique à travers plusieurs thèmes s'inscrivant directement dans les programmes scolaires : la vie des Gaulois au quotidien, l'artisanat, le commerce, la conquête romaine, la vie gallo-romaine... sont expliqués de manière ludique et pédagogique.

### Les ateliers pédagogiques

Compter une demi-journée (1h de visite, 1h d'atelier minimum).  
Créés en partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours, les ateliers pédagogiques proposent différents parcours de visite adaptés à tous les niveaux et basés sur les nouveaux programmes. Pluridisciplinaires, ils permettent aux élèves de devenir acteurs de leur visite.

#### Les ateliers :

- **Crime sur l'oppidum** (à partir du collège) : élucider le mystère de ce crime à l'aide d'indices archéologiques (traduction de la plaque funéraire, étude des objets de la tombe...), proposer des hypothèses, travailler en équipe.
- **Une histoire doit avoir été le héros** (à partir du CM) : savoir reconnaître et interpréter les sources historiques et scientifiques, mener une réflexion, travailler en équipe.
- **Documentation** (à partir de la primaire) : bien cerner les modes de vie gaulois et gallo-romains, comparables et ruptures après la Guerre des Gaules.
- **Les empreintes de Châteaumeillant** (à partir du collège) : étudier et relever des informations à travers différents types de documents et de supports, manipuler et analyser des artefacts archéologiques.
- **L'apprenti céramologue** (à partir du collège) : s'initier au métier de céramologue, trier, étudier, dessiner de la céramique.

Une visite de la réserve archéologique de Châteaumeillant peut compléter la visite du musée.

Toutes les ressources sont disponibles au téléchargement <http://musee.chenon.e-monsite.com/pages/education/ressources-pedagogiques.html>

## DES VISITES ADAPTÉES AUX CLASSES SCOLAIRES

### Les ateliers de création

Les élèves approfondissent un thème de la culture gauloise ou gallo-romaine à travers la fabrication d'objets :

- Lampes à huile (à partir du CM)
- Mosaïques (à partir du CM)
- Tissages (à partir de la maternelle)

### Classe latiniste

- Dossier latiniste : Réservés aux latinistes, ce dossier permet de revoir certaines phases importantes du site de Châteaumeillant en portant une attention particulière aux termes latins rencontrés pendant la visite.
- **Crime sur l'oppidum**

### Les projets d'éducation artistique et culturelle

Ils peuvent faire l'objet d'un suivi à l'année sur plusieurs séances en classe ou au musée.

Exemple de projet : le musée Émile Chénon participe chaque année à l'événement « La classe, l'oeuvre », en partenariat avec le ministère de la culture et le ministère de l'éducation nationale.

**Ludothèque antique à disposition** (marotte, latruncle, senect, jeu d'Ur, poste gramal, ludus duodecim scriptorum)





# Plaquette destinée aux enseignants 2022/2023



**Livrets de visite et petits plus**

Nous pouvons vous proposer des livrets de visite :

- Dossier itinéraire
- Dossier sur les amphores de Châteaumeillant
- L'histoire dont vous êtes le héros : un archéologue amnésique (livre-jeu pour découvrir le travail d'un archéologue)

Le musée possède aussi des jeux de plateau antiques (marelle, l'atroncué, seneu...)

**N'hésitez pas à nous les demander lors de votre réservation!**

**Infos pratiques**

**HORAIRES D'OUVERTURE:**  
**Scolaires sur réservation:** les écoles peuvent être accueillies du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
**Fermeture annuelle du 15.12 au 31.01**

**TARIFS SCOLAIRES:**

- Secteur CDC Berry grand sud: GRATUIT
- Hors CDC Berry grand sud: 2€ par élève
- Accompagnateurs gratuits

**CONTACTS ET RÉSERVATION:**  
 Zoé Dauzat et Margaux Thuillier  
 Tel : 02 48 61 49 24  
 Courriel : musee@chateaumeillant.fr

**STATIONNEMENT POUR LES BUS SCOLAIRES:**

- Place du docteur Guyot (à 100m du musée)
- La place du foirail (à 300m du musée)

Musée Emile Chénon  
 10-12 Rue de la Victoire  
 18370-CHATEAUMEILLANT  
 Site : musee.chenon.le.monstie.com

lycée	✓	✓	✓	✓	✓	✗
collège	✓	✓	✓	✓	✓	✗
CM1	✓	✓	✓	✓	✓	✗
CP-CE	✓	✗	✗	✗	À partir du CE1	Jusqu'au CP
Classes maternelles	✓	✗	✗	✗	✗	✓
Efficatif de plus de 25 élèves	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Efficatif de moins de 25 élèves (une classe)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ateliers	Tas du pot	Crime sur l'oppidum	L'apprenti archéologue : Le céramologue	L'apprenti archéologue : L'archéobotaniste et archéobotaniste	La monnaie de ta pièce	Petit lutin au jardin

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

## Le musée Emile Chénon

Châteaumeillant vit sur les vestiges de son passé gaulois et gallo-romain. Le musée Emile Chénon retrace les glorieux moments de son passé antique.

### Les caves à amphores

Au cœur d'un intense commerce de vin avec l'Italie, l'oppidum gaulois de Mediolanum présente une collection impressionnante d'amphores qui étaient soigneusement entreposées dans des caves. Ces aménagements exceptionnels soulèvent encore aujourd'hui beaucoup d'interrogations.

### Le passé gaulois

En pleine Guerre des Gaules, la ville s'est retrouvée emportée dans ce conflit entre Gaulois et Romains. Un rempart massif sera construit pour protéger la ville mais un puissant incendie ravagera. Après la victoire romaine, la Mediolanum gallo-romaine est surtout connue par ses puits dans lesquels de nombreux objets ont été ensevelis.

### Le trésor de Châteaumeillant

En 2012, la fouille du puits 269 a permis la mise au jour de quelques 5600 objets dont un lion en bronze de 3,6 kg aux yeux incrustés d'argent.



## Les visites scolaires

Le musée Emile Chénon vous propose des visites libres ou accompagnées qui peuvent être complétées par un atelier. Les visites guidées durent environ 1h.  
**Il est impératif de réserver pour les visites libres, accompagnées et pour les ateliers.**

## Les ateliers



### T'AS DU POT

Après avoir découvert les différentes techniques de la poterie, les enfants pourront se mettre dans la peau d'un potier et décorer une plaque d'argile ou confectionner un pot, une tasse, un bol en terre crue.

Durée: 1h (45min pour le cycle 1)  
 À partir du cycle 1  
 Les techniques de poterie seront différentes en fonction du nombre et de l'âge des enfants / Les enfants repartiront avec leur création

### CRIME SUR L'OPPIDUM

Écrivez un crime vieux de 2000 ans! En groupe, relevez les indices archéologiques, traduisez les textes en latin et formulez votre hypothèse.

Durée: 1h  
 À partir du cycle 2  
 Accueillir aux Ateliers



### L'APPRENTI ARCHÉOLOGUE: LE CÉRAMOLOGUE

Découvrez le métier de céramologue en étudiant de véritables leçons, trier, étudier et dessiner. La céramique n'aura plus de secret pour vous.

Durée: 1h  
 À partir du cycle 2  
 Faire l'expérience du Parhéologue

### L'APPRENTI ARCHÉOLOGUE: L'ARCHÉOZOOLOGUE ET L'ARCHÉBOTANISTE

En groupe, les élèves devront trier, analyser et identifier des traces chimiques et de végétaux puis en déduire des hypothèses sur l'alimentation et le mode de vie des Gallo-Romains.

Durée: 1h  
 À partir du cycle 2  
 Faire l'expérience du Parhéologue



### LA MONNAIE DE TA PIÈCE

A l'aide de reproductions de pièces, les élèves étudieront par groupe des monnaies romaines. Ils pourront ensuite s'essayer à la frappe de monnaie puis, ils créeront le design de leur propre monnaie.

Durée: 1h  
 À partir du CE1  
 Les enfants repartiront avec leurs créations



### PETIT LUTIN AU JARDIN

Au travers d'une histoire, les enfants feront l'expérience du jardin grâce à leurs 5 sens et découvriront quelques plantes du jardin et certains animaux et insectes qui le peuplent.

Durée: 45min  
 Cycle 1 et CP  
 Possible de venir voir le jardin au préalable



### VISITE ET ATELIER SUR MESURE

Une thématique ou une envie particulière? N'hésitez pas à nous contacter. Nous verrons ensemble pour élaborer une visite et/ou un atelier en fonction de vos demandes.

# Livret de visite pour les enfants

## Informations et contacts

Musée Emile Chénon  
10-12 rue de la Victoire  
18370 CHÂTEAUMEILLANT

N° tel. 02.48.61.49.24  
mail : [musee@chataumeillant.fr](mailto:musee@chataumeillant.fr)  
site : [www.musee.chenon.e-monsite.com](http://www.musee.chenon.e-monsite.com)

Horaires :  
de juillet à août : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
de septembre à juin : tous les jours sauf le mardi, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Tarifs  
Plein tarif : 4,50 €  
Tarif réduit : 3 € (enfants de plus de 10 ans, étudiants)  
Groupes scolaires : 2 €  
Gratuité (enfants de moins de 10 ans, scolaires du secteur de Châteaumeillant)



## Je découvre le musée Emile Chénon

### Le cahier du petit visiteur



### La salle d'accueil

Bienvenue au musée Emile Chénon ! La ville de Châteaumeillant s'appelait *Mediolanum* dans l'Antiquité, ce qui veut dire « la plaine du milieu ». Les hommes vivent ici depuis plus de 2 200 ans ! Et le site est toujours fouillé par les archéologues chaque année.

Que représente la photo derrière les amphores dans la salle d'accueil ?

Le site de fouilles  Un chantier de construction  Un potager

### La salle de l'histoire des recherches

Voici la représentation d'un chantier de fouilles.  
Y a-t-il des objets que tu reconnais utiles à l'archéologue ?



De nombreux archéologues ont travaillé à Châteaumeillant depuis la fin du XIXe siècle.

Quel est le nom des trois archéologues principaux ?

\_\_\_\_\_

### La salle gallo-romaine

Après que Jules César ait conquis la Gaule, les Romains sont venus s'y installer. On a appelé leurs descendants les Gallo-romains.

Les Romains sont arrivés à Châteaumeillant avec leurs techniques. Regarde la céramique de cette époque. Elle est bien différente de celle que tu as vue tout à l'heure. Sur certaines d'entre elles, on trouve le nom de leur propriétaire. Ce sont des graffiti.

Quels noms pourrais-tu lire ?

\_\_\_\_\_

Beaucoup de puits ont été trouvés à Châteaumeillant.

À quoi servaient-ils ?

À puiser de l'eau  À enterrer les morts

À jeter les déchets  À faire des réserves de grains

### Le silex est-il ?

Les objets découverts dans les puits étaient-ils pour rendre hommage aux dieux avant de les réutiliser ?



Dans la grande vitrine, on trouve de beaux objets en bronze.

Qui est le personnage représenté sur la serrure ? Comment le cult-on ?

\_\_\_\_\_



Musée Emile Chénon

### La salle de l'oppidum

Le rempart le plus ancien de *Mediolanum* s'appelait le *murus gallicus*. Il servait à délimiter la ville.

Regarde bien la maquette  
Le *murus gallicus* est constitué de (3 réponses) :

Terre tassée  Mur de pierre  Paille

Poutres de bois  Ciment  Béton

**Le savais-tu ?**

La guerre des Gaules est l'invasion de la Gaule par Jules César et ses troupes (58-52 avant J.-C.). César lui-même est peut-être passé à Châteaumeillant !

Quand la guerre des Gaules éclate, les habitants de *Mediolanum* construisent un nouveau rempart en terre. On l'appelle le rempart massif.

Regarde bien la maquette  
Le rempart massif est construit par-dessus le premier rempart

Vrai  Faux

Le cahier du petit visiteur page 4

Musée Emile Chénon

### L'habitat gaulois

Les Gaulois vénéraient leurs ancêtres héroïques. La statue que tu vois représente un de ces personnages.

Qu'a-t-il autour du cou ?  
\_\_\_\_\_

Comment s'appelle cet objet ?  
\_\_\_\_\_

Que représente la petite sculpture à droite ?  
\_\_\_\_\_

Les Gaulois construisaient des maisons en terre, en bois et en paille. Au milieu de la pièce principale se trouvait un feu au-dessus duquel on accrochait un chaudron.

A l'aide de la clé, essaie d'ouvrir la serrure de la porte de la maison gauloise.

**Le savais-tu ?**

Une fibule était une sorte de brachette qui servait à attacher les vêtements. Le décor des fibules évoluait en fonction de la mode du moment !

Dans la vitrine des bijoux, retrouve les 3 fibules et relève leur numéro !  
\_\_\_\_\_

Le cahier du petit visiteur page 4

Musée Emile Chénon

### La salle de l'artisanat

Les Gaulois n'allaient pas acheter leur pain à la boulangerie ! Chaque famille avait sa propre meule qui lui permettait de mouler le blé pour faire du pain.

Comment s'appelle la carrière d'où proviennent les meules trouvées à Châteaumeillant ?  
\_\_\_\_\_

La monnaie des Gaulois pouvait être en or, en argent ou en bronze.

Dans la vitrine, trouve l'unique monnaie en or du musée. Comment s'appelle-t-elle ?

Statère  Denier  Potin  Centime

Les tenues des Gaulois étaient très colorées. Regarde les tissus contre le mur : ils ont été faits par des archéologues avec les mêmes techniques que celles des Gaulois.

Trouve dans la vitrine l'objet qui servait à tondre les moutons. Comment l'appelle-t-on ?  
\_\_\_\_\_

**Le savais-tu ?**

Les peisons étaient des objets en terre cuite qui servaient à tondre les fils du métier à tisser.

Le cahier du petit visiteur page 6

Musée Emile Chénon

### La cave aux amphores

De nombreuses amphores ont été retrouvées dans des caves creusées dans la terre. Les habitants les trouvaient directement dans leur jardin en faisant le potager.

Près de 600 amphores ont été trouvées à Châteaumeillant, mais elles n'étaient pas fabriquées en Gaule...

D'où proviennent les amphores des caves de Châteaumeillant ?  
\_\_\_\_\_

Que contiennent-elles ?  
\_\_\_\_\_

Combien de bouteilles de vin pouvaient-elles contenir ?  
\_\_\_\_\_

Les amphores étaient quelquefois réemployées

En nasse  En cruche pour la table  En vase

En poinçon  En jarre à grains  (plusieurs réponses)

**Le savais-tu ?**

Une amphore pleine équivalait à un esclave ou deux suivant le cours du jour !

Le cahier du petit visiteur page 4



# Dépliant du musée

## Musée archéologique Émile CHÉNON



CHÂTEAUMEILLANT



### Un site archéologique en cours d'étude

En 2001, Sophie Krausz, archéologue protohistorienne, reprend les fouilles de l'oppidum de Châteaumeillant. Le rempart, un quartier d'habitation et ses puits sont mis au jour. Le site et le mobilier archéologique sont en cours d'étude par l'archéologue et son équipe de recherche.



### On-going archaeological investigations

In 2001, the archaeologist, Sophie Krausz, resumed excavation on the Oppidum in Châteaumeillant. The rampart, a neighborhood and its wells are uncovered. The site and the archaeological material discovered are being studied by the archaeologist and her research team.



### Musée Emile CHÉNON

10.12 Rue de la Victoire

18370 CHÂTEAUMEILLANT

tel : 02.48.61.49.24

Courriel : [musee@chateaumeillant.fr](mailto:musee@chateaumeillant.fr)

Site : [musee.chenon.e-monsite.com](http://musee.chenon.e-monsite.com)

### Horaires

- du 01.07 au 31.08 : ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h
- du 01.09 au 30.06 : fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés. Ouvert les autres jours de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Fermeture annuelle du 15.12 au 31.01.

### Tarifs

Plein tarif : 4,50 €

Tarif réduit : 3 € (enfants de plus de 10 ans, étudiants)

Groupes scolaires : 2 €

Gratuité (enfants de moins de 10 ans, scolaires du secteur de Châteaumeillant et de la CDC Bicy)

Pass annuel : 12 €

Le musée propose des ateliers pédagogiques pour les scolaires, des visites à thème et des activités estivales.



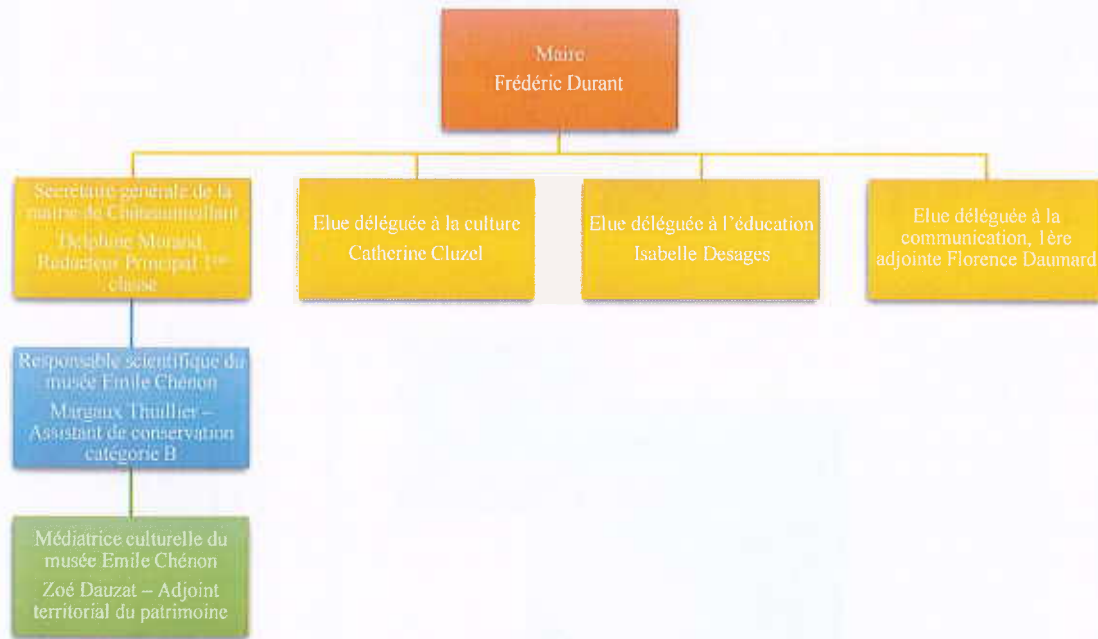




FIGURE 1 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



## Organigramme fonctionnel



## Plan de conservation 2022

Risques	Actions réalisées	Actions prévisionnelles	Moyens humains	Formation du personnel	Calendrier	Coût prévisionnel
<b>Bâtiment (salles d'exposition et réserves)</b>						
Climat général	Contrôle du climat des salles d'exposition et réserves	Etude en conservation préventive (C2RMF)	En interne, C2RMF	Formations prévues : la conservation des objets archéologiques (CNFPT, 2022), la conservation préventive dans un musée (CNFPT, 2024)	Contrôle quotidien. Etude en conservation préventive 2023	
Humidité	Achat de déshumidificateurs (2022, 2023); Contrôle régulier et changement du prosorb dans les vitrines	Procéder à la maintenance des appareils; Changement du prosorb	En interne		Contrôle quotidien et/ou hebdomadaire selon les besoins.	Achat de matériels (deshumidificateur, 2023, budget investissement; contrôleur HR/température, 2023: budget de fonctionnement)
Maintenance	Débouchage évacuation des eaux de pluie, gouttières..		Service technique		Tous les ans	
Entretien	Le sol des espaces est régulièrement lavé et dépoussiéré		Service technique et en interne pour les réserves	Agents sensibilisés à l'entretien des espaces	Deux fois par semaine pour les salles d'exposition; Deux fois par an pour les réserves	
<b>Collections</b>						
Poussière	Campagne de dépoussiérage des collections, nettoyage des vitrines, remplacement des emballages si nécessaire		Interne		Une fois par an lors de la fermeture du musée et nettoyage des vitrines	Si achat de matériel nécessaire (sur le budget de fonctionnement conservation de 300 à 600€ par an)
Nuisibles	Surveillance/contrôle		Interne			
Vol/dégradation /autres risques		Elaboration du Plan de sauvegarde des biens culturels	Interne, SDIS, service technique	Formation prévue en 2023 : sûreté et sécurité des biens et des personnes	2023	

## Programmation été 2022

# ATELIERS ESTIVAUX 2022

## Musée Emile Chénon Châteaumeillant

### ATELIERS

A 14H30 | 5€ | SUR INSCRIPTION

**Mercredi 13 juillet**

#### DE FIL EN FIBULE

A partir de 7 ans | durée: 1h30

Apprends à tisser à la façon des Gallo-romains. Tisse un petit sac ou un bracelet et fabrique une fibule

**Jeudi 21 juillet**

#### MES PREMIERS JEUX ANTIQUES

A partir de 5 ans | durée: 1h

A partir d'argile réalise un plateau de jeu de Marelle, des pions et des dès

**Jeudi 28 juillet**

#### SIFFLET EN S'AMUSANT

A partir de 7 ans | durée: 1h30

Viens créer un sifflet en forme d'oiseau comme les enfants gallo-romains

**Jeudi 4 août**

#### LA MOSAÏQUE C'EST FANTASTIQUE

A partir de 7 ans | durée: 2h30

Réalise une mosaïque romaine

**Jeudi 11 août**

#### LE MUSÉE FAIT SON CINÉMA

A partir de 7 ans | durée: 1h30

Donne vie aux objets du musée en créant un zootrope, l'ancêtre du dessin animé

**Jeudi 18 août**

#### MES PREMIERS JEUX ANTIQUES

A partir de 5 ans | durée: 1h

A partir d'argile réalise un plateau de jeu de Marelle, des pions et des dès

**Jeudi 25 août**

#### SIFFLET EN S'AMUSANT

A partir de 7 ans | durée: 1h30

Viens créer un sifflet en forme d'oiseau comme les enfants gallo-romains

Les accompagnateurs sont les bienvenus!

### ANIMATIONS GRATUITES

**Mercredi 20 juillet et mercredi 17 août**

#### LECTURE AU JARDIN

en partenariat avec la Bibliothèque de Châteaumeillant

14h-18h

Venez profiter du jardin du musée. Des jeux antiques et des livres seront à votre disposition. A 16h30 nous vous donnons rendez-vous pour une lecture contée autour d'histoires mythologiques. Un goûter offert par le musée clôturera cette journée.

**tous les jours sauf les jeudis**

**LUDOTHÈQUE ANTIQUE**



## Budget prévisionnel 2023 - 2025

### BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT MUSEE: 2023 - 2025

	2023	2024	2025	TOTAL
Conservation	300	600	600	1500
Médiation	500	800	800	2100
Exposition	1100	800	800	2700
Interventions (la classe, l'œuvre et autres)	600	800	800	2200
Communication	600	600	600	1800
<b>TOTAL</b>	<b>3100</b>	<b>3600</b>	<b>3600</b>	<b>10300</b>

### BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT MUSEE : 2023 - 2025

Compte	Détails	Depenses				Recettes				Détails des subventions possibles
		2023	2024	2025	Sous-total	2023	2024	2025	Sous-total 2	
Conservation/Restauration	Collections	2000	2000	2000	6000	1200	1200	1200	3000	Subvention DRAC (60%)
	Archives	0	3 500	0	3500	0	2100	0	2100	Subvention Archives (60%)
Valorisation	Musée (expositions, accessibilité, numérique)	700	4000* + 500	1500** + 800	7500	0	2000	900	2900	* appel à projet "Nouveaux usages du numérique", subvention DRAC (50 à 70%); ** Projet culture et santé (subvention DRAC et ARS 60%)
	Jardin	500	0	0	500	0	0	0	0	
	Numérisation	500	0	0	500	0	0	0	0	
<b>TOTAL</b>		3700	10000	4300	18000	1200	5300	2100	8600	
<b>Total à la charge de la commune</b>		2500	4700	2200	9400					

## Axes de travail

### AXE 1

#### CONSERVER, VALORISER LES COLLECTIONS

##### OBJECTIFS

- Achever le récolement décennal
- Réaliser la restauration des collections qui le nécessitent
- Poursuivre et améliorer les conditions permettant un bon état de conservation
- Mise en conformité des collections
- Elaborer le plan de sauvegarde des biens culturels
- Valoriser les collections

##### ACTION 1 : ACHEVER LE RECOLEMENT DECENNAL

Comment ? Organisation des dernières campagnes de récolement (2022, 2023). Réalisation en interne.

##### ACTION 2 : CONSERVER, RESTAURER

Comment ? Restauration en fonction de l'étude de l'état des œuvres suite au récolement (passage en CSR); Mission C2RMF gestion climatique ; Plan de conservation à suivre ; Achat de matériel (prosorb, enregistreurs température/HR...) auprès d'entreprises spécialisées en mobiliers standards de musée.

Combien ? 2000€/an d'investissement (subvention possible de la DRAC pour les restaurations) ; 300 € à 600€/an budget de fonctionnement

### **ACTION 3 : ENRICHIR LES COLLECTIONS**

**Comment ?** Convention de dépôt à réaliser avec le SRA (2023) ; Passage en commission scientifique régionale d'acquisition (2024) ; Renouvellement du dépôt du seau gallo-romain (2025). – *Travail à réaliser en concertation avec la DRAC, le SRA, le Service des Musées de France, la Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry.*

### **ACTION 4 : MISE EN CONFORMITE DES COLLECTIONS**

**Comment ?** Réflexion sur la liste d'étude (2024, en interne) ; isoler les objets inscrits à l'inventaire du musée (2025, aide logistique du service technique de la commune).

### **ACTION 5 : SURETE/SECURITE**

**Comment ?** Réaliser le plan de sauvegarde des biens culturels (2023). *En collaboration avec : SDIS, service technique de la commune, assistants de sécurité de la commune.*

### **ACTION 6 : VALORISER LES COLLECTIONS**

**Comment ?** La numérisation des biens (prise de photographies en interne, matériel déjà acquis en 2022) et alimentation de la base Joconde (en interne et soutien de MCVL); Valorisation des collections (expositions). *En collaboration avec : DRAC, MCVL, chercheurs (selon les thématiques des expositions)*

Phase 1 (2022-2024) : numérisation des objets en salle ; valorisation des collections grâce à l'appel à Projet « Nouveaux usages du numériques » (2024) ; expositions dossiers

Phase 2 (2025-2026) : numérisation des objets en réserve, expositions dossiers, ludification du parcours des objets anciens.

**Combien ?** Budget total des expositions dossiers, La classe, l'œuvre... (600 à 1100€ selon les projets/an). Projet numérisation 3D (4000€, 2024, subvention possible, « Nouveaux usages du numériques » (50 à 70%))

*Action connexe : participer à la recherche scientifique, voir p.29*



## AXE 2

### FAIRE RAYONNER LE MUSEE AUPRES DES SCIENTIFIQUES

#### OBJECTIFS

- Participer à la recherche scientifique
- Accueillir davantage de chercheurs et étudiants
- Développer le rayonnement du musée auprès des scientifiques

#### **ACTION 1 : Participer à la recherche scientifique**

**Comment ?** Participation aux publications concernant le site archéologique, rédaction d'articles par le responsable scientifique (2022-2026) - *En collaboration avec : Université Paris 1 – UMR 7041 (Sophie Krausz et son équipe)*

#### **ACTION 2 : Rendre accessible les archives et la bibliothèque**

**Comment ?** Catalogage et conservation du fonds documentaire (2023-2024), aménagement de la bibliothèque (2025) - *Ressources internes, stagiaires, intégration au réseau Archives en Musée (2022).*

**Combien ?** 3500 € en 2024, subvention Archives (60%)

#### **ACTION 3 : Améliorer les conditions d'accueil et de travail**

**Comment ?** Réaménager le bureau de recherche (tables de travail, chaises de bureau, éclairage...). 2023-2024.

**Combien ?** 1500/2000 € (appel à du mécénat en nature, 2023)

#### **ACTION 4 : Encourager l'accueil des étudiants**

**Comment ?** Proposer des stages aux Ecoles et Universités, logement fourni par la municipalité - *Universités et Ecoles : politique culturelle, étude des publics, communication, archivage, histoire/archéologie, muséographie.*

*Action connexe : alimenter la base Joconde, voir, p.28*

## AXE 3

### POUR UN MUSEE PLUS INCLUSIF ET DYNAMIQUE

#### OBJECTIFS

- Amélioration des conditions d'accueil des publics handicapés
- Accroître et diversifier la fréquentation par les publics
- Permettre à tous l'accès à la culture
- Renouveler l'offre de médiation
- Rendre le musée visible régionalement et nationalement

#### ACTION 1 : Accessibilité des œuvres

**Comment ?** Hors les murs (structures de santé), document FALC, parcours enfant - *Partenaires : EHPAD (18, 36, 03), ADAPEI*

**Phase 1** (2023-2024) : Hors les murs en EHPAD, validation du document FALC (*avec ADAPEI 45*), parcours enfant (conception en interne, réalisation/impression en externe ; 2024/2025)

**Phase 2** (2025-2026) : Réflexion et mise en œuvre d'un projet ARS/DRAC (*collaboration EHPAD de Châteaumeillant*)

**Combien ?** Relecture dossier FALC (200 €) parcours enfant (500€), Appel à projet Culture et Santé, subvention 60% (2025/2026)

#### ACTION 2 : Recherche de nouveaux publics

**Comment ?** Nouveaux tarifs, partenariat tarifaire, partenariat avec structures sociales. *Partenaires : musées (18, 36, 03), missions locales.*

**Phase 1** (2022/2023) Nouveaux tarifs (personnes handicapées, demandeurs d'emploi, RSA) et partenariat tarifaire (*Musée de Chassignolles, Montluçon, Guéret...*)

**Phase 2** (2024/2025) : Partenariat avec structures sociales (*missions locales Cher Sud, centres sociaux*)

*Action connexe : voir action 1*

### **ACTION 3 : Enrichir l'offre culturelle et pédagogique du musée**

**Comment ?** Diversifier et renouveler les activités pour tous les âges, poursuivre accueil du public scolaire, enquête auprès des adolescents, renouveler les temps forts - *Partenaires : Education nationale (conseils), RAM (partenariat), INRAP (prêt d'expositions), Réseaux professionnels CSTI Centre Val-de-Loire (conseils)*

**Combien ?** Budget fonctionnement musée (1000/1200 € selon années : matériel et intervenant); expositions JEA/INRAP 2024-2026 (assurance et transport).

### **ACTION 4 : Nouvelles stratégies de communication pour une meilleure visibilité**

**Comment ?** Charte éditoriale des réseaux sociaux (en interne 2023) ; création d'un nouveau site internet et d'une identité visuelle (2023, *Big Berry*)

**Combien ?** Devis en cours. Budget communication mairie.



## AXE 4

### AFFIRMER LE MUSEE DANS SON ENVIRONNEMENT

#### OBJECTIFS

- Gagner en fréquentation
- Valoriser le jardin
- Améliorer la visibilité du musée au sein de la trame viaire de la commune, aux abords comme à l'intérieur
- Renforcer les partenariats

#### ACTION 1 : Lier le musée et son jardin

**Comment ?** : Créer une visite scolaire et un carnet de visite du jardin (*collaboration avec CPIE Brenne-Berry, conseils et partenaire sur le projet CREEDD*), 2023. Conception graphique et impression en interne.

**Combien ?** Investissement de 700€ en 2023 pour l'aménagement du jardin, entretien du jardin par société privée (Desabres paysagiste) : budget mairie.

#### ACTION 2 : La place du musée dans la ville : la signalétique

**Comment ?** Nouveaux panneaux directionnels en ville et le long de l'autoroute.

**Combien ?** Inscription du budget dans le cadre du Programme Petite Ville de Demain.

#### ACTION 3 : Le musée et son réseau

**Comment ?** Multiplier les réseaux professionnels (AM, RAM, CSTI), collaboration avec associations culturelles (conventions, expositions) - *Partenaires : Atelier Correspondances, Calam & Art.*

**Combien ?** Utilisation du matériel d'exposition des associations et du musée.

## AXE 5 RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

### OBJECTIFS

- Etoffer l'équipe du musée pour répondre aux missions du musée
- Développer les connaissances et perfectionner les pratiques de l'équipe
- Diversifier les ressources financières pour mettre en œuvre les objectifs du PSC

### ACTION 1 : Pérenniser et développer les emplois

**Comment ?** Recruter un saisonnier pour l'été, un vacataire pour le reste de l'année en cas de besoin, service civique en cas de projet d'envergure.

### ACTION 2 : Se former tout au long de la carrière

**Comment ?** Participer à des formations réalisées par le CNFPT, MCVL. Formations possibles par le MOOC.

### ACTION 3 : Diversifier les ressources financières

**Comment ?** Augmenter le budget annuel du musée. Solliciter des subventions (DRAC, département...). Proposer des dossiers à des appels à projets (DRAC, Etat, département...). Mettre en place du mécénat en nature (2023). Diversifier les ventes de la boutique. Elargir l'offre tarifaire du musée (2022/2023).



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant

☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_007-DE



Transmis à la Préfecture le 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 17 + 1 pouvoir  
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés: M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 007

#### EXPOSITION «AU TRAVERS DU CORPS» PROPOSEE PAR LA FRMJC EN PARTENARIAT AVEC ENEDIS DANS LE CHER ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY GRAND SUD

Il est rappelé au Conseil Municipal que chaque année la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Centre (FRMJC) propose une exposition dont le but est de faire découvrir des thématiques scientifiques par l'expérience concrète, la manipulation et la stimulation de la curiosité.

En 2022, le thème était «de l'eau dans le temps». Cette année, ce serait «au travers du corps». L'exposition serait ouverte du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2023.

Monsieur Gaël BOUCHET, Médiateur scientifique, propose que cette année encore l'exposition soit ouverte au public le vendredi et samedi, en plus de l'ouverture scolaire. ENEDIS dans le Cher est prête à s'engager au côté de la Commune pour cofinancer cette ouverture au public, à raison d'une prise en charge de 250 € soit 18 % du coût total.

La Communauté de Communes Berry Grand Sud finance dans le cadre du PACT à hauteur de 418 € soit 30 %

Le coût total est de :	1 380,00 €
Part d'ENEDIS :	250,00 €
Part de la CDC BGS	418,00 €
Part de la Commune :	712,00 €



Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_007-DE



Une convention de partenariat devra être signée par la Mairie, FRMJC et ENEDIS en présence de la Presse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (14 pour et 4 abstentions),

**ACCEPTE** le projet tel que présenté ci-dessus.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention correspondante avec ENEDIS ainsi que toutes les pièces nécessaires relatives à la mise en œuvre de cette exposition.



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

Florence LOTH



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : [mairie@chateaumeillant.fr](mailto:mairie@chateaumeillant.fr)

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_008-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 17 + 1 pouvoir  
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents: M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés: M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 008

#### TARIFS 2023 – VENTE DU JEU CIRCINO AU MUSEE EMILE CHENON

Suite à l'achat du jeu Circino Chasseur de Trésor (sur lequel est représenté la commune de Châteaumeillant), il convient de fixer un tarif pour la vente de celui-ci au musée Emile Chenon.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le tarif de ce jeu à 24.95 € (prix public conseillé)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTE** le tarif proposé pour la vente du jeu Circino Chasseur de Trésor soit 24.95 €

**CHARGE** Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

Florence LOTH



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant

☎ : 02.48.61.33.17

✉ : [mairie@chateaumeillant.fr](mailto:mairie@chateaumeillant.fr)

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_009-DE

SLO



Transmis à la Préfecture le - 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice	:	19
Nombre de conseillers présents	:	17 + 1 pouvoir
Nombre de votants	:	18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés : M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 009

#### Cadrage des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Châteaumeillant a été approuvé le 19 février 2018 (Délibération n° 2018-006)

En application de l'article L.153-36 du code de l'urbanisme, une procédure de modification est engagée lorsqu'il est décidé de modifier le règlement ou les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), sous réserve de ne pas avoir pour effet de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ainsi qu'une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou induire de graves risques de nuisances.

Lorsque la modification a pour effet de majorer de plus de 20% les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan, de diminuer ces possibilités de construire, de réduire la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser ou d'appliquer l'article L.131-9 du code de l'urbanisme, le projet doit être soumis à enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement. Dans les autres cas, la modification peut être effectuée selon une procédure simplifiée, au cours de laquelle l'enquête publique est remplacée par la mise à



disposition du public du dossier pendant un mois.

En l'absence d'enquête publique, dont les modalités d'organisation sont encadrées par le code de l'environnement, le code de l'urbanisme renvoie au Conseil municipal le soin de définir, dans le cadre général prévu par la loi, les modalités locales de mise à disposition du public d'un projet de modification simplifiée.

La présente délibération a donc pour objet de définir les modalités de mise à disposition qui seront mises en œuvre à l'occasion de la procédure de modification simplifiée engagée par une décision du Maire en date du 9 janvier 2023 (Décision n° 001/2023) et d'autoriser le Maire à préciser, pour cette procédure, les conditions matérielles d'organisation.

Ainsi, afin que chacun puisse prendre connaissance des modifications du PLU projetées et formuler ses éventuelles observations dans le cadre de cette procédure de modification simplifiée, l'ensemble des modifications et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

#### *Consultation du dossier*

Le dossier de présentation comprenant l'exposé des motifs, l'ensemble des modifications projetées, et, le cas échéant, les observations émises par les personnes publiques associées, sera mis à disposition du public pendant 1 mois minimum :

- sur le site internet de la commune : le dossier y sera librement consultable et téléchargeable pendant toute la durée de la mise à disposition ;
- à la mairie de Châteaumeillant, **aux** jours et heures habituels d'ouverture.

#### *Recueil des observations*

Le public pourra formuler ses observations pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier :

- sur le registre papier mis à disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courriel à l'adresse suivante : [mairie@chateaumeillant.fr](mailto:mairie@chateaumeillant.fr) ;
- par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Châteaumeillant, Place de la Mairie, 18370 CHATEAUMEILLANT.

#### *Publicité de la mise à disposition*

Un arrêté du Maire fixera la période de mise à disposition et précisera, si nécessaire, les présentes modalités de mise à disposition.

Un avis annonçant la mise à disposition du dossier de modification simplifiée sera affiché à la mairie, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition. Dans le même délai, l'avis sera publié dans une édition de la presse locale et publié sur le site internet de la commune.

L'arrêté et l'avis resteront affichés pendant toute la durée de la mise à disposition du public.

En conséquence,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-36 et suivants

relatifs aux procédures de modification des plans locaux d'urbanisme,

Vu la note explicative de synthèse,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités générales de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, et d'autoriser le Maire à préciser les conditions matérielles d'organisation dans les limites fixées par la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (17 pour et 1 abstention),

**APPROUVE** les modalités générales de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme

**AUTORISE** le Maire à préciser les conditions matérielles d'organisation dans les limites fixées par la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire



Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,



Florence LOTH

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/02/2023  
Reçu en préfecture le 09/02/2023  
Publié le 09/02/2023  
ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_010-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 17 + 1 pouvoir  
Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

**Présents :** M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

**Absents excusés :** M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION n° 2023 – 010**

**CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GENDARMERIE – PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Il est exposé au conseil municipal que la délibération 2023 – 004 doit être corrigée. En effet, pour le dossier de demande de subvention DETR, le plan de financement doit être présenté en deux tranches.

Le montant prévisionnel des travaux de la première tranche s'élève à 1 032 907 € HT.

Celui de la deuxième tranche se monte à 1 109 402 € HT.

Le financement des travaux de la première tranche pourrait être financé ainsi qu'il suit :

Subvention DETR pour l'année 2023 (40 % de 1 000 000 €)	400 000 €
Emprunt	632 907 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**ADOPTÉ** le projet en deux tranches  
**APPROUVE** le plan de financement proposé pour la première tranche  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,  
Florence LOTH







4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : [mairie@chateaumeillant.fr](mailto:mairie@chateaumeillant.fr)

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_011-DE

S'LG



Transmis à la Préfecture le - 9 FEV. 2023  
Publié sur le site Internet de la commune le

- 9 FEV. 2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt trois, le six février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

~~~~~

<u>Nombre de conseillers en exercice</u>	:	19
<u>Nombre de conseillers présents</u>	:	17 + 1 pouvoir
<u>Nombre de votants</u>	:	18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 31 janvier 2023

~~~~~

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, Mme Bernadette LOOSE, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Catherine CLUZEL BURON, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Florence LOTH, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON.

~~~~~

Absents excusés : M. Claude DESABRES qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT  
Mme Dorota JOBEZ

~~~~~

Mme Florence LOTH a été désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION n° 2023 – 011

#### INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par ordonnance n° 2009-1400 du 17 novembre 2009

– art. 3

*Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.*

*Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.*

*En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.*

*L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.*

*Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.*

*Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.*

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

ID : 018-211800578-20230206-2023\_D\_02\_011-DE

SLO

*Le présent article s'applique aux régions, sous réserve des dispositions de l'article L. 4312-6.*

Montant budgétisé -dépenses d'investissement 2022 : 402 401 €  
(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 100 600 € (<25% x 402 401 €)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Opération 280 Matériel : 15 000 €  
Opération 353 Salle G. Mallet de Vandègre : 50 000 €  
Opération 360 Place du Champ de Foire : 35 600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (17 pour et 1 abstention),

**ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,  
Florence LOTH

